

Les finances des ménages : METTRE L'ACCENT SUR LA RICHESSE



Au sujet de CGA-Canada

L'Association des comptables généraux accrédités du Canada (CGA-Canada), fondée en 1908, est une association professionnelle autoréglementée qui représente 75 000 CGA et étudiants. CGA-Canada élabore le programme d'études des CGA, établit les exigences en matière d'accréditation et les normes professionnelles, contribue à l'élaboration de normes comptables nationales et internationales et fait la promotion de l'excellence en matière de services professionnels comptables. CGA-Canada s'emploie activement à mener des travaux de recherche impartiaux portant sur divers sujets d'importance liés à la comptabilité, à l'économie et aux affaires sociales qui ont une incidence sur les Canadiens et le commerce. Elle est renommée pour ses interventions en matière de sensibilisation et de protection du public ainsi que pour sa contribution aux discussions sur les politiques publiques.

Remerciements

CGA-Canada tient à remercier Rock Lefebvre, M.B.A., CFE, FCIS, FCGA, et Elena Simonova, M.A. (économie), M.A.P., du Service de recherche et normalisation, et à souligner la précieuse collaboration d'Ipsos Reid ainsi que des membres de ménages canadiens qui ont généreusement participé au sondage de CGA-Canada sur l'attitude des ménages relativement à l'accumulation de la richesse. Nous remercions également les membres de CGA-Canada et les membres de l'équipe qui ont apporté leur soutien et leur expertise à la rédaction et à la révision du présent rapport.

Il est possible de consulter le présent document par voie électronique à l'adresse www.cga.org/canada.

Le présent document est une traduction autorisée, effectuée par les Services linguistiques de CGA-Canada, de la version originale du rapport rédigée en anglais et intitulée « Money talks : Emphasizing Wealth in Household Finances ».

ISBN 978-1-55219-669-4

Remarque : Dans cette publication, le masculin vise à la fois les hommes et les femmes, et est employé uniquement dans le but d'alléger le texte.

© Association des comptables généraux accrédités du Canada, mai 2013.

Toute reproduction totale ou partielle sans autorisation écrite est strictement interdite.

Les finances des ménages :

METTRE L'ACCENT SUR LA RICHESSE

Le présent document, initialement publié par l'Association des comptables généraux accrédités en 2013, a été mis à jour par les Comptables professionnels agréés du Canada.

Table des matières

Avant-propos	9
1. Résumé	11
2. Introduction	15
3. L'accumulation de la richesse selon les données statistiques	17
3.1. La situation des ménages quant à la richesse	17
3.1.1. Le niveau global de la richesse des ménages	17
3.1.2. La qualité de la richesse des ménages.....	20
3.2. Les composantes de l'accumulation de la richesse	23
3.2.1. Le rôle des actifs et des passifs dans l'accumulation de la richesse.....	24
3.2.2. Les méthodes couramment employées pour accumuler de la richesse	27
3.3. Les inconvénients des méthodes couramment employées pour accumuler de la richesse	30
3.3.1. L'évolution de la composition des actifs des ménages.....	30
3.3.2. Le risque accru en raison du niveau élevé de la dette des ménages.....	34
4. L'accumulation de la richesse selon la perception des ménages canadiens	39
4.1. La présence et l'importance de la richesse.....	39
4.1.1. La situation des ménages quant à la richesse	40
4.1.2. L'importance de l'accumulation de la richesse.....	44
4.2. Le but de l'accumulation de la richesse et l'utilisation prévue de la richesse	45
4.2.1. Le but de l'accumulation de la richesse	45
4.2.2. L'utilisation prévue de la richesse à court terme.....	47
4.3. Les approches utilisées pour l'accumulation de la richesse	49
4.3.1. L'épargne.....	49
4.3.2. La valeur nette de la maison et la réduction de la dette hypothécaire	54
4.3.3. Les placements dans les actifs financiers.....	58
4.4. La gestion de l'accumulation de la richesse	59
4.4.1. La surveillance de l'état de la richesse.....	59
4.4.2. L'utilisation de stratégies de planification.....	62

5. Conclusions.....	67
6. Des mesures à prendre.....	71
7. Annexe A : Méthodologie et sondage.....	75
8. Bibliographie	93

Liste des figures

Figure 1 – Niveau et dynamique de la richesse des ménages	18
Figure 2 – Structure par âge de la population et niveau de la richesse des ménages.....	21
Figure 3 – Ratios financiers liés à la richesse	22
Figure 4 – Richesse des ménages – composantes de la croissance.....	25
Figure 5 – Contribution de différents types d’actifs et de dettes des ménages à l’accumulation de la richesse.....	26
Figure 6 – Épargne et richesse des ménages	28
Figure 7 – Évolution de la dette des ménages.....	30
Figure 8 – Évolution de la composition des actifs des ménages	32
Figure 9 – Croissance de la richesse des ménages d’une année à l’autre.....	34
Figure 10 – Évolution de la composition de la dette des ménages	35
Figure 11 – Ratios d’endettement des ménages sélectionnés	36
Figure 12 – Raison principale pour laquelle les ménages n’ont pas accumulé de richesse.....	41
Figure 13 – Évolution de la richesse et perception de l’importance de la richesse	42
Figure 14 – Attentes en matière d’accumulation de la richesse – selon les caractéristiques sélectionnées	43
Figure 15 – Richesse et bien-être financier	45
Figure 16 – Raison pour accumuler de la richesse.....	46
Figure 17 – Utilisation prévue de la richesse au cours des trois prochaines années.....	48
Figure 18 – Fréquence de l’épargne – selon les caractéristiques sélectionnées	50
Figure 19 – Fréquence à laquelle il reste de l’argent une fois les dépenses essentielles réglées	52
Figure 20 – Utilisation des fonds qui restent une fois les dépenses essentielles réglées.....	53
Figure 21 – Part de la valeur nette de la résidence principale.....	54

Figure 22 – Accumulation active de la richesse au moyen d'un prêt hypothécaire et d'une marge de crédit sur la maison	57
Figure 23 – Placements financiers des ménages	58
Figure 24 – Incidence des facteurs sélectionnés sur la probabilité du calcul de la valeur de la richesse	60
Figure 25 – Fréquence de la surveillance des placements financiers.....	62
Figure 26 – Affinement des stratégies liées à la richesse au cours de la dernière année – selon les caractéristiques sélectionnées.....	63
Figure 27 – Facteurs économiques et réglementaires généralement surveillés par les ménages.....	64

Liste des tableaux

Tableau 1 – Profil des répondants	75
---	----

Avant-propos

Depuis plus de dix ans, la situation financière des ménages est un enjeu socioéconomique qui donne lieu à de vives discussions. Les points de vue et les priorités de ceux qui participent à ces discussions sont évidemment grandement influencés par leurs intérêts respectifs et par le rôle qu'ils jouent dans la structure financière du Canada. Sensibles aux répercussions du vieillissement de la population et préoccupés par la stabilité sociale et économique, les gouvernements mettent l'accent sur deux dimensions particulières des finances des ménages, à savoir les dépenses raisonnables et l'épargne, car ils souhaitent favoriser une saine consommation et prévenir les difficultés financières. Par définition, les responsables de l'équilibre monétaire et budgétaire se soucient des menaces à la stabilité du système financier et des comportements ou des tendances qui peuvent exacerber l'état déjà peu reluisant des finances publiques. Quant aux institutions financières, elles souhaitent généralement préserver ou étendre leurs offres de produits et de services. Parallèlement, souvent obnubilés par la gestion quotidienne de ressources rares affectées à de nombreuses priorités contradictoires, les ménages ont une approche beaucoup plus pragmatique des questions financières.

En raison de l'intérêt persistant suscité par les enjeux financiers des ménages et du grand nombre de parties prenantes, la discussion a été à juste titre segmentée en composantes pertinentes, qui peuvent souvent être examinées séparément et mises en corrélation. Parmi ces composantes, citons l'épargne, l'endettement, la planification de la retraite, la gestion des actifs et la consommation. Bien que la corrélation entre ces éléments soit souvent admise, leur prise en compte et leur analyse s'effectuent principalement en parallèle, plutôt que dans une perspective globale. Cette approche peut toutefois sembler contraire à l'intuition, puisqu'elle relègue au second plan l'élément primordial et déterminant du bien-être financier des ménages : leur patrimoine ou « richesse ».

Il est aujourd'hui courant de dire que les ménages canadiens croulent sous un endettement excessif, qu'ils n'épargnent pas suffisamment en vue de la retraite et qu'ils ont besoin de connaissances et d'aptitudes financières accrues pour gérer leurs finances plus efficacement. Ces considérations risquent cependant de ne pas refléter adéquatement la notion globale clé de « richesse » dont nous allons parler. Ainsi, l'endettement élevé des ménages n'est inquiétant qu'en l'absence d'améliorations des autres composantes du bilan et du revenu des ménages; l'épargne en vue de la retraite est essentielle, mais ne représente

qu'une partie de l'épargne requise pendant la vie d'un ménage; parallèlement, la littératie financière des ménages n'a d'importance que si elle débouche sur des habitudes, des comportements et des résultats financiers plus sains. De son côté, la richesse représente un stock de ressources économiques disponibles desquelles sont déjà déduits les dettes et les autres passifs financiers; elle peut servir à différentes fins et révèle la capacité des ménages à disposer de ressources dans un contexte donné de connaissances financières. À ce titre, c'est la richesse (plus que l'endettement, l'épargne ou le revenu considérés séparément) qui détermine la pérennité du niveau de vie matériel des particuliers sur le cycle de la vie.

Anthony Ariganello, CPA (Delaware), FCGA
Président et chef de la direction
Association des comptables généraux accrédités du Canada

Depuis plus de dix ans, la situation financière des ménages est un enjeu social et économique qui donne lieu à de vifs débats. En raison de l'intérêt persistant suscité par cet enjeu, la discussion a été segmentée en composantes distinctives plus précises qui sont souvent examinées séparément et parfois mises en corrélation. Parmi ces composantes, citons l'épargne, l'endettement, la planification de la retraite, la gestion des actifs et la consommation. Bien que la corrélation entre ces éléments soit souvent admise, leur prise en compte et leur analyse s'effectuent principalement en parallèle, plutôt que d'une manière globale. Cette approche peut sembler contraire à l'intuition, ou du moins lacunaire, puisqu'elle relègue au second plan l'élément primordial et déterminant du bien-être financier des ménages : leur patrimoine ou « richesse »¹.

Compte tenu de l'importance de la richesse dans la sécurité et le bien-être financiers des ménages et de la relative rareté des discussions publiques délibérées qui sont axées explicitement sur la richesse, CGA-Canada estime que le moment est venu d'examiner d'un œil critique les attitudes des ménages envers la constitution ou « l'accumulation » de la richesse, les méthodes qu'ils emploient à cette fin et les résultats obtenus. Dans notre étude, nous avons intégré les résultats d'un sondage d'opinion commandé par CGA-Canada à une analyse de l'information statistique disponible. Avant d'entrer dans le vif du sujet, on peut raisonnablement affirmer ce qui suit :

Ces dernières années, l'accumulation de la richesse par les ménages a surtout permis de revenir au niveau de richesse d'avant la récession, plutôt que d'atteindre de nouveaux sommets. Le niveau d'ensemble de la richesse des ménages a certes atteint un nouveau sommet à la fin de 2012, mais par rapport au début de 2008, la richesse d'un adulte canadien moyen n'a augmenté que de 6 600 \$² (ou 2,7 %). Après la récession de 2008, il a fallu trois années entières aux ménages pour retrouver leur niveau de richesse d'avant la récession. De plus, une proportion importante (29 %) des ménages indiquent ne pas avoir de richesse et près des deux tiers (62 %) de ces ménages ne prévoient pas améliorer leur situation à cet égard au cours des trois prochaines années. La difficulté d'épargner compte tenu du niveau actuel des revenus et la nécessité d'honorer d'autres obligations financières sont les deux raisons les plus fréquemment citées par les ménages pour expliquer l'incapacité à accumuler de la richesse.

1 Aux fins de la présente étude, la richesse des ménages s'entend de la différence entre la valeur des actifs des ménages et la valeur de leurs passifs.

2 Exprimé selon les prix de 2012.

Les indicateurs de la qualité de la richesse des ménages sont lents à s'améliorer ou continuent de se détériorer dans le sillage de la dernière récession. À la fin de 2012, le ratio valeur nette/revenu disponible demeurait inférieur de 7 points de pourcentage à son sommet de 688,4 % atteint avant la récession, ce qui équivaut à 5,5 années perdues pour la croissance de la richesse. La persistance de la dette a poussé le ratio total des actifs/valeur nette à des niveaux jamais vus auparavant (par exemple, de 119,8 % en 2007 à 125,4 % en 2009 et 124,5 % en 2012). Le ratio actifs financiers/valeur nette a aussi augmenté, passant de 64,3 % à 66,6 % entre 2008 et 2012, ce qui met encore plus en évidence l'exposition accrue des ménages à la volatilité des marchés.

Dans l'ensemble, les ménages sont satisfaits des résultats de l'accumulation de la richesse, mais ils sont peu nombreux à connaître la valeur monétaire de leur richesse. Même si environ 50 % des ménages estiment que le montant de la richesse qu'ils ont amassée au cours des trois dernières années est inférieur à leurs attentes, près de la moitié d'entre eux (48 %) se disent toujours très ou assez satisfaits du rythme de l'accumulation de leur richesse. Toutefois, seulement un cinquième (19 %) des ménages indiquent avoir calculé la valeur de leur richesse au cours du dernier mois; 29 % se rappellent l'avoir fait il y a de trois à six mois. À l'opposé, plus de la moitié (51 %) des ménages ont vérifié pour la dernière fois l'état de leur richesse il y a plus d'un an, ne l'ont jamais vérifié ou ne se rappellent plus quand ils l'ont fait.

L'accumulation de la richesse ne revêt qu'une certaine importance pour les ménages. Seulement trois ménages sur dix (29 %) estiment que l'accumulation de la richesse revêt une grande importance parmi leurs objectifs personnels, tandis que pour la moitié des ménages (53 %), elle n'a qu'une certaine importance. La raison la plus importante pour accumuler de la richesse est, de loin, de s'assurer un revenu régulier à la retraite – cet objectif à long terme est celui de 58 % des ménages amassant de la richesse. La consommation de la richesse dans un avenir proche n'est cependant pas écartée, l'immense majorité (80 %) des ménages reconnaissant qu'ils pourraient consommer au moins une partie de leur richesse au cours des trois prochaines années.

L'amélioration des stratégies d'accumulation de la richesse n'est pas une pratique très répandue au sein des ménages. Seulement quatre ménages sur dix (39 %) ont entrepris d'affiner leur stratégie d'épargne et de placement au cours des 12 derniers mois, tandis que trois sur dix (31 %) ont élaboré ou précisé la planification de leur retraite. Par ailleurs, pas plus d'un ménage sur dix n'a consacré du temps à l'élaboration de stratégies

liées à la richesse axées sur les études des enfants ou la planification successorale. Les ménages jugeant que l'accumulation de la richesse constitue un objectif personnel important sont nettement plus susceptibles de consacrer des efforts à l'élaboration et à l'affinement de stratégies relatives à l'accumulation de la richesse, particulièrement en matière d'épargne, de placement et de planification de la retraite.

Le recours à la création de nouveaux actifs³ par les ménages pour accumuler de la richesse a baissé. Le taux d'épargne des ménages a chuté, passant d'un sommet de 19,9 % au début des années 1980 à 3,8 % à la fin de 2012. De plus, ce ne sont pas tous les ménages qui épargnent : quelque 25 % d'entre eux n'épargnent jamais ou presque jamais. La corrélation négative entre le taux d'épargne et la richesse des ménages tend à signifier que l'appréciation des actifs freine les intentions d'épargne des ménages; c'est en fait l'évolution de la valeur des actions et des parts de fonds de placement qui est devenue le principal moteur de l'accumulation de la richesse. Le recul de l'épargne peut aussi être dû à la difficulté à affecter des fonds à l'épargne : trois ménages sur dix (29 %) disent n'avoir jamais ou presque jamais eu, au cours des 12 derniers mois, d'argent qui restait à la fin de la semaine ou du mois une fois les dépenses essentielles réglées.

L'option de l'accumulation active⁴ de la richesse au moyen de la valeur nette de la maison est sous-utilisée. L'accumulation active de la richesse par la réduction du solde du prêt hypothécaire est accessible à 39 % des ménages sondés, c'est-à-dire ceux qui ont financé leur habitation au moyen d'un emprunt. Au cours de la dernière année, seulement un cinquième (21 %) des détenteurs d'un prêt hypothécaire ont augmenté le montant de leurs remboursements ou ont effectué des versements forfaitaires dans le but d'accélérer le règlement de leur prêt. Le refinancement du prêt afin de réduire la période d'amortissement n'est pas non plus une mesure très courante : seulement 10 % des ménages qui ont un prêt hypothécaire ont choisi cette option. Bien que le quart (28 %) des ménages détenant un prêt de ce type aient récemment refinancé leur prêt pour profiter d'un taux d'intérêt plus bas, ces ménages ne se sont pas révélés plus susceptibles d'épargner régulièrement ou d'avoir de l'argent qui reste une fois les dépenses essentielles réglées que ceux n'ayant pas procédé à un refinancement. Par conséquent, les fonds supplémentaires rendus disponibles à la suite de l'allègement du fardeau de la dette ont probablement été affectés à la consommation plutôt qu'à l'accumulation de la richesse.

3 Aux fins du présent rapport, les nouveaux actifs s'entendent des actifs acquis par les ménages par l'affectation d'une partie de leur revenu actuel à l'épargne (par opposition à la consommation).

4 Pour les besoins du présent rapport, l'accumulation active de la richesse au moyen de la valeur nette de la maison s'entend des mesures que les ménages prennent, en plus de leurs obligations aux termes de leur contrat hypothécaire, dans le but d'accroître la valeur nette de leur maison.

La volatilité accrue de la valeur des actifs des ménages a pesé considérablement sur le rythme global de l'accumulation de la richesse.

Entre 1990 et 1999, les ménages ont bénéficié d'un taux de croissance moyen de leur richesse d'une année à l'autre de 3,9 % (après ajustements pour tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique); ce taux a baissé à 2,6 % au cours de la décennie qui a suivi. De plus, le résultat de cette croissance est beaucoup plus incertain, car l'écart-type des taux de croissance a augmenté, passant de 2,4 points de pourcentage par rapport à la moyenne observée entre 1990 et 1999 à 5,0 points de pourcentage par rapport à la moyenne observée entre 2000 et 2012.

Peu de ménages surveillent activement le rendement de leurs placements et l'évolution du contexte externe, malgré la volatilité et l'incertitude accrues entourant les résultats de l'accumulation de la richesse.

Un quart (28 %) des ménages détenant des placements financiers surveillent leur rendement une fois par année, voire moins souvent. De même, la surveillance de l'évolution de la situation économique et réglementaire externe n'est pas très courante. Le quart (26 %) des ménages ne surveillent habituellement pas les principaux facteurs externes pouvant influencer sur l'accumulation de la richesse, notamment l'évolution des taux d'intérêt, de la bourse, du marché de l'habitation, du système fiscal, du système de pensions, de l'inflation et du marché du travail.

L'effet de l'encours de la dette des ménages sur le niveau de la richesse est visible.

La proportion de la dette des ménages par rapport au total de leurs actifs a bondi, passant de 16,5 % au début de 2007 à 20,2 % au début de 2009, et elle est demeurée autour de ce niveau depuis. Le niveau élevé de la dette accroît l'exposition des ménages aux risques : le niveau largement supérieur à la moyenne du ratio dette/actifs et la hausse constante du ratio dette/revenu disponible indiquent que la vulnérabilité des ménages à court terme et à long terme augmente.

En se fondant sur ces éléments, il est raisonnable d'en arriver à certaines conclusions. Premièrement, il faut être prudent dans l'interprétation du niveau actuel et apparemment satisfaisant de la richesse des ménages. Deuxièmement, les ménages ne semblent pas très déterminés à accumuler de la richesse, d'autant plus que leur faible intérêt pour leur propre niveau de richesse et pour l'évolution de la conjoncture est inquiétant. Troisièmement, l'hésitation des ménages à épargner activement est à nouveau manifeste. Enfin, les niveaux d'endettement élevés des ménages continuent à accroître les risques auxquels sont exposés ces derniers, et le fait de compter sur l'appréciation d'actifs existants pour s'enrichir augmente leur vulnérabilité ainsi que l'incertitude des résultats de l'accumulation de la richesse.

Généralement, la richesse d'un ménage est définie comme étant la différence entre la valeur des actifs du ménage et la valeur de ses passifs à un moment donné; il s'agit donc d'un indicateur de ressources, qu'on appelle habituellement la « valeur nette »⁵. Cependant, pour que ces ressources augmentent, il doit y avoir accumulation de richesse. En suivant cette logique, il nous faut examiner la richesse des ménages selon deux grands axes : i) les résultats de l'accumulation de la richesse, qui peuvent être mesurés par le niveau de la valeur nette d'un ménage à un moment donné, et ii) le processus d'accumulation de la richesse, qui est généralement la conséquence d'objectifs et de stratégies très variés. Pour comprendre le processus et les résultats de l'accumulation de la richesse, il existe un certain nombre de sources qui donnent de l'information sur la richesse des ménages canadiens.

Le Système de comptabilité nationale du Canada offre de l'information trimestrielle sur le niveau de la valeur nette des ménages; cette information est réunie par agrégats au niveau du secteur et pour le Canada dans son ensemble, sans détails sur le bien-être financier des ménages par groupes socioéconomiques ou régions. Trois autres ensembles de données – l'Enquête sur la sécurité financière (ESF), l'Enquête canadienne sur les capacités financières (ECCF) (toutes les deux produites par Statistique Canada) et l'enquête Canadian Financial Monitor (CFM) réalisée par Ipsos Reid – fournissent de l'information sur la composition du bilan de certains ménages. Bien qu'elles procurent des données intéressantes, ces enquêtes ne dressent pas nécessairement un portrait exhaustif ciblé de la richesse des ménages.

L'ESF constitue une source de données bien conçue, complète et accessible au public qui offre de l'information sur le bilan du secteur des ménages; l'enquête

Généralement, la richesse d'un ménage est définie comme étant la différence entre la valeur des actifs du ménage et la valeur de ses passifs à un moment donné.

5 Des études ont montré que la richesse matérielle des ménages (c.-à-d. la différence entre la valeur de leurs actifs et la valeur de leurs passifs) ne représente qu'une partie des ressources personnelles individuelles; l'autre partie est le capital humain, qui est défini comme étant la valeur actualisée des revenus de travail futurs. La richesse sociale peut également faire partie de la richesse personnelle. Certaines études utilisent donc une définition étendue de la richesse des ménages qui comprend la richesse non-humaine et la richesse humaine (cette dernière englobant le capital humain et le capital social). Bien que cette approche présente des avantages pour évaluer le bien-être financier des particuliers à l'échelle de leur vie, l'aspect richesse humaine dépasse le cadre du présent rapport, lequel est axé sur la richesse des ménages que l'on peut mesurer directement, à savoir la valeur nette.

Il nous faut examiner la richesse des ménages selon deux grands axes : les résultats de l'accumulation de la richesse et le processus d'accumulation de la richesse.

n'est cependant réalisée qu'occasionnellement. Les données de l'ESF de 2012 doivent être publiées en 2013, et les deux éditions précédentes datent de 2005 et 1999. En outre, l'ESF fournit de l'information solide sur le bilan des ménages à un moment donné en se concentrant sur le niveau de richesse, mais sans détails concernant le processus d'accumulation de cette richesse.

L'ECCF n'a été réalisée qu'une seule fois (en 2009) et ne donne donc pas d'information sur l'évolution de la richesse des ménages dans le temps. Bien que cette enquête examine la manière dont les ménages gèrent leur argent ainsi que le niveau de leurs capacités financières, l'information compilée ne porte pas sur les attitudes ni sur les méthodes liées à l'accumulation de la richesse. L'enquête est principalement axée sur les habitudes quotidiennes de gestion de l'argent et la prise de décisions concernant des objectifs précis en matière de dépenses ou d'épargne.

La troisième source de données – l'enquête CFM – représente l'ensemble de données le plus utile puisqu'elle recueille de l'information sur les actifs et les dettes des ménages par catégories socioéconomiques et par régions, et qu'elle est réalisée chaque année depuis 1999. Elle contient aussi de l'information sur le comportement et les attitudes des ménages en ce qui concerne les produits et services bancaires et sur leur utilisation des conseils financiers et des services de planification de la retraite. À l'instar des deux autres études, les données de l'enquête CFM sont axées davantage sur les résultats que sur le processus de l'accumulation de la richesse. L'accès aux données de cette enquête est payant.

Malgré les insuffisances d'information inhérentes à tout ensemble de collecte de données, l'analyse de l'information accessible au public fournit un éclairage utile sur la richesse des ménages canadiens et sur certains des facteurs qui expliquent la formation de cette richesse. Et pour compléter cet éclairage, CGA-Canada a commandé en 2012 un sondage d'opinion qui visait à connaître le point de vue des ménages canadiens sur l'accumulation et l'utilisation de la richesse, ainsi que sur la vigueur de leur engagement dans ce processus.

Dans le texte qui suit, nous commençons par examiner les résultats de l'accumulation de la richesse par les ménages; à cette fin, nous avons évalué la richesse à un niveau global, la qualité de la richesse des ménages et le rôle de composantes précises de la richesse dans l'accumulation générale de celle-ci. Nous présentons ensuite les principales constatations découlant du sondage d'opinion de CGA-Canada qui fait ressortir le point de vue des ménages sur l'accumulation de la richesse, y compris l'importance et le but de cette accumulation, et les stratégies employées pour la gérer. Nous concluons en mettant en évidence les aspects les plus fondamentaux de nos constatations et en proposant certaines recommandations pratiques.

L'accumulation de la richesse selon les données statistiques

À première vue, évaluer la richesse d'un ménage est simple : il suffit de soustraire le total des passifs du ménage du total de ses actifs pour obtenir sa valeur nette, c'est-à-dire sa richesse. Cependant, se faire une idée du niveau adéquat de la richesse d'un ménage est plus compliqué. Il n'existe aucune référence précise qui nous permette de juger facilement du niveau de la richesse; on recourt davantage à une comparaison pour évaluer le bien-être financier des ménages en ce qui a trait à la richesse. Par exemple, on compare souvent la richesse des ménages entre des groupes présentant des caractéristiques socioéconomiques différentes, tels le revenu, l'âge, la composition de la famille et la situation géographique. Il est donc plus courant d'examiner la distribution de la richesse des ménages en mettant l'accent sur les écarts de répartition qu'en évaluant le résultat de l'accumulation de la richesse exprimé en niveau de la richesse en tant que tel. Comme il est difficile d'établir le niveau optimal de la richesse d'un ménage, l'analyse présentée dans cette section porte surtout sur l'expansion du niveau de la richesse dans le temps. Afin de proposer une représentation pratique, nous avons inclus dans l'analyse à la fois les éléments qui expliquent l'accumulation de la richesse⁶, les méthodes employées dans ce processus et leurs inconvénients.

À la fin de 2012, la richesse d'un adulte canadien moyen s'élevait à 248 700 \$, soit le plus haut niveau depuis 20 ans.

3.1. La situation des ménages quant à la richesse

Il est important de considérer à la fois le niveau global de la richesse et sa qualité pour évaluer la situation des ménages canadiens quant à la richesse.

3.1.1. Le niveau global de la richesse des ménages

À la fin de 2012, la richesse d'un adulte⁷ canadien moyen s'élevait à 248 700 \$, soit le plus haut niveau depuis 20 ans et pratiquement le double du niveau observé au début des années 1990 (après ajustements pour tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique). Toutefois, l'accumulation de la richesse n'a pas toujours suivi une tendance à la hausse. Dans l'ensemble, la dynamique de la richesse des ménages a enregistré trois types de tendances au cours des deux dernières décennies : i) des périodes d'accumulation forte, régulière et prolongée – soit de 1991 jusqu'au début de 2000, et de 2003 jusqu'au début de 2008; ii) des périodes de repli marqué – soit de 2000 jusqu'au début

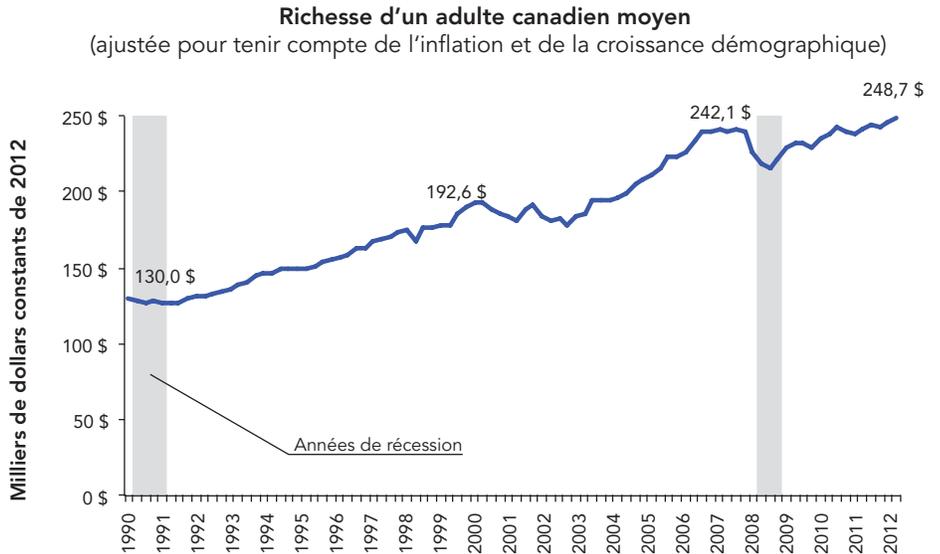
6 Aux fins de l'analyse présentée dans cette section, l'accumulation de la richesse s'entend d'une évolution positive dans la valeur de la richesse d'un adulte canadien moyen, calculée après ajustements pour tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique.

7 On entend par « adultes » les personnes de 18 ans ou plus.

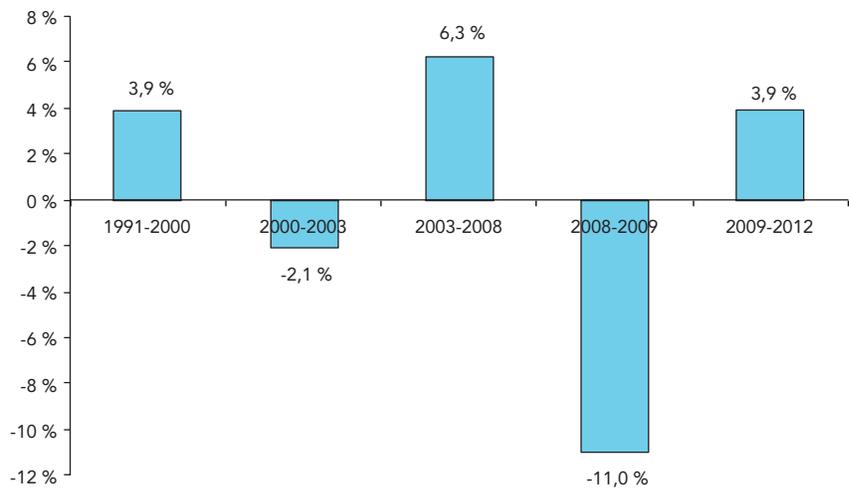
de 2003, et en 2008; et iii) une période d'accumulation quelque peu instable, mais tout de même positive, observée depuis 2009 (graphique du haut de la Figure 1).

Figure 1 – Niveau et dynamique de la richesse des ménages

Certaines phases de croissance forte peuvent être considérées comme étant « perdues »; cela est principalement le cas après un repli de la valeur de la richesse.



Taux de croissance annuel moyen – Richesse des ménages
(ajusté pour tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique)



Note : Dans le graphique du haut, on entend par « adulte » une personne de 18 ans ou plus. Dans le graphique du bas, le taux de croissance annuel moyen est calculé selon les données du premier trimestre (T1), sauf pour 2012 où on a utilisé les données du quatrième trimestre (T4).

Source : Tableaux CANSIM 378-0121, 051-0001 et 326-0020 de Statistique Canada; calculs de CGA-Canada.

Le taux de croissance de la richesse d'un adulte canadien moyen a beaucoup varié d'une période à l'autre. Dans les années 1990 et dans le sillage de la récession de 2008, on a observé un taux de croissance annuel moyen de près de 4 %. C'est cependant le milieu des années 2000 qui a été la période la plus propice à l'accroissement de la richesse des ménages : le taux de croissance moyen a atteint la marque impressionnante de 6,3 % par an, après ajustements pour tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique. On a constaté la même différence marquée en ce qui touche les deux périodes de repli de la valeur de la richesse : au début des années 2000, on a assisté à une érosion lente et prolongée de la richesse des ménages, alors que la récession de 2008 a débouché sur une diminution brusque et importante de cette richesse (graphique du bas de la Figure 1).

L'accumulation de la richesse des ménages a lieu principalement pendant les périodes de croissance forte⁸. Cependant, certaines phases de croissance forte peuvent être considérées comme étant « perdues » en ce qui a trait à l'accumulation de la richesse; cela est principalement le cas après un repli de la valeur de la richesse, tant que la richesse des ménages demeure inférieure aux niveaux observés avant le repli. Par exemple, le repli de la richesse qui s'est amorcé en 2000 s'est traduit par la perte de 1,75 an dans l'accumulation de la richesse. Après la récession de 2008, la reconstitution de la valeur de la richesse a été encore plus lente : les ménages ont eu besoin de trois années entières pour retrouver leurs niveaux de richesse d'avant la récession. Il n'est donc pas surprenant que le nouveau niveau record pour la richesse d'un adulte canadien moyen observé à la fin de 2012 soit supérieur de seulement 6 600 \$ (ou 2,7 %) au niveau enregistré au début de 2008. Bref, une grande partie de la richesse accumulée ces dernières années a davantage contribué à restaurer la richesse perdue qu'à créer de la nouvelle richesse.

Évidemment, l'âge d'une personne joue un rôle important dans les décisions et les stratégies relatives à l'accumulation de la richesse, car les besoins des ménages varient selon les stades de la vie. Finir ses études, quitter le domicile parental, lancer sa carrière et fonder une famille sont les priorités typiques de ceux qui sont dans la vingtaine et la trentaine. Pour ceux qui sont dans la quarantaine et la cinquantaine, les priorités sont plutôt la stabilité, l'accumulation d'actifs et le remboursement des principales dettes; les plus de 60 ans, eux, s'attachent généralement à mettre un terme à leur carrière, à réduire leur train de vie, à utiliser leur épargne-retraite et à gérer leurs actifs⁹. Du fait des différences dans les habitudes économiques selon l'âge, les

Le nouveau niveau record pour la richesse d'un adulte canadien moyen observé en 2012 est supérieur de seulement 2,7 % au niveau enregistré au début de 2008.

8 Des épisodes d'accumulation de la richesse sont également observables pendant les périodes globales de diminution de la richesse (par exemple, au premier trimestre de 2002); cependant, ces épisodes sont généralement de courte durée et transitoires.

9 CHAWLA, R. K. « Évolution de la richesse des familles », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, vol. 9, n° 6, p. 15, 2008.

analystes distinguent généralement trois catégories de ménages dans leurs analyses des tendances en matière d'épargne et d'accumulation de la richesse : i) les emprunteurs (moins de 45 ans); ii) les épargnants (entre 45 et 64 ans); et iii) les désépargnants (65 ans ou plus). Plus il y a d'épargnants dans la population totale, plus on peut s'attendre à ce que les niveaux de richesse soient élevés même si les habitudes d'épargne des ménages ne changent pas.

En 1990, les « emprunteurs » représentaient la majorité des adultes canadiens; en 2012, leur proportion avait nettement diminué. Parallèlement, la part des « épargnants » a augmenté, passant de 25,5 % à 35,3 %.

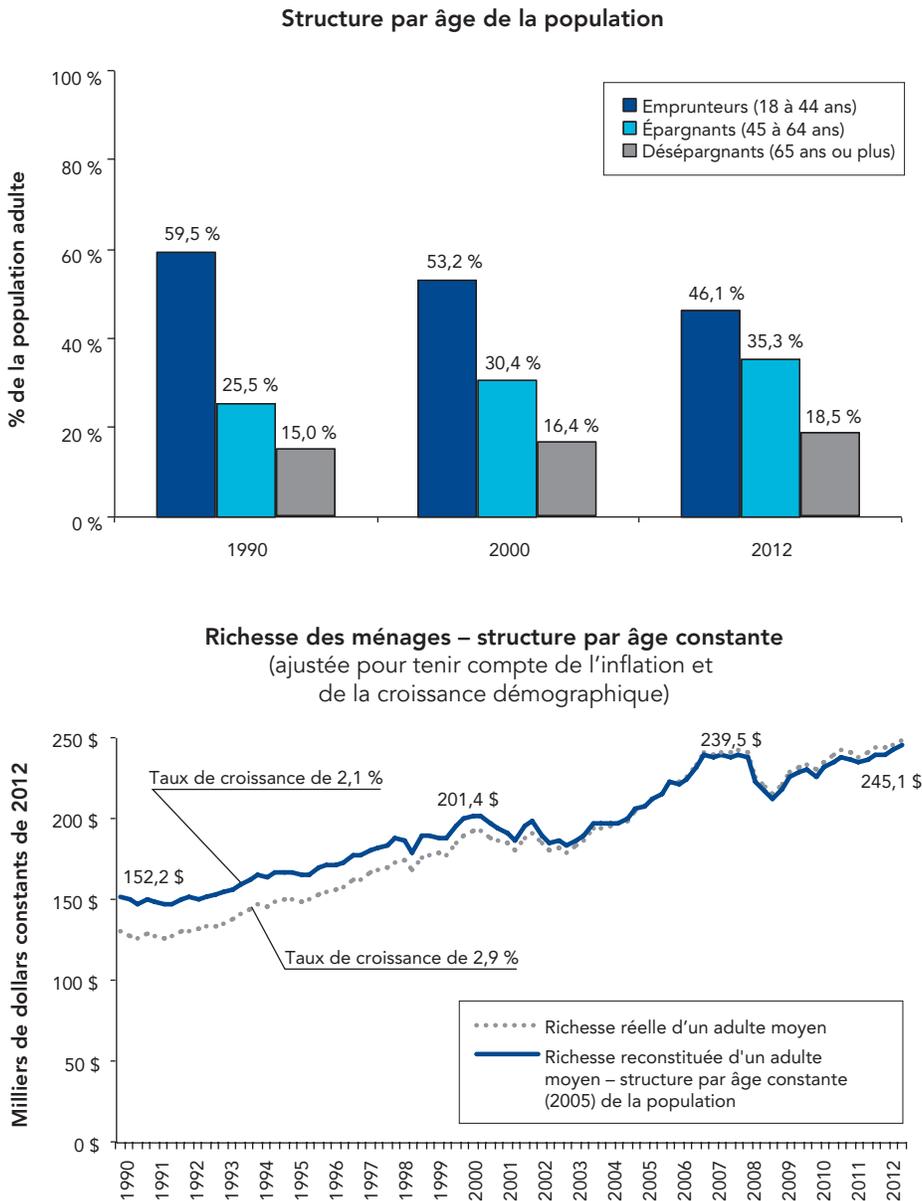
La structure par âge de la population canadienne a beaucoup évolué ces 20 dernières années du fait du vieillissement de la population. En 1990, les emprunteurs représentaient la majorité des adultes canadiens, soit 59,5 % de la population adulte, tandis que les épargnants ne représentaient qu'un quart des ménages. En 2012, les emprunteurs formaient toujours le plus grand groupe d'adultes canadiens, mais leur proportion avait nettement diminué (46,1 %). Parallèlement, la part des épargnants a augmenté, passant de 25,5 % à 35,3 % (graphique du haut de la Figure 2).

Il est assez logique de s'attendre à ce qu'un groupe de ménages composé essentiellement de personnes plus jeunes (des emprunteurs) accumule moins de richesse qu'un groupe de ménages comprenant un plus grand nombre de personnes plus âgées (des épargnants). Par conséquent, l'évolution de la structure par âge de la population amenuise la comparabilité des niveaux de richesse des ménages dans le temps, même lorsque la valeur de la richesse est ajustée pour tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique. Le graphique du bas de la Figure 2 a pour objectif de résoudre le problème de comparabilité en reconstituant le niveau de richesse qui aurait été atteint par un adulte moyen si la structure par âge de la population était restée constante pendant les 20 dernières années. Cette simulation nous montre que le niveau reconstitué de la richesse des ménages pour un adulte moyen en 2012 demeure le niveau le plus élevé des dernières décennies; cependant, le taux de croissance annuel moyen (2,1 %) du niveau reconstitué est inférieur au taux de 2,9 % réellement observé pendant cette période. Ainsi, une partie de la croissance globale de la richesse qui a eu lieu ces 20 dernières années s'explique par l'évolution de la structure par âge de la population, plutôt que par de meilleures habitudes des ménages au chapitre de l'accumulation de la richesse.

3.1.2. La qualité de la richesse des ménages

En plus du niveau global de la richesse, on peut évaluer la qualité de la richesse des ménages et la solidité de leur situation financière. Il est possible, à cet effet, d'avoir recours à plusieurs indicateurs qui mettent en rapport la valeur nette avec le revenu disponible et les actifs des ménages. La Figure 3 montre que ces indicateurs ont suivi des trajectoires très différentes après la récession de 2008 et à long terme; toutefois, ces indicateurs révèlent tous une certaine détérioration de la richesse des ménages.

Figure 2 – Structure par âge de la population et niveau de la richesse des ménages



Une partie de la croissance globale de la richesse qui a eu lieu ces 20 dernières années s'explique par l'évolution de la structure par âge de la population, plutôt que par de meilleures habitudes au chapitre de l'accumulation de la richesse.

Note : Dans le graphique du haut, la population adulte s'entend des personnes de 18 ans ou plus. Dans le graphique du bas, on a supposé que la propension des ménages dans chaque groupe d'âge à accumuler de la richesse ne change pas au fil des ans et qu'elle reste au niveau observé en 2005. Le taux de croissance s'entend du taux de croissance annuel moyen observé entre 1990 et 2012.

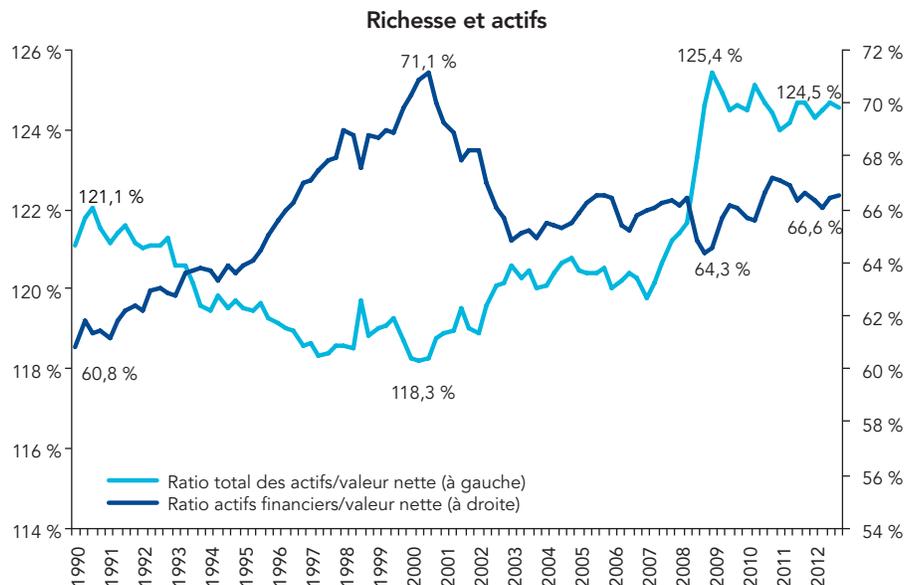
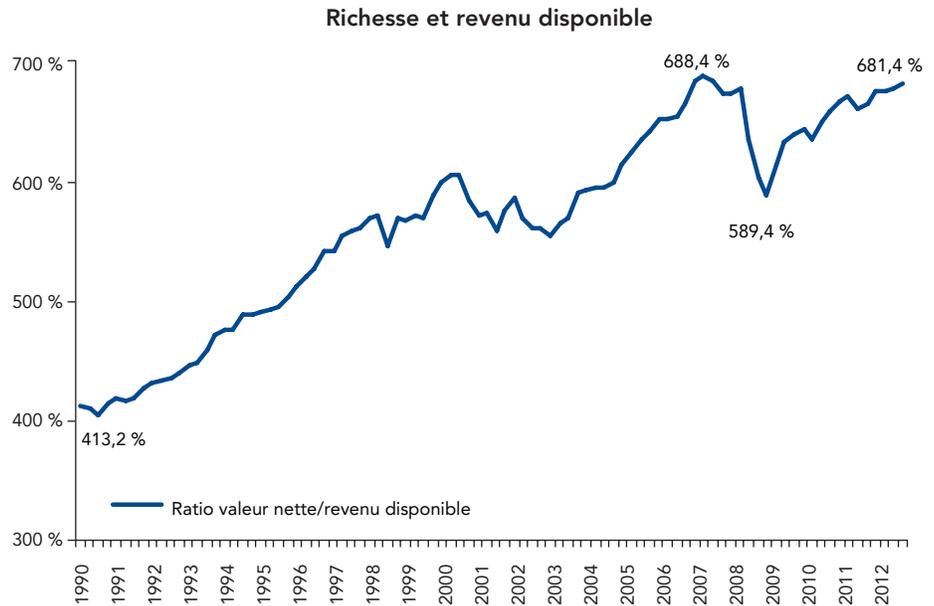
Source : Tableaux CANSIM 378-0121, 051-0001 et 326-0020 de Statistique Canada; Enquête sur la sécurité financière (utilisée pour établir la distribution de la richesse par groupe d'âge); calculs de CGA-Canada.

L'évolution du ratio valeur nette/revenu disponible suggère que la richesse des ménages a augmenté plus vite que le revenu disponible personnel ces quatre dernières années, puisque le ratio est passé de 589,4 % au début de 2009 à

681,4 % en 2012. Le ratio a aussi nettement augmenté à long terme, à savoir de plus de 1,5 fois au cours des 20 dernières années. Cependant, à la fin de 2012, le ratio valeur nette/revenu disponible demeurait inférieur à son sommet de 688,4 % atteint avant la récession, à la mi-2007. Pour le secteur des ménages, cela représente une perte de 5,5 années dans l'accumulation de la richesse (graphique du haut de la Figure 3).

Figure 3 – Ratios financiers liés à la richesse

Les indicateurs utilisés dans la mesure de la situation financière des ménages révèlent tous une certaine détérioration de la richesse des ménages.



Source : Tableau CANSIM 378-0123 de Statistique Canada.

La détérioration du ratio total des actifs/valeur nette après la récession est également manifeste. Compte tenu de la persistance de l'endettement, ce ratio a atteint 125,4 % en 2009, alors qu'il était de 119,8 % au début de 2007, avant la récession. Bien que la valeur des actifs se soit progressivement rétablie depuis la dernière récession, la croissance persistante de la dette des ménages n'a pas permis au ratio de revenir aux niveaux beaucoup plus modérés observés dans la première moitié des années 2000. Le niveau actuel d'un autre indicateur, soit le ratio actifs financiers/valeur nette, indique que la vulnérabilité de la richesse des ménages aux fluctuations des marchés boursiers, des taux d'intérêt et des taux de change s'est accrue, puisque le ratio affiche une tendance relativement haussière ces dernières années : après un creux en dix ans de 64,3 % à la fin de 2008, il est passé à 66,6 % à la fin de 2012 (graphique du bas de la Figure 3).

Pour évaluer la qualité de la richesse des ménages, il serait particulièrement intéressant de jauger la distribution de la richesse entre des ménages présentant des caractéristiques socio-économiques différentes : tous les autres facteurs demeurant constants, une augmentation de l'inégalité dans la distribution de la richesse tendrait à indiquer une détérioration de la richesse d'une grande proportion des ménages. Cela dit, les ensembles de données permettant une telle analyse ne sont pas accessibles au public. Comme nous l'avons déjà dit, les données accessibles au public les plus récentes qui détaillent la distribution de la richesse entre les ménages proviennent de l'Enquête canadienne sur les capacités financières réalisée par Statistique Canada au début de 2009. Il s'agissait d'une enquête ponctuelle réalisée juste après la crise financière de 2008 dont les répercussions sur la situation financière des ménages ont été majeures. Cette enquête demeure une source précieuse d'information sur les capacités financières des Canadiens, mais la proximité de la collecte des données avec le paroxysme de la crise financière de 2008, ainsi que le temps écoulé depuis, limitent sa pertinence.

3.2. Les composantes de l'accumulation de la richesse

Pour qu'il y ait accumulation de richesse, la valeur des éléments constitutifs de la richesse doit croître. Par conséquent, la croissance de la richesse ou de la valeur nette peut se produire de plusieurs façons. Comme nous le verrons en détail ci-après, seuls certains groupes d'actifs ont une influence particulièrement forte sur les résultats de l'accumulation de la richesse, et les ménages affichent des préférences marquées au chapitre des méthodes employées pour cette accumulation.

Les actifs et les passifs des ménages sont les deux composantes de la richesse, mais ils font évoluer sa valeur dans des directions opposées.

Au cours des 20 dernières années, l'évolution de la valeur des actifs financiers s'est imposée comme la principale explication de la croissance de la richesse des ménages; les actifs non financiers ont joué un rôle beaucoup plus subtil.

3.2.1. Le rôle des actifs et des passifs dans l'accumulation de la richesse

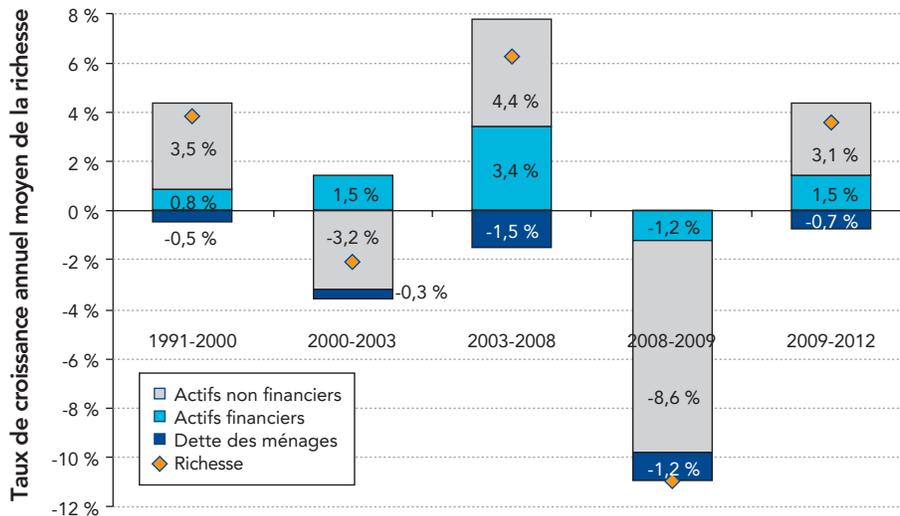
Les actifs (financiers et non financiers) et les passifs des ménages sont les deux composantes de la richesse, mais ils font évoluer sa valeur dans des directions opposées. En 2012, les actifs financiers constituaient environ 66,3 % de la richesse des ménages, tandis que les actifs non financiers en représentaient une proportion de 58,2 %. La dette annulait près d'un quart (24,5 %) de la richesse des ménages, les prêts hypothécaires représentant jusqu'à 15,5 % de ce chiffre¹⁰. En ce qui concerne l'accumulation de la richesse, il faut toutefois noter que le rythme de l'expansion des composantes de la richesse devient beaucoup plus important que leur proportion. Pour que les ménages accumulent de la richesse, le taux de croissance des actifs doit tout simplement être supérieur au taux de croissance de la dette.

Au cours des 20 dernières années, l'évolution de la valeur des actifs financiers s'est imposée comme la principale explication de la croissance de la richesse des ménages. Par exemple, entre 2003 et 2008 (la période où l'accumulation de la richesse a été la plus intense), l'augmentation de la valeur des actifs financiers a contribué à hauteur de 4,4 points de pourcentage (soit plus des deux tiers) au taux de croissance annuel moyen de 6,3 % de la richesse des ménages. Pendant la récession de 2008, c'est aussi la valeur des actifs financiers qui a nui le plus au niveau de la richesse des ménages, contribuant à hauteur de 8,6 points de pourcentage (soit plus des trois quarts) au taux de recul de la richesse de 11,0 % enregistré en 2008 (Figure 4).

Les actifs non financiers ont quant à eux joué un rôle beaucoup plus subtil dans l'accumulation de la richesse durant toutes les périodes considérées, à l'exception de la forte expansion qui a eu lieu entre 2003 et 2008. Au cours de cette période, la contribution des actifs non financiers au taux de croissance de la richesse a été assez comparable à celle des actifs financiers (3,4 et 4,4 points de pourcentage, respectivement). Étonnamment, la croissance de la dette des ménages a eu un effet plutôt modéré sur l'évolution de leur richesse; cependant, l'impact de la dette a été plus prononcé dans certaines périodes que dans d'autres. Par exemple, entre 2003 et 2008, la croissance de la dette des ménages a ralenti le taux de croissance potentiel de la richesse de 1,5 point de pourcentage, soit près d'un cinquième de l'expansion qui aurait pu être réalisée sans augmentation de la dette. Par contre, dans les années 1990, l'expansion de la dette a annulé une proportion beaucoup plus petite (environ un dixième) de la croissance de la richesse (Figure 4).

10 D'après le tableau CANSIM 378-0121 de Statistique Canada; calculs de CGA-Canada.

Figure 4 – Richesse des ménages – composantes de la croissance



Note : Le taux de croissance annuel moyen est ajusté pour tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique et est calculé selon les données du T1, sauf pour 2012 où l'on a utilisé les données du T4; la dette des ménages s'entend du total des passifs financiers des ménages.

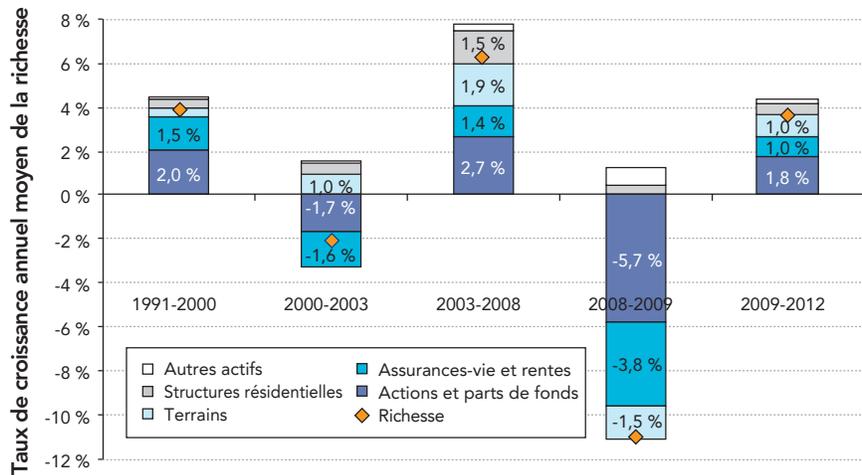
Source : Tableaux CANSIM 378-0121, 051-0001 et 326-0020 de Statistique Canada; calculs de CGA-Canada.

On distingue habituellement au moins une dizaine d'actifs différents dans les actifs financiers et non financiers des ménages, mais seuls quelques-uns ont des répercussions véritablement marquées sur l'accumulation de la richesse. Ainsi, au cours des deux dernières décennies, les actions et les parts de fonds de placement ont été en permanence le moteur principal de l'accumulation de la richesse. Ce type d'actifs a aussi été le principal contributeur du repli de la richesse pendant les périodes de détérioration de la situation financière des ménages. Par exemple, entre 2003 et 2008 (la période où l'accumulation de la richesse a été la plus intense), les actions et les parts de fonds de placement ont contribué à hauteur de 2,7 points de pourcentage (soit près de la moitié) au taux de croissance annuel moyen de 6,3 % de la richesse des ménages. De même, durant la dernière reprise économique, la croissance des actions a encore représenté près de la moitié (1,8 point de pourcentage sur 3,9 %) de la croissance de la richesse. Pendant la récession de 2008, plus de la moitié du repli de la richesse s'est révélée attribuable à ce type d'actifs (graphique du haut de la Figure 5).

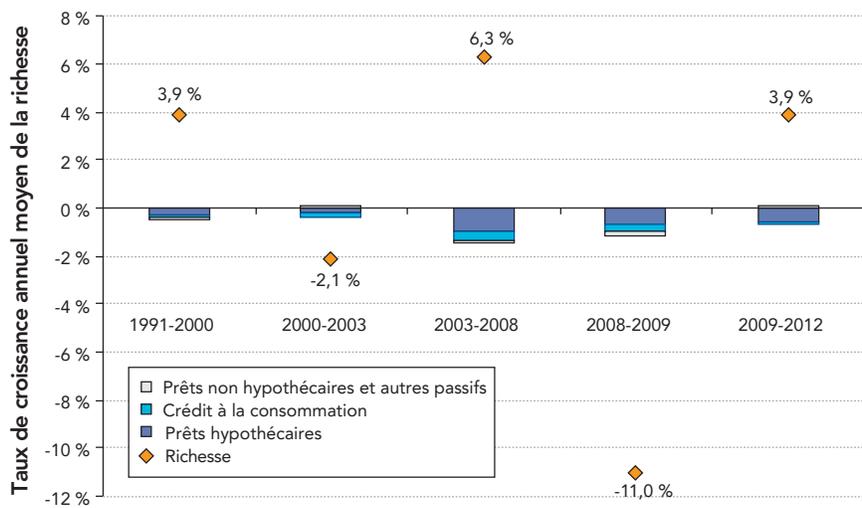
On distingue habituellement au moins une dizaine d'actifs différents dans les ménages, mais seuls quelques-uns ont des répercussions véritablement marquées sur l'accumulation de la richesse.

Figure 5 – Contribution de différents types d'actifs et de dettes des ménages à l'accumulation de la richesse

Actifs des ménages



Dettes des ménages



Note : Le taux de croissance annuel moyen est ajusté pour tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique et est calculé selon les données du T1, sauf pour 2012 où l'on a utilisé les données du T4; la dette des ménages s'entend du total des passifs financiers des ménages. Graphique du haut : « Actions et parts de fonds » est une formulation abrégée de la catégorie « Actions et parts de fonds de placement »

Source : Tableaux CANSIM 378-0121, 051-0001 et 326-0020 de Statistique Canada; calculs de CGA-Canada.

Les actions et les parts de fonds de placement ont été en permanence le moteur principal de l'accumulation de la richesse; la croissance de la dette des ménages a constamment amoindri leurs efforts d'accumulation de la richesse.

Le groupe d'actifs qui comprend les assurances-vie et les rentes a contribué de manière assez fable et importante à l'accumulation de la richesse, alors que l'influence des autres éléments d'actifs a été moins systématique. On pense généralement que la résidence est le principal élément constitutif de la

richesse des ménages, mais les données agrégées sur les ménages indiquent que la hausse de la valeur de marché de ce type d'actifs n'a eu qu'une incidence mineure sur la croissance globale de la richesse des ménages pour la plupart des années. Il n'y a qu'entre 2003 et 2008 que le bond de la valeur des structures résidentielles a soutenu l'accumulation de la richesse d'une manière similaire à d'autres grands types d'actifs : concrètement, la hausse de la valeur de l'immobilier a contribué à hauteur de 1,5 point de pourcentage (soit près du quart) au taux de croissance annuel moyen de 6,3 % observé pendant cette période (graphique du haut de la Figure 5).

Le classement des composantes de la dette des ménages est beaucoup plus simple que celui des actifs des ménages, et il se limite à trois catégories : prêts hypothécaires, crédit à la consommation et prêts non hypothécaires et autres passifs. Au cours des deux dernières décennies, la croissance de la dette des ménages a constamment amoindri leurs efforts d'accumulation de la richesse, les prêts hypothécaires jouant le premier rôle dans cette dynamique. Par exemple, entre 2003 et 2008, la croissance des prêts hypothécaires a réduit de 0,9 point de pourcentage le taux de croissance des actifs, ce qui a débouché sur un taux de croissance annuel moyen de la richesse de 6,3 % pendant cette période. Toujours pendant cette période, les autres composantes de la dette ont soustrait 0,6 point de pourcentage à la croissance potentielle de la richesse. Plus récemment, l'effet de la croissance de la dette sur l'accumulation de la richesse a diminué, mais seulement légèrement (graphique du bas de la Figure 5).

3.2.2. Les méthodes couramment employées pour accumuler de la richesse

L'accumulation de la richesse peut prendre plusieurs formes. Les ménages peuvent créer des nouveaux actifs en utilisant une partie des revenus qu'ils n'ont pas dépensés (c.-à-d. en épargnant). Que cette nouvelle épargne soit placée ou simplement conservée sous la forme de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie, elle se traduit par une accumulation de richesse. Par ailleurs, la richesse peut être créée par l'appréciation d'actifs existants qui génèrent des rendements d'investissement positifs. Enfin, elle peut découler de la réduction de la dette active d'un ménage. La création de nouveaux actifs et la réduction de la dette active débouchent sur une certaine augmentation de la richesse (si tous les autres facteurs demeurent constants); qui plus est, ces deux méthodes sont sous le contrôle direct du ménage. À l'inverse, l'appréciation d'actifs existants implique une incertitude quant au résultat puisque les rendements d'investissement positifs ne sont pas assurés et sont largement indépendants du contrôle immédiat du ménage.

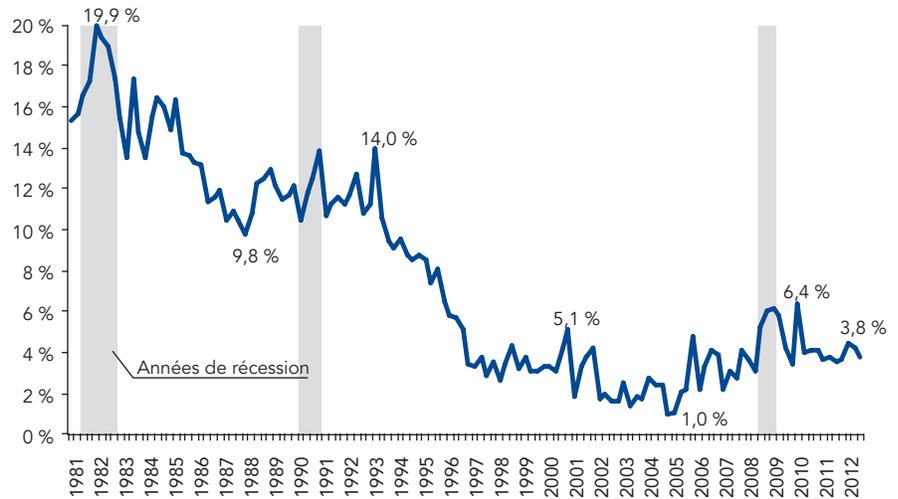
La dynamique du taux d'épargne des ménages indique que, depuis 20 ans, les ménages recourent beaucoup moins à l'acquisition de nouveaux actifs pour accumuler de la richesse. Le taux d'épargne des ménages s'est effondré,

Depuis 20 ans, les ménages recourent beaucoup moins à l'acquisition de nouveaux actifs pour accumuler de la richesse.

passant d'un sommet de 19,9 % au début des années 1980 à un creux de 1,0 % au début de 2005. Même s'il s'est amélioré pendant la dernière récession, le taux d'épargne était encore cinq fois plus faible à la fin de 2012 qu'au début des années 1980 (graphique du haut de la Figure 6).

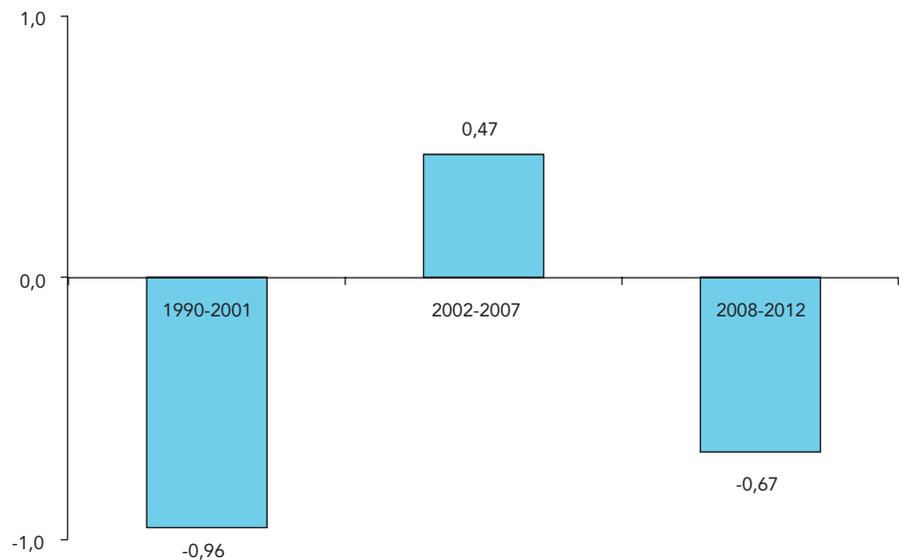
Figure 6 – Épargne et richesse des ménages

Taux d'épargne des ménages



Après la dernière récession, l'appréciation des actifs a une nouvelle fois semblé freiner les intentions d'épargne des ménages.

Corrélation entre le taux d'épargne et le ratio valeur nette/revenu disponible



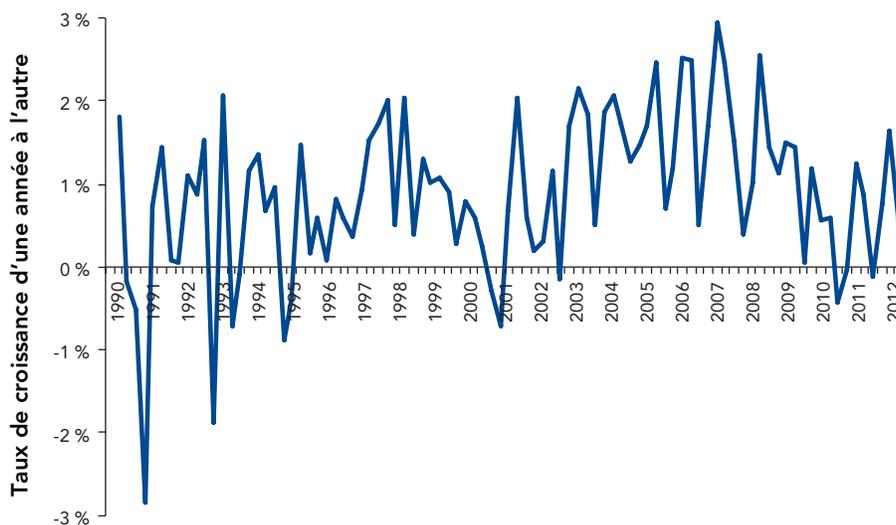
Source : Tableaux CANSIM 380-0072 et 378-0123 de Statistique Canada; calculs de CGA-Canada.

La baisse du taux d'épargne semble être une réaction des ménages aux hausses prononcées et continues des marchés boursiers et immobiliers qui ont accru la valeur de leurs actifs et leur valeur nette. Cette corrélation n'a toutefois pas toujours été constante. La forte corrélation négative (-0,96) entre le taux d'épargne des ménages et le ratio richesse/revenu disponible observée entre 1990 et 1999 peut confirmer que les consommateurs ont considéré l'appréciation des actifs comme un substitut à l'épargne pendant cette période. Cette corrélation s'est inversée (comme l'indique la corrélation positive de 0,47) au milieu des années 2000 lorsqu'une hausse du taux d'épargne et une forte croissance de la richesse ont coexisté. Cependant, après la dernière récession, l'appréciation des actifs a une nouvelle fois semblé freiner les intentions d'épargne des ménages. Comme on le voit sur le graphique du bas de la Figure 6, la corrélation entre le taux d'épargne et la richesse a été assez étroite mais négative (-0,69) entre 2008 et 2012.

Une réduction de la dette active peut effectivement se traduire par une augmentation de la valeur de la richesse si tous les autres facteurs demeurent constants; cependant, les baisses réelles du niveau global de la dette des ménages sont assez rares. Comme on le voit sur la Figure 7, au cours des 18 dernières années, on a observé seulement cinq épisodes de diminution du niveau de la dette des ménages (après ajustements pour tenir compte de l'inflation et la croissance démographique). Même si de tels épisodes étaient plus fréquents au début des années 1990, ils ont été assez sporadiques et ont alterné avec des périodes de forte hausse. La rareté des périodes de diminution de la dette des ménages dans l'ensemble peut surprendre compte tenu de la transformation marquée de la structure par âge de la population canadienne. Comme il a été mentionné au point 3.1.1, la proportion des ménages dans le groupe d'âge des emprunteurs est beaucoup moins importante dans la société aujourd'hui qu'il y a une vingtaine d'années.

Les baisses réelles
du niveau global de la
dette des ménages sont
assez rares.

Figure 7 – Évolution de la dette des ménages



Des ajustements favorables, mais aussi défavorables, ont été observés dans la composition des actifs des ménages au cours de la dernière décennie.

Note : Le taux de croissance est ajusté pour tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique; la dette des ménages s'entend du total des passifs financiers des ménages.

Source : Tableaux CANSIM 378-0121, 051-0001 et 326-0020 de Statistique Canada; calculs de CGA-Canada.

Le rôle moindre joué par la création de nouveaux actifs et la réduction de l'endettement dans l'accumulation de la richesse laisse penser que les ménages comptent essentiellement sur l'appréciation de la valeur d'actifs existants pour s'enrichir. Comme nous le verrons dans les paragraphes suivants, cette tendance présente quelques inconvénients.

3.3. Les inconvénients des méthodes couramment employées pour accumuler de la richesse

Les deux principaux inconvénients associés à l'importance qu'accordent les ménages à l'appréciation de la valeur d'actifs existants dans l'accumulation de la richesse sont liés à l'évolution de la composition de leurs actifs et à l'exposition accrue à des événements défavorables en raison du niveau élevé de leur endettement.

3.3.1. L'évolution de la composition des actifs des ménages

L'année 2000 est devenue un moment décisif en ce qui a trait au rôle respectif de plusieurs groupes d'actifs dans le portefeuille des ménages. Par exemple, l'importance des terrains dans le total des actifs, qui a diminué lentement mais régulièrement entre 1990 et 2000, a amorcé une remontée par la suite, la part des terrains dans le total des actifs passant de 13,1 % en 2000 à 19,3 %

en 2012. Le rôle des assurances-vie et des rentes a évolué en sens inverse : la hausse de 5 points de pourcentage de la part de ce groupe d'actifs observée tout au long des années 1990 a été annihilée par la baisse enregistrée dans les années 2000. Sur 20 ans, la part des assurances-vie et des rentes dans le total des actifs n'a donc finalement pas beaucoup changé (passant de 18,4 % du total des actifs des ménages en 1990 à 18,8 % en 2012), mais elle a beaucoup fluctué sur cette période (Figure 8). Étant donné ces changements importants relativement aux tendances, l'analyse des variations de la structure des actifs des ménages dépend beaucoup de la période considérée. Compte tenu de ce qui précède, l'analyse présentée ici est principalement axée sur la période comprise entre 2000 et 2012.

La liquidité globale de la composition des actifs des ménages n'a pas beaucoup évolué, même si des ajustements favorables, mais aussi défavorables, ont été observés au cours de la dernière décennie. Entre 2000 et 2012, les ménages ont accru progressivement mais régulièrement leurs avoirs dans les structures résidentielles et surtout les terrains; la part combinée des structures résidentielles et des terrains est passée de 31,3 % du total des actifs en 2000 à 39,8 % en 2012.

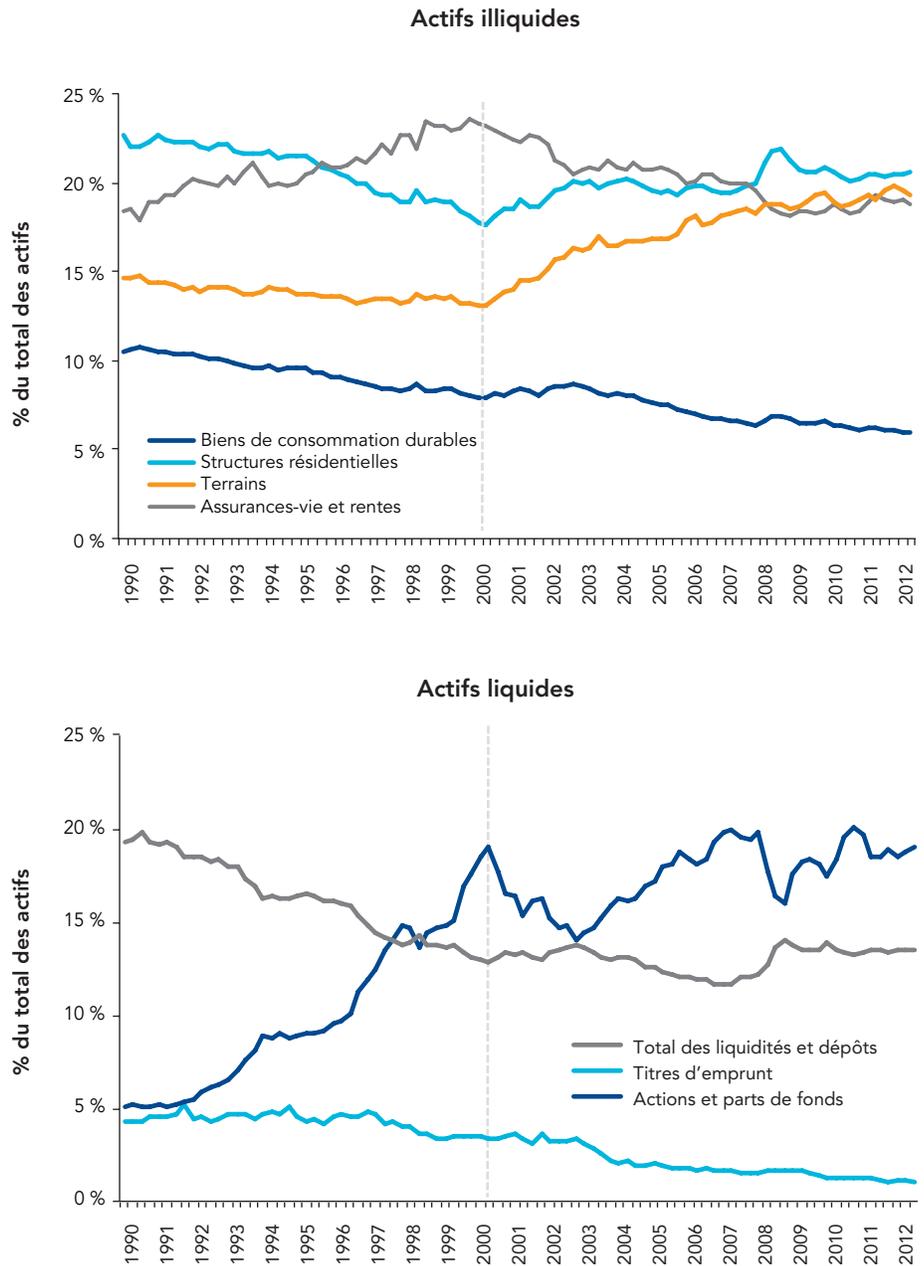
Cet accroissement a été quelque peu affaibli par la dynamique d'un autre groupe d'actifs illiquides : les assurances-vie et rentes¹¹ dont la part a baissé, reculant de 23,5 % à 18,8 % au cours de la même période. Ce dernier élément peut être considéré comme une amélioration favorable de la structure des actifs des ménages, puisque les assurances-vie et les rentes sont principalement des actifs non négociables qui représentent de la valeur pour leurs titulaires, mais ne sont ni échangeables ni transférables et ne peuvent donc servir de coussin de sécurité dans les périodes difficiles. Autre évolution favorable dans la structure des actifs des ménages : la diminution du poids des biens de consommation durables dans la composition des actifs. La valeur de marché de ces actifs augmente rarement et ne contribue donc pas beaucoup à la croissance de la richesse (graphique du haut de la Figure 8).

En ce qui concerne la composition des actifs liquides, la part des actifs à faible rendement et à faible risque a baissé au profit de celle des actifs plus risqués et plus volatils.

11 Il n'est pas tout à fait précis de considérer le groupe d'actifs des « assurances-vie et rentes » comme étant illiquide puisque le groupe englobe différents types d'éléments d'actif dont certains peuvent être considérés comme étant liquides. En particulier, la valeur de rachat d'une police d'assurance-vie entière peut être considérée comme un actif liquide, et non illiquide. Cependant, le Système de comptabilité nationale ne donne pas de détails sur la composition du groupe d'actifs des assurances-vie et des rentes, ce qui ne permet pas une répartition plus précise des actifs des ménages entre les actifs liquides et les actifs illiquides. Comme les ménages consacrent cinq fois plus d'argent à leur épargne-retraite et à leurs régimes de retraite qu'au paiement de leurs primes d'assurance-vie entière, temporaire ou mixte, tout le groupe des actifs de la catégorie « assurances-vie et rentes » est traité comme un groupe d'actifs illiquides dans le présent rapport.

Figure 8 – Évolution de la composition des actifs des ménages

La volatilité accrue de la valeur des actifs des ménages a pesé considérablement sur le rythme global de l'accumulation de la richesse au cours de la dernière décennie.



Source : Tableau CANSIM 378-0121 de Statistique Canada; calculs de CGA-Canada.

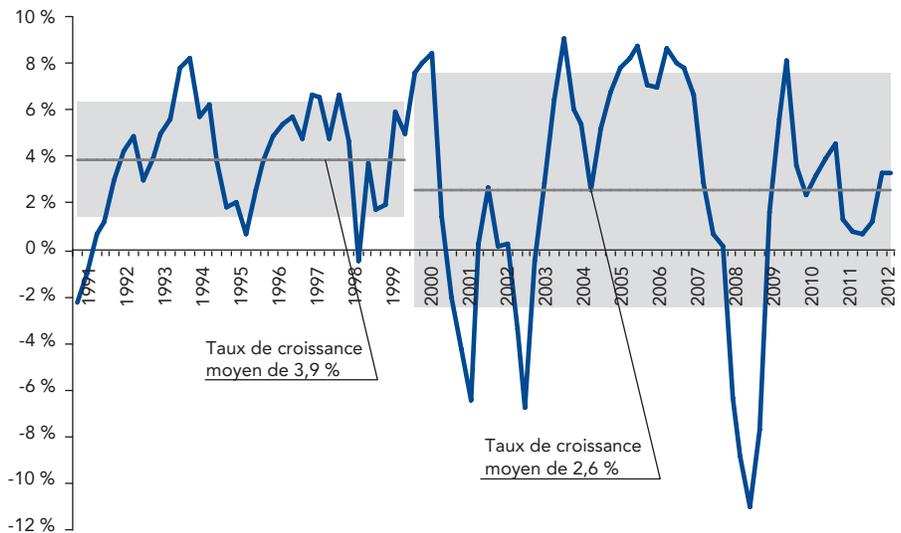
L'évolution de la composition des actifs liquides peut sembler moins favorable dans la mesure où la part des actifs moins risqués, à plus faible rendement, dans l'ensemble des actifs a baissé au profit de celle des actifs plus risqués et plus volatils. Cette tendance est manifeste à long terme : la part de la trésorerie, des dépôts de monnaie et des titres d'emprunt a reculé, passant de 23,5 % du total des actifs en 1990 à 14,5 % en 2012, tandis que la proportion des actions et des parts de fonds de placement a augmenté, passant de 5,0 % à 19,1 % du total des actifs sur la même période (graphique du bas de la Figure 8). Bien que cette évolution des préférences s'explique largement par la faiblesse des taux d'intérêt sur les dépôts et les titres à revenu fixe, les ménages disposent aujourd'hui d'une réserve de fonds à faible risque moindre en cas de chocs économiques. L'autre inconvénient de cette tendance est que la part des placements en titres de capitaux propres dans le total des actifs est devenue beaucoup plus importante, mais aussi beaucoup plus volatile dans les années 2000, ce qui laisse penser que l'appréciation de ces types d'actifs constitue dorénavant une source d'accumulation de la richesse moins fiable qu'elle ne l'était lors de la décennie précédente.

La volatilité accrue de la valeur des actifs des ménages, due principalement aux fluctuations des placements de ces derniers en titres de capitaux propres, a pesé considérablement sur le rythme global de l'accumulation de la richesse au cours de la dernière décennie comparativement à la décennie antérieure. Comme on le voit à la Figure 9, les ménages ont profité d'une croissance moyenne de leur richesse d'une année à l'autre de 3,9 % entre 1990 et 1999 (après ajustements pour tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique); ce taux a baissé à 2,6 % au cours de la décennie suivante. Cette croissance est toutefois de plus en plus incertaine : l'écart-type qui peut servir à évaluer la volatilité des taux de croissance est passé de 2,4 points de pourcentage par rapport à la moyenne observée entre 1990 et 1999 à 5 points de pourcentage pour les années comprises entre 2000 et 2012.

On a observé des améliorations dans le rythme de l'expansion de la dette des ménages ces dernières années.

L'encours de la dette continue d'avoir une nette incidence sur le niveau de la richesse.

Figure 9 – Croissance de la richesse des ménages d'une année à l'autre



Note : Le taux de croissance est ajusté pour tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique; les zones grises représentent les valeurs comprises dans un écart-type par rapport à la moyenne.

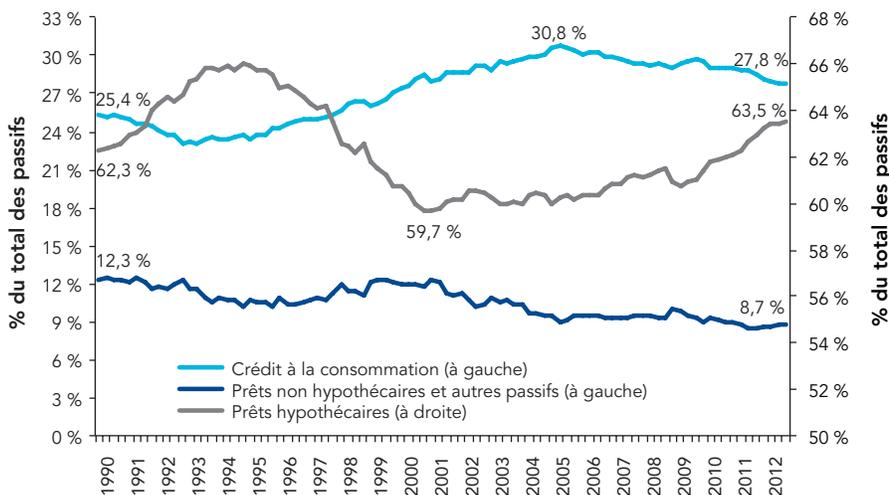
Source : Tableaux CANSIM 378-0121, 051-0001 et 326-0020 de Statistique Canada; calculs de CGA-Canada.

3.3.2. Le risque accru en raison du niveau élevé de la dette des ménages

On a observé des améliorations dans le rythme de l'expansion de la dette des ménages ces dernières années¹². La croissance de la dette des ménages d'une année à l'autre (après ajustements pour tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique) a diminué, passant de 6,1 % à la fin de la dernière récession à seulement 1,4 % en mai 2011. Bien que le rythme de l'expansion ait légèrement accéléré depuis, il demeure bien inférieur à la moyenne à long terme. Cette diminution s'explique en grande partie par le net ralentissement du taux de croissance du crédit à la consommation qui est resté négatif tout au long de 2011 et est demeuré proche de zéro depuis. Cela a amélioré la composition globale de la dette des ménages en réduisant la part du crédit à la consommation et des autres prêts non hypothécaires dans la composition totale du crédit (Figure 10). Cette évolution est encourageante dans la mesure où le crédit à la consommation et les autres prêts non hypothécaires ne sont pas garantis par des actifs qui s'apprécient et sont donc particulièrement désavantageux pour l'accumulation de la richesse.

12 CGA-Canada suit la question de la dette des ménages depuis le début de 2007 et a publié quatre rapports de recherche qui présentent des analyses approfondies de l'évolution de l'endettement au fil des cycles économiques; ces rapports étudient également l'incidence de l'endettement sur la vulnérabilité des ménages aux chocs et sur leur capacité de remboursement. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site Web de CGA-Canada (www.cga.org/canada-fr).

Figure 10 – Évolution de la composition de la dette des ménages



Source : Tableau CANSIM 378-0121 de Statistique Canada; calculs de CGA-Canada.

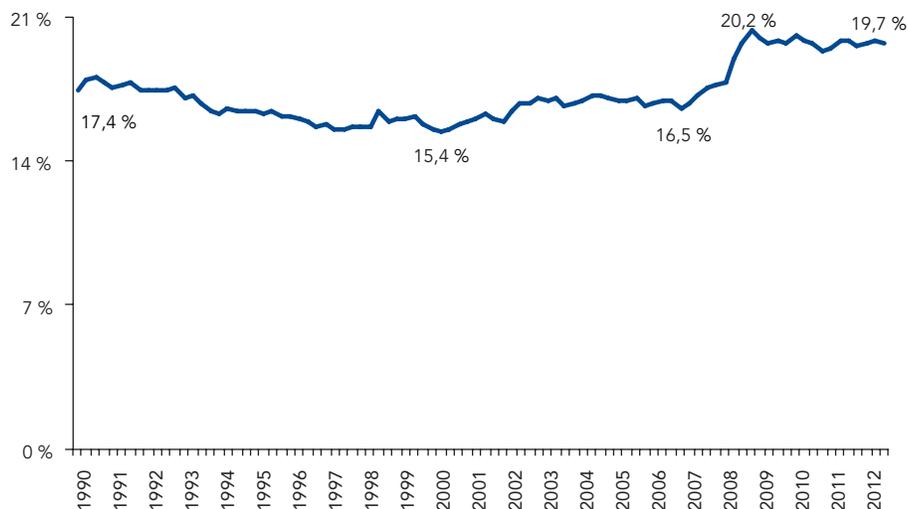
Comme il a été mentionné au point 3.2.1, le taux d’expansion de la dette des ménages observé au cours des deux dernières décennies n’a fait diminuer que légèrement le rythme de l’accumulation de la richesse. L’encours de la dette a, lui, une nette incidence sur le niveau de la richesse. Concrètement, la mesure dans laquelle la dette réduit la richesse s’est accrue considérablement durant la dernière récession : la proportion de la dette par rapport au total des actifs des ménages a bondi, passant de 16,5 % au début de 2007 à 20,2 % au début de 2009; aujourd’hui, elle demeure à un niveau beaucoup plus élevé que sa moyenne à long terme de 16,6 % observée dans les années 1990 et la majorité des années 2000 (graphique du haut de la Figure 11). Non seulement le niveau déjà élevé du ratio dette/actifs réduit la richesse des ménages, mais il accroît également leur vulnérabilité à long terme puisqu’il leur faudra liquider une plus grande proportion de leurs actifs pour payer leur dette.

De plus, un niveau élevé d’endettement accroît le risque de diminution de la richesse. Le ratio dette/revenu a atteint un nouveau sommet de 167,1 % à la fin de 2012. En fait, la hausse rapide de cet indicateur est assez constante depuis 2001, indépendamment des phases haussières ou baissières des cycles économiques correspondants (graphique du bas de la Figure 11). La poursuite de la tendance à la hausse du ratio dette/revenu que l’on observe tend à signifier une nouvelle accentuation de la vulnérabilité à court terme des ménages et de leur risque de défaut qui pourrait déboucher sur une diminution de la richesse, surtout compte tenu du fait que les portefeuilles d’actifs sont maintenant dominés par des actifs dont les cours sont très volatils.

Non seulement le niveau déjà élevé du ratio dette/actifs réduit la richesse des ménages, mais il accroît également leur vulnérabilité à long terme.

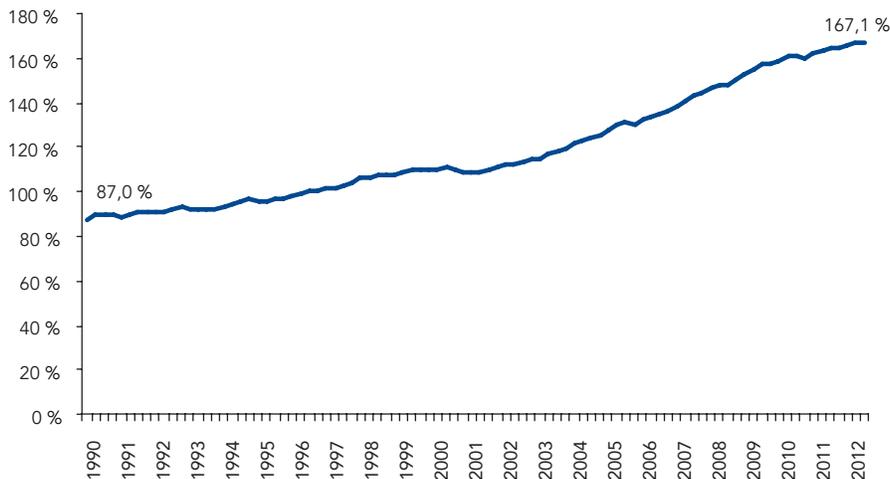
Figure 11 – Ratios d'endettement des ménages sélectionnés

Ratio dette/actifs



La poursuite de la tendance à la hausse du ratio dette/revenu que l'on observe tend à signifier une nouvelle accentuation de la vulnérabilité à court terme des ménages.

Ratio dette/revenu



Note : La dette des ménages s'entend du total des passifs financiers des ménages.

Source : Tableau CANSIM 378-0123 de Statistique Canada.

En résumé, il convient de porter une attention particulière aux points suivants. Premièrement, une grande partie de l'accumulation de la richesse observée ces dernières années a surtout servi à revenir à la situation d'avant la récession, plutôt qu'à atteindre de nouveaux sommets; de plus, les mesures de la qualité de la richesse des ménages sont lentes à s'améliorer ou continuent de se détériorer dans le sillage de la dernière récession. Deuxièmement, le recours à l'acquisition de nouveaux actifs par les ménages pour accumuler de la richesse a nettement diminué, avec la forte baisse du taux d'épargne des ménages; c'est l'appréciation des actions et des parts de fonds de placement qui est le principal moteur de l'accumulation de la richesse. Troisièmement, la volatilité accrue de la valeur des actifs des ménages, due essentiellement aux fluctuations des placements en titres de capitaux propres, a beaucoup pesé sur le rythme global de l'accumulation de la richesse. Quatrièmement, l'effet de l'encours de la dette des ménages sur le niveau de la richesse est visible, et le niveau élevé de la dette accroît la vulnérabilité des ménages, à court terme et à long terme, aux chocs économiques.

Maintenant que nous avons déterminé les résultats de l'accumulation de la richesse selon les données agrégées pour le secteur des ménages dans son ensemble, nous abordons dans la prochaine section le processus et les résultats de l'accumulation de la richesse selon les perceptions des ménages individuels.

L'accumulation de la richesse selon la perception des ménages canadiens

L'objectif du sondage d'opinion commandé par CGA-Canada était d'examiner l'attitude des ménages canadiens à l'égard de l'accumulation de la richesse. On a ainsi interrogé les répondants sur la situation financière de leur ménage selon quatre grands thèmes : i) la présence et l'importance de la richesse; ii) le but de l'accumulation de la richesse; iii) les stratégies employées pour accumuler de la richesse; iv) les approches utilisées pour gérer le processus d'accumulation. Les constatations découlant du sondage sont présentées ici selon ces quatre grands thèmes, et vous trouverez à l'annexe A la description de la méthodologie du sondage ainsi que le questionnaire. Pendant le sondage, on a demandé aux personnes interrogées de répondre en fonction de la situation de leur ménage pris dans son ensemble, plutôt qu'en fonction de leur situation personnelle.

Plus du quart (29 %) des ménages interrogés ont indiqué n'avoir aucune richesse.

4.1. La présence et l'importance de la richesse

L'un des objectifs du sondage était de connaître les perceptions des ménages à propos du niveau de leur bien-être financier, de la présence de la richesse et de l'évolution récente de leur situation quant à la richesse. On a également invité les répondants à faire part de leur opinion sur l'importance de l'accumulation de la richesse.

Principales définitions

Richesse : Différence entre la valeur totale des actifs du ménage (actifs financiers et non financiers) et la dette totale du ménage (crédit hypothécaire et crédit à la consommation).

Présence de la richesse :

- Les ménages qui possèdent de la richesse sont ceux dont la valeur totale des actifs dépasse leur dette totale.
- Les ménages qui n'ont pas de richesse sont ceux dont la valeur totale des actifs est inférieure ou presque équivalente à leur dette totale.

Groupes d'âge :

- Les jeunes ménages comprennent les répondants au sondage qui ont moins de 35 ans.
- Les ménages d'âge moyen comprennent les répondants qui ont entre 35 et 54 ans.

- Les ménages âgés comprennent les répondants qui ont 55 ans ou plus.

Groupes de revenu :

- Les ménages à faible revenu sont ceux dont le revenu annuel est inférieur à 35 000 \$.
- Les ménages à revenu moyen sont ceux dont le revenu annuel se situe entre 35 000 \$ et 74 999 \$.
- Les ménages à revenu élevé sont ceux dont le revenu annuel est de 75 000 \$ ou plus.

État de santé :

- Les ménages en bonne santé sont ceux pour lesquels les répondants et (le cas échéant) leur conjoint ou leur conjointe ont indiqué avoir une santé excellente ou bonne.
- Les ménages dont l'état de santé est passable sont ceux pour lesquels les répondants ou leur conjoint(e) (le cas échéant) ont indiqué avoir une santé passable ou mauvaise.

4.1.1. La situation des ménages quant à la richesse

La présence de la richesse

Plus du quart (29 %) des ménages interrogés ont indiqué n'avoir aucune richesse, la valeur de leurs actifs étant inférieure ou presque identique à celle de leurs dettes. Les ménages sans richesse sont surtout formés de personnes non retraitées, d'âge moyen et provenant de tous les groupes de revenu. À l'opposé, 71 % des ménages sondés ont accumulé un certain montant de richesse, leur dette totale étant inférieure à la valeur de leurs actifs.

Selon 48 % des ménages n'ayant pas de richesse, la difficulté d'épargner en raison du niveau de revenu actuel constitue le principal obstacle à l'accumulation de la richesse.

L'âge et le revenu sont les deux facteurs qui influencent le plus la propension des répondants à posséder de la richesse. À peine un peu plus de la moitié (55 %) des jeunes ménages ont dit avoir de la richesse, contre 86 % des ménages âgés. On a observé des différences du même ordre entre les différents groupes de revenu : alors que seulement 59 % des ménages à faible revenu ont indiqué avoir de la richesse, cette proportion atteint 80 % parmi les ménages à revenu élevé. On retrouve cet « avantage du revenu » dans tous les groupes d'âge. L'état de santé influence aussi la probabilité que les ménages accumulent de la richesse; toutefois, son effet est moins prononcé que celui du revenu et de l'âge. Les ménages qui ont reçu un héritage indiquent avoir de la richesse plus souvent que ceux qui n'en ont pas reçu. Par contre, le degré d'importance que les ménages attribuent au fait de laisser un héritage n'influe pas sur leur propension à posséder de la richesse.

Selon près de la moitié (48 %) des ménages n'ayant pas de richesse, la difficulté d'épargner en raison du niveau de revenu actuel constitue le principal obstacle à l'accumulation de la richesse. Il s'agit nettement de la raison qui revient le plus souvent pour expliquer l'incapacité à s'enrichir. Le fait d'avoir d'autres obligations financières arrive au deuxième rang des principaux obstacles : pour 22 % des ménages sans richesse, il s'agit de la raison principale. Relativement peu de ménages ont affirmé ne pas avoir accumulé de richesse parce qu'ils comptent sur l'argent que quelqu'un d'autre a mis de côté ou sur un héritage futur, ou parce qu'ils ne gagnent pas de revenus depuis assez longtemps pour accumuler de la richesse (Figure 12). Le niveau de revenu explique en grande partie pourquoi certains ménages n'ont pas de richesse. C'est surtout la nécessité d'honorer d'autres obligations financières qui peut nuire à la capacité des ménages à revenu élevé d'accumuler de la richesse, mais, pour la majorité des ménages à revenu faible ou moyen, c'est principalement la difficulté d'épargner compte tenu du niveau de revenu actuel qui explique l'absence de richesse.

Parmi les ménages n'ayant pas de richesse, 38 % seulement prévoient en accumuler au cours des trois prochaines années, tandis qu'une proportion presque identique (36 %) considèrent qu'ils n'amasseront aucune richesse dans un avenir rapproché et 26 % ignorent s'ils pourront s'enrichir. Le fait d'avoir un

revenu élevé, d'être jeune, d'être en meilleure santé et d'être sur le marché du travail sont les facteurs qui favorisent la possibilité pour les ménages d'accumuler de la richesse à court terme. La raison pour laquelle les ménages n'accumulent pas de richesse influence aussi leur décision d'entreprendre ou non ce processus dans l'avenir. Ainsi, les ménages n'ayant pas accumulé de richesse en raison d'autres obligations financières sont trois fois plus susceptibles de s'attendre à en accumuler. À l'opposé, les ménages qui n'ont pas pu épargner à cause de leur niveau de revenu actuel sont plus enclins à penser qu'ils n'accumuleront pas de richesse au cours des trois prochaines années.

Figure 12 – Raison principale pour laquelle les ménages n'ont pas accumulé de richesse



L'évolution de la richesse

Globalement, la situation des ménages quant à la richesse, telle qu'elle est perçue par les répondants au sondage, s'est améliorée au cours des trois dernières années. Le nombre de ménages qui ont connu une augmentation de leur richesse a dépassé celui dont la richesse a diminué : 39 % des ménages ont dit posséder plus de richesse aujourd'hui qu'il y a trois ans, alors que 28 % des sondés ont indiqué que leur richesse avait diminué durant la même période. Les 33 % qui restent ont indiqué que leur situation quant à la richesse était restée sensiblement la même ces dernières années.

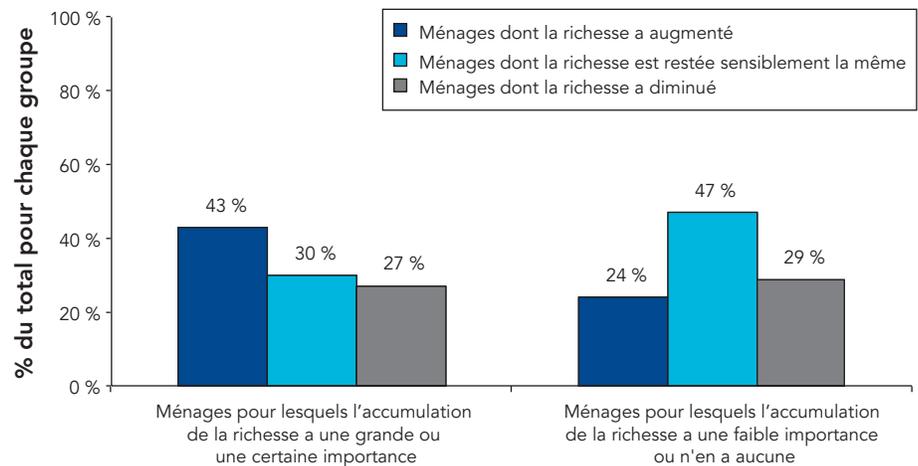
Les écarts dans la dynamique de la richesse ont été particulièrement visibles entre les différents groupes de revenu : seulement 18 % des ménages à faible revenu estiment que leur richesse augmente, tandis que, pour les ménages à revenu élevé, cette proportion est plus de trois fois plus élevée et atteint 60 %. De façon assez prévisible, les ménages dont les actifs ont augmenté

Parmi les ménages sans richesse, 36 % considèrent qu'ils n'accumuleront aucune richesse au cours des trois prochaines années.

La moitié (50 %) des ménages ont indiqué que la richesse amassée au cours des trois dernières années était un peu ou nettement inférieure aux niveaux attendus.

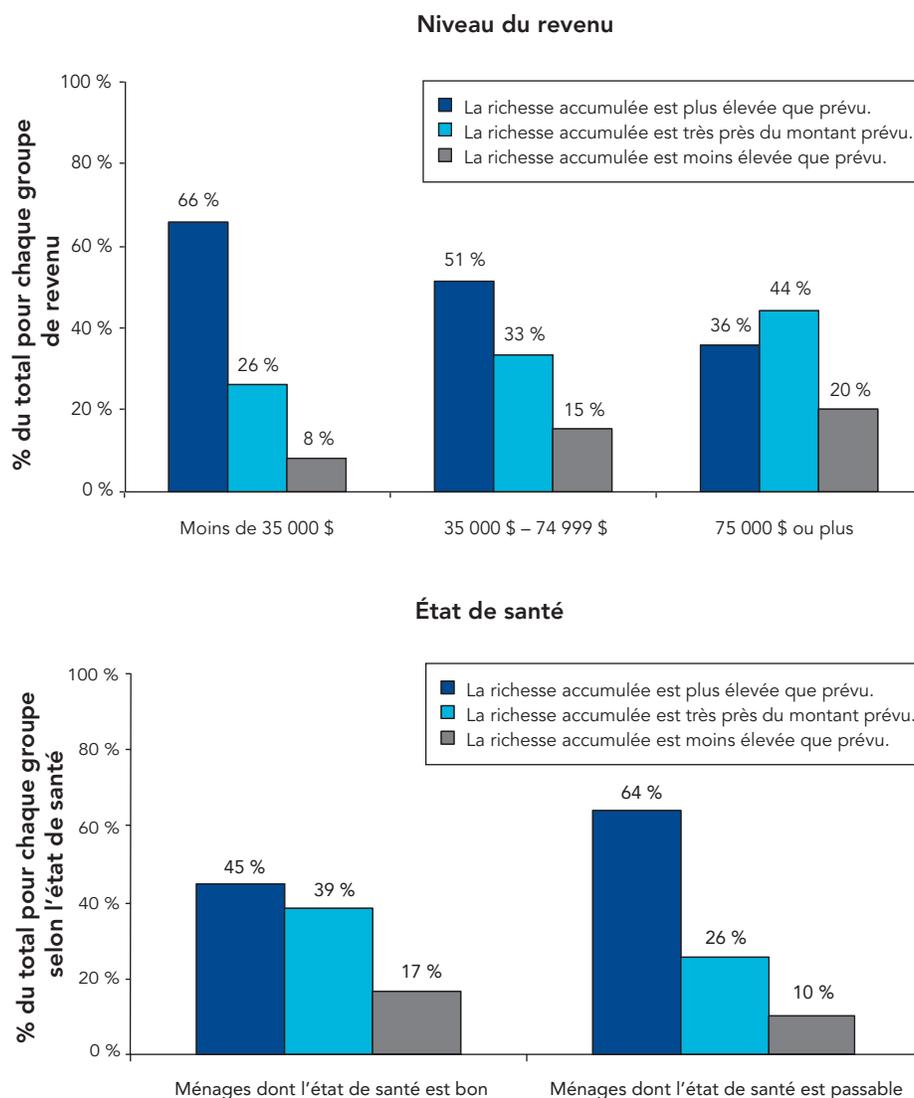
ou dont les dettes ont diminué au cours des trois dernières années sont beaucoup plus susceptibles d'indiquer une évolution positive de leur richesse, comparativement aux ménages dont le bilan s'est détérioré. La probabilité d'une évolution positive de la richesse est également plus élevée pour ceux qui accordent à l'accumulation de la richesse une place importante dans leurs objectifs personnels (Figure 13). D'un autre côté, les facteurs comme l'âge du ménage, l'intention de laisser un héritage et le fait de recevoir un héritage n'influencent pas de manière notable la dynamique de la richesse du ménage.

Figure 13 – Évolution de la richesse et perception de l'importance de la richesse



Même si les ménages ont mentionné plus souvent une augmentation qu'une diminution de leur richesse, le rythme de l'accumulation de cette richesse n'a pas répondu à leurs attentes. La moitié (50 %) des ménages ont indiqué que la richesse amassée au cours des trois dernières années était un peu ou nettement inférieure aux niveaux attendus, et seule une faible proportion (15 %) des sondés ont affirmé avoir accumulé plus de richesse que prévu durant les trois dernières années. Les ménages à faible revenu et ceux dont l'état de santé est passable, tout particulièrement, n'ont pas réalisé leurs attentes : pour quelque 66 % des ménages dont les moyens sont modestes et 64 % des ménages dont l'état de santé est passable, la richesse accumulée est moins élevée que prévu. Parmi les ménages à revenu élevé et ceux dont l'état de santé est bon, ces proportions sont de 36 % et de 45 % respectivement (Figure 14). L'évolution du revenu a constitué un autre facteur déterminant en ce qui a trait à la réalisation des attentes relatives à l'augmentation de la richesse. En revanche, l'âge du ménage et le fait d'être retraité ou pas n'ont pas eu une incidence aussi notable sur la capacité des ménages à atteindre ou à dépasser leurs attentes en matière d'accumulation de la richesse.

Figure 14 – Attentes en matière d’accumulation de la richesse – selon les caractéristiques sélectionnées



Les ménages sont plutôt satisfaits du rythme de l’accumulation de leur richesse, même si, pour bon nombre d’entre eux, les attentes n’ont pas été réalisées.

Les ménages sont plutôt satisfaits du rythme de l’accumulation de leur richesse, même si, pour bon nombre d’entre eux, les attentes n’ont pas été réalisées. Environ 42 % des ménages sont très ou assez satisfaits du rythme auquel ils amassent de la richesse, 25 % disent n’être ni satisfaits ni insatisfaits, et 33 % se disent insatisfaits du rythme de l’accumulation de leur richesse. Les ménages à revenu élevé sont susceptibles d’être satisfaits du rythme de l’accumulation de la richesse dans une proportion plus de deux fois supérieure à celle des ménages à faible revenu (59 % contre 23 % respectivement). De même, la majorité des retraités (53 %) se montrent très ou assez satisfaits du rythme auquel ils amassent de la richesse; parmi ceux qui n’ont pas encore pris leur retraite, une plus faible proportion (38 %) s’est révélée de cet avis.

Seuls 29 % des ménages estiment que l'accumulation de la richesse revêt une grande importance parmi leurs objectifs personnels.

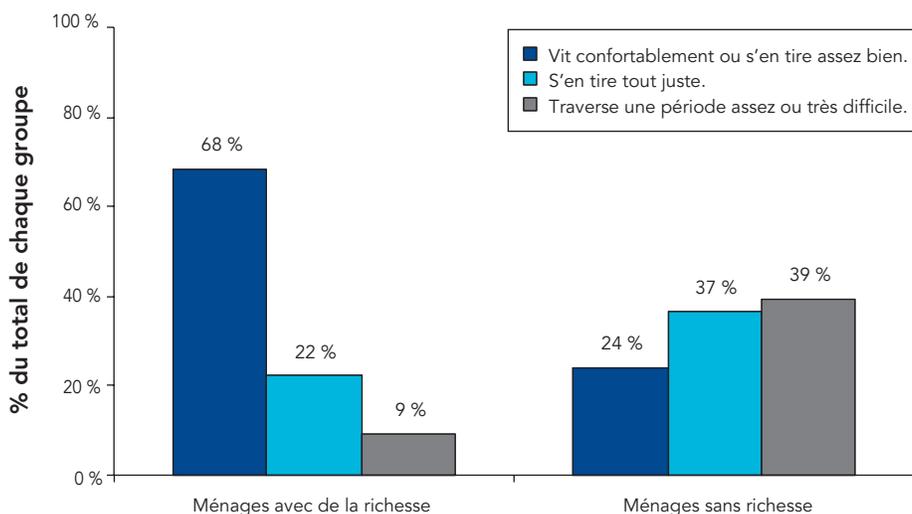
4.1.2. L'importance de l'accumulation de la richesse

Seuls trois ménages sur dix (29 %) estiment que l'accumulation de la richesse revêt une grande importance parmi leurs objectifs personnels, tandis que pour la majorité (53 %) des ménages, l'accumulation de la richesse ne revêt qu'une certaine importance. Un cinquième (19 %) des sondés soutiennent pour leur part que l'accumulation de la richesse ne revêt aucune importance pour eux. Les ménages n'ayant pas de richesse sont nettement plus susceptibles d'accorder une grande importance à l'accumulation de la richesse que les ménages ayant de la richesse. L'importance perçue de l'accumulation de la richesse s'estompe avec l'âge : une proportion nettement plus grande (38 %) de jeunes ménages estiment que l'accumulation de la richesse revêt une grande importance, contre seulement 23 % des ménages âgés. Le niveau de revenu n'a pas d'incidence significative sur la perception de l'importance de l'accumulation de la richesse. Il en va de même pour l'évolution du niveau de revenu, l'état de santé et le fait de recevoir un héritage.

Globalement, les ménages sont plutôt divisés en ce qui concerne l'évaluation de leur situation financière actuelle : quelque 36 % des ménages jugent s'en tirer assez bien sur le plan financier, tandis qu'environ 20 % des participants au sondage disent vivre confortablement ces temps-ci. Malgré cela, un quart (26 %) des ménages s'en tirent tout juste, alors que près d'un cinquième (18 %) estiment traverser une période assez ou très difficile. La présence de richesse est un facteur déterminant dans la perception qu'ont les ménages de la qualité de leur bien-être financier. Quatre ménages sur dix (39 %) n'ayant pas de richesse jugent que leur situation financière est difficile; cette proportion est quatre fois moindre (9 %) parmi les ménages ayant accumulé de la richesse. Le contraire est également vrai : les ménages possédant de la richesse ont une plus grande propension à vivre confortablement que les ménages sans richesse (Figure 15).

Le niveau de revenu est un autre facteur important en ce qui touche la perception du bien-être financier. Quelque 36 % des ménages à faible revenu estiment que leur situation financière est difficile, ce qui est le cas pour seulement 6 % des ménages à revenu élevé. De manière assez surprenante, les répondants à la retraite sont nettement plus susceptibles de faire état d'une situation financière favorable que les autres répondants : environ 70 % des ménages de retraités disent vivre confortablement ou s'en tirer assez bien, contre seulement 51 % des ménages qui ne sont pas encore à la retraite.

Figure 15 – Richesse et bien-être financier



4.2. Le but de l'accumulation de la richesse et l'utilisation prévue de la richesse

Le sondage devait aussi permettre de comprendre les principales raisons qui incitent les ménages à accumuler de la richesse.

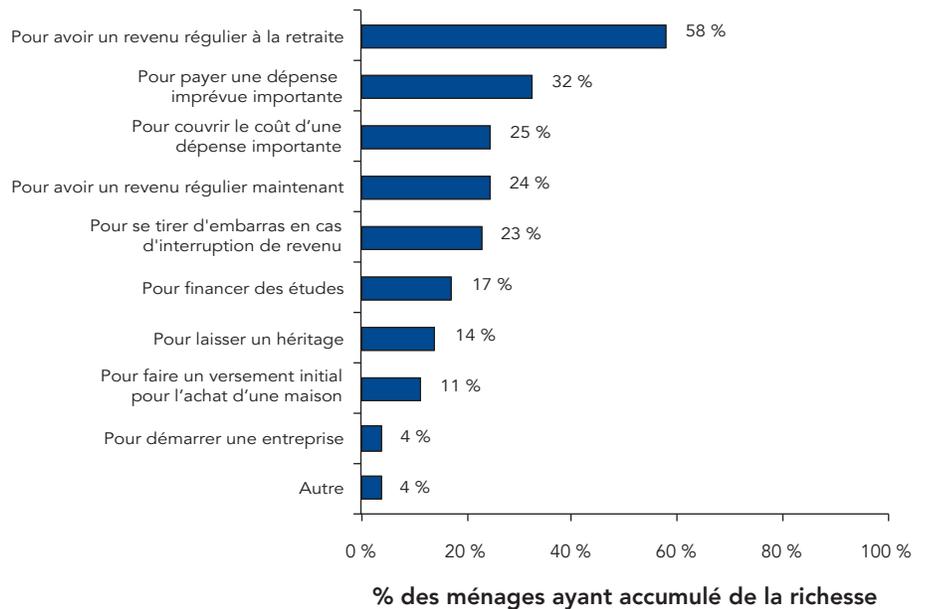
4.2.1. Le but de l'accumulation de la richesse

Un quart (25 %) des ménages ont affirmé ne pas avoir constitué de richesse au cours des trois dernières années. Il s'agit principalement de ménages à faible revenu, d'âge moyen ou formés de personnes à la retraite, qui sont presque également susceptibles d'être des ménages avec ou sans richesse.

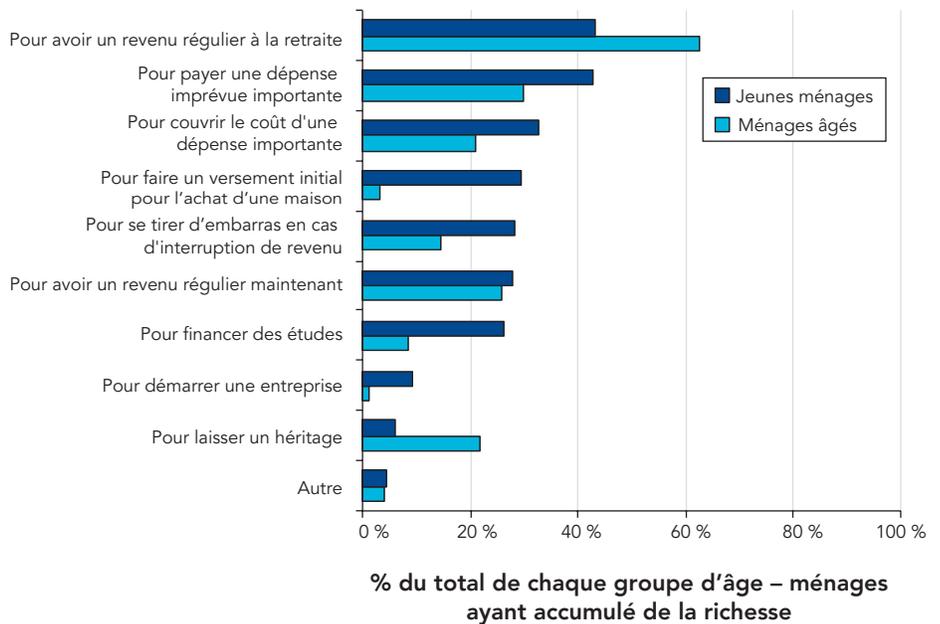
Les ménages qui ont accumulé de la richesse au cours des trois dernières années l'ont fait pour plusieurs raisons. Avoir un revenu régulier à la retraite est de loin la raison qui revient le plus souvent pour expliquer l'accumulation de la richesse – c'est la motivation de 58 % des ménages. Pouvoir payer une dépense imprévue importante et couvrir le coût d'une dépense importante arrivent au deuxième et au troisième rang des raisons évoquées le plus souvent : elles ont été citées par 32 % et 25 % des répondants respectivement. Des objectifs comme démarrer une entreprise, amasser des fonds pour faire un versement initial et laisser un héritage comptent parmi les motivations les moins importantes de l'accumulation de la richesse (graphique du haut de la Figure 16).

Avoir un revenu régulier à la retraite est de loin la raison qui revient le plus souvent pour expliquer l'accumulation de la richesse.

Figure 16 – Raison pour accumuler de la richesse



On constate des différences notables entre les ménages des différents groupes d'âge en ce qui concerne la principale raison pour amasser de la richesse.



On constate des différences notables entre les ménages des différents groupes d'âge en ce qui concerne la principale raison pour amasser de la richesse. Il est beaucoup plus important pour les jeunes ménages que pour les ménages âgés de disposer de fonds destinés à effectuer un versement initial, à financer des études et à se tirer d'embarras en cas d'interruption de revenu. Par contre, le fait d'amasser de la richesse dans le but de laisser un héritage n'est pas une priorité pour les jeunes ménages, mais c'est une motivation importante pour

les ménages âgés. Il faut noter, toutefois, qu'avoir un revenu à la retraite et couvrir le coût d'une dépense imprévue importante se situent en tête de liste des raisons pour accumuler de la richesse, tant pour les jeunes ménages que pour les ménages âgés (graphique du bas de la Figure 16).

Le transfert intergénérationnel de la richesse est souvent vu comme l'une des motivations sous-jacentes de l'accumulation de la richesse. Par conséquent, on a demandé aux répondants quelle était l'importance de laisser une succession ou un héritage à leurs héritiers. Environ 63 % des ménages estiment que cette motivation a une grande ou une certaine importance, tandis qu'un quart (24 %) des ménages la jugent peu importante et que 14 % des ménages n'y prêtent aucune importance. Le niveau de revenu du ménage n'a qu'une légère influence sur l'importance perçue de l'héritage : alors que 59 % des ménages à faible revenu y accordent de l'importance, cette proportion est de 65 % pour les ménages à revenu élevé. D'autres caractéristiques socioéconomiques, comme l'âge du ménage et le fait d'être retraité ou non, le niveau perçu de bien-être financier, la présence de richesse ainsi que l'évolution de la dette et des actifs n'influent pas de manière notable sur l'opinion des ménages à l'égard de l'importance de laisser un héritage.

Bien que cela soit important pour la majorité (63 %) des ménages, moins de la moitié (41 %) disent songer à laisser un héritage. Un certain nombre de facteurs pèsent fortement sur cette intention, notamment la présence et l'importance de la richesse, la dynamique des actifs du ménage, l'âge et le revenu.

4.2.2. L'utilisation prévue de la richesse à court terme

Près d'un cinquième (18 %) des ménages interrogés ne prévoient pas accumuler de richesse au cours des trois prochaines années. Il s'agit principalement de ménages à faible revenu, d'âge moyen ou âgés, qui jugent qu'ils traversent une période très difficile ou assez difficile sur le plan financier.

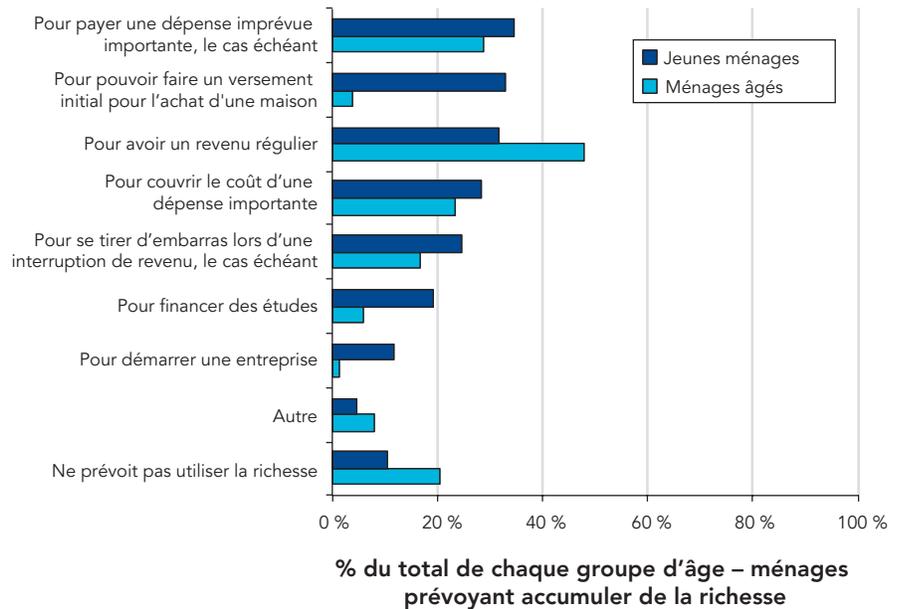
Quelque 20 % des ménages qui prévoient posséder de la richesse au cours des trois prochaines années ne prévoient pas l'utiliser en tout ou en partie à une fin particulière pendant cette période. Par contre, une majorité écrasante (80 %) des ménages pensent qu'ils pourraient utiliser leur richesse, au moins en partie, dans un avenir proche. Les deux raisons évoquées le plus souvent pour expliquer l'utilisation prévue de la richesse sont les suivantes : avoir un revenu régulier et payer une dépense imprévue importante, le cas échéant. D'autres raisons, comme financer des études ou démarrer une entreprise, sont rarement indiquées par les ménages comme étant des manières possibles d'utiliser leur richesse au cours des trois années à venir (graphique du haut de la Figure 17).

La majorité (80 %) des ménages pensent qu'ils pourraient utiliser leur richesse, au moins en partie, au cours des trois prochaines années.

Figure 17 – Utilisation prévue de la richesse au cours des trois prochaines années



Payer une dépense imprévue importante (le cas échéant) est la raison qui est citée le plus souvent pour une éventuelle utilisation de la richesse durant les trois prochaines années.



Le groupe d'âge dont fait partie le ménage représente un facteur explicatif déterminant des façons dont il prévoit utiliser sa richesse. Une proportion beaucoup plus grande de jeunes ménages songent à utiliser leur richesse pour faire un versement initial pour l'achat d'une maison ou pour financer des études. Quant aux ménages âgés, ils sont beaucoup plus portés à prévoir utiliser leur richesse pour disposer d'un revenu régulier ou, au contraire, à prévoir ne pas l'utiliser du tout. Payer une dépense imprévue importante (le cas échéant)

est la raison qui est citée le plus souvent pour une éventuelle utilisation de la richesse durant les trois prochaines années par les deux groupes d'âge. Fait assez surprenant, le sondage montre que ce sont les ménages âgés, et non les jeunes ménages, qui sont le plus susceptibles d'affirmer qu'ils ont l'intention de s'abstenir d'utiliser leur richesse au cours des trois prochaines années (graphique du bas de la Figure 17).

4.3. Les approches utilisées pour l'accumulation de la richesse

Le sondage avait également pour objectif de permettre une meilleure compréhension des stratégies employées par les ménages pour accumuler de la richesse. À cet effet, on a demandé aux ménages de décrire leur attitude à l'égard de trois comportements d'ordre financier qui ont une incidence directe sur la richesse, soit l'épargne, l'augmentation de la valeur nette de la maison et la réduction de la dette hypothécaire, et l'investissement dans des actifs financiers¹³.

Quelque 25 % des ménages canadiens disent n'avoir jamais ou presque jamais épargné.

4.3.1. L'épargne

L'affectation d'une partie du revenu du ménage à l'épargne (et non à la consommation) constitue un élément important de l'accumulation de la richesse, car cela permet aux ménages de réserver des ressources en vue d'accroître leurs actifs ou de réduire leur dette. Quelque 25 % des ménages canadiens disent n'avoir jamais ou presque jamais épargné. Toutefois, les trois quarts (75 %) des ménages épargnent : la moitié (50 %) des ménages affectent régulièrement des fonds à l'épargne, tandis qu'un quart (25 %) d'entre eux épargnent à l'occasion.

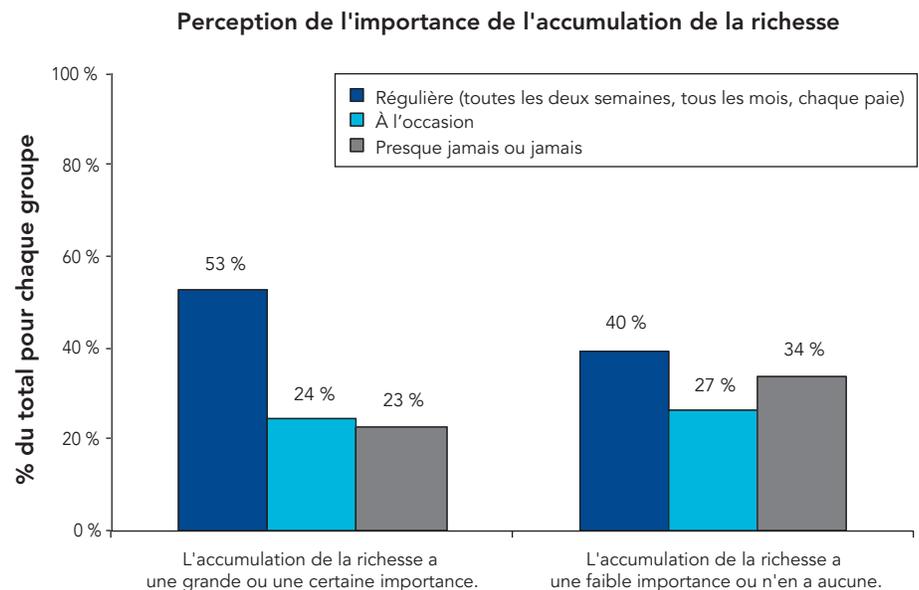
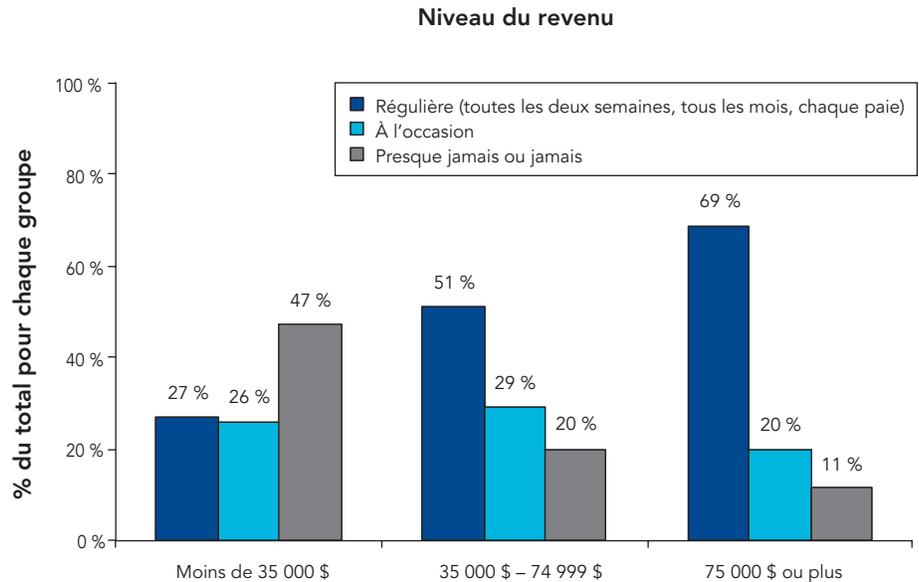
La probabilité d'épargner dépend largement du niveau de revenu du ménage : seulement 27 % des ménages à faible revenu épargnent régulièrement, alors que la proportion des ménages à revenu élevé qui épargnent régulièrement atteint plus du double (69 %). De même, les ménages à faible revenu ont une propension beaucoup plus grande à ne jamais épargner, comparativement aux ménages à revenu élevé (graphique du haut de la Figure 18). Les ménages qui accordent de l'importance à l'accumulation de la richesse sont beaucoup plus susceptibles d'épargner régulièrement que les ménages qui n'y accordent qu'une faible importance : la probabilité d'épargner régulièrement est de 53 % et 40 % respectivement pour ces deux groupes (graphique du bas de la

13 Précisons que ces trois comportements ne représentent pas une liste exhaustive des stratégies pouvant être employées par les ménages pour accumuler de la richesse. Par exemple, la réduction de la dette de consommation et l'investissement dans des actifs non financiers constituent deux autres comportements qui mènent à l'accumulation de la richesse (tous les autres facteurs demeurant constants); toutefois, afin d'atteindre l'équilibre souhaité entre la longueur du sondage et la complexité du questionnaire, on n'a recueilli des renseignements que sur certaines stratégies d'accumulation de la richesse.

Figure 18). De même, ceux qui ne prévoient pas utiliser leur richesse durant les trois prochaines années sont également plus susceptibles d'affecter régulièrement des fonds à l'épargne.

Figure 18 – Fréquence de l'épargne – selon les caractéristiques sélectionnées

Les ménages qui accordent de l'importance à l'accumulation de la richesse sont beaucoup plus susceptibles d'épargner régulièrement.



De manière assez surprenante, le fait d'être retraité ou pas n'est pas un facteur décisif pour expliquer les différences dans la probabilité d'épargner. Une proportion presque identique (23 % contre 25 %) de ménages formés de retraités ou de non-retraités indiquent ne jamais ou presque jamais épargner. De plus, les différences d'âge ne permettent pas d'expliquer clairement l'absence d'épargne : si 26 % des jeunes ménages disent qu'ils n'épargnent jamais ou presque jamais, une proportion très semblable (28 %) de ménages d'âge moyen affirme avoir le même comportement. L'importance perçue du fait de laisser un héritage et l'intention réelle de le faire, tout comme le fait d'avoir reçu un héritage dans le passé, n'ont aucune incidence sur la probabilité d'épargner. En fait, c'est plutôt la dynamique de la dette du ménage qui influence la régularité et la probabilité de l'épargne : les ménages dont la dette a augmenté sont moins susceptibles d'épargner régulièrement et déclarent plus souvent ne jamais épargner, comparativement aux ménages dont l'endettement a diminué ou est resté stable au cours des trois dernières années.

À la question concernant l'horizon temporel de leur épargne, les réponses des sondés ont été assez également réparties entre les options offertes : près du tiers des ménages (30 %) qui épargnent le font pour combler des besoins actuels et à court terme, tandis que 36 % des ménages se concentrent principalement sur les besoins à long terme. Le dernier tiers des répondants qui épargnent estiment que l'argent qu'ils mettent de côté est destiné autant à des fins à court terme qu'à des fins à long terme. Les ménages à faible revenu ont une forte préférence pour l'épargne à court terme, car près de la moitié (47 %) de ces ménages qui épargnent le font pour combler des besoins actuels, tandis qu'une proportion deux fois inférieure (24 %) épargne principalement à des fins à long terme. La situation s'inverse pour les ménages à revenu élevé : c'est l'épargne à long terme qui prévaut pour 46 % des ménages à revenu élevé, alors que seule une faible proportion (17 %) épargne pour combler des besoins à court terme. Les ménages qui épargnent régulièrement et ceux qui accordent de l'importance à l'accumulation de la richesse sont beaucoup plus susceptibles d'épargner à long terme. L'âge et le fait d'être retraité ne sont pas des facteurs importants pour déterminer si les ménages épargnent pour combler des besoins présents ou futurs.

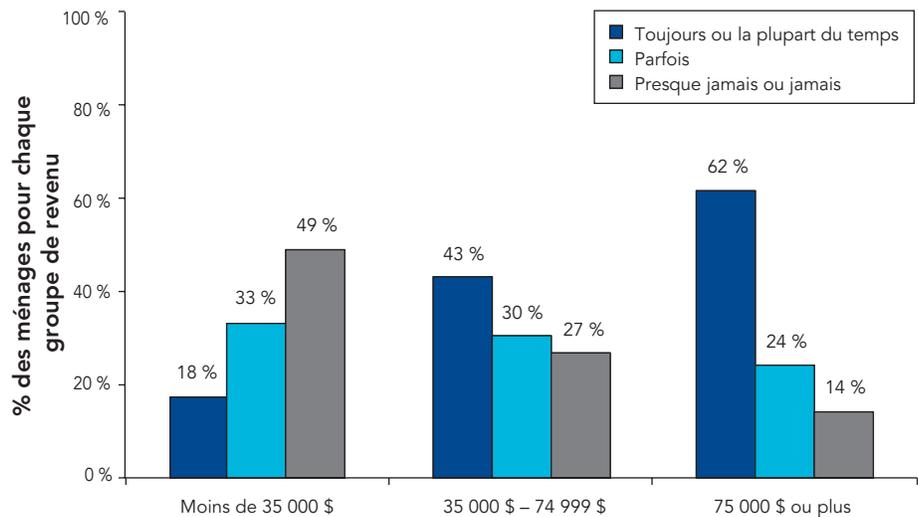
De nombreux ménages ont de la difficulté à affecter des fonds à l'épargne. Au cours des 12 derniers mois, trois ménages sur dix (29 %) n'ont jamais ou presque jamais eu d'argent qui restait à la fin de la semaine ou du mois une fois les dépenses essentielles réglées, notamment le loyer, le prêt hypothécaire, les achats, les factures, l'épicerie, la garde des enfants et les dépenses quotidiennes du ménage. Néanmoins, environ 42 % des ménages estiment avoir toujours ou la plupart du temps un peu d'argent de côté après avoir réglé les dépenses essentielles, alors que 30 % des sondés estiment en avoir parfois.

Les ménages à faible revenu ont une forte préférence pour l'épargne à court terme; pour les ménages à revenu élevé, c'est l'épargne à long terme qui prévaut.

Les écarts de revenu ont une grande incidence sur la probabilité pour les ménages d'avoir des fonds disponibles après s'être occupés de l'essentiel. Bien que seulement 18 % des ménages à faible revenu disent avoir toujours ou la plupart du temps un peu d'argent de côté, cette proportion est trois fois plus forte (62 %) parmi les ménages à revenu élevé (Figure 19). Dans tous les groupes de revenu, les ménages ayant de la richesse sont au moins deux fois plus susceptibles que les ménages sans richesse d'avoir toujours ou la plupart du temps des fonds disponibles après avoir réglé les dépenses essentielles. Par contre, l'âge et le fait d'être retraité n'ont pas d'incidence notable sur la probabilité que les ménages aient de l'argent qui reste.

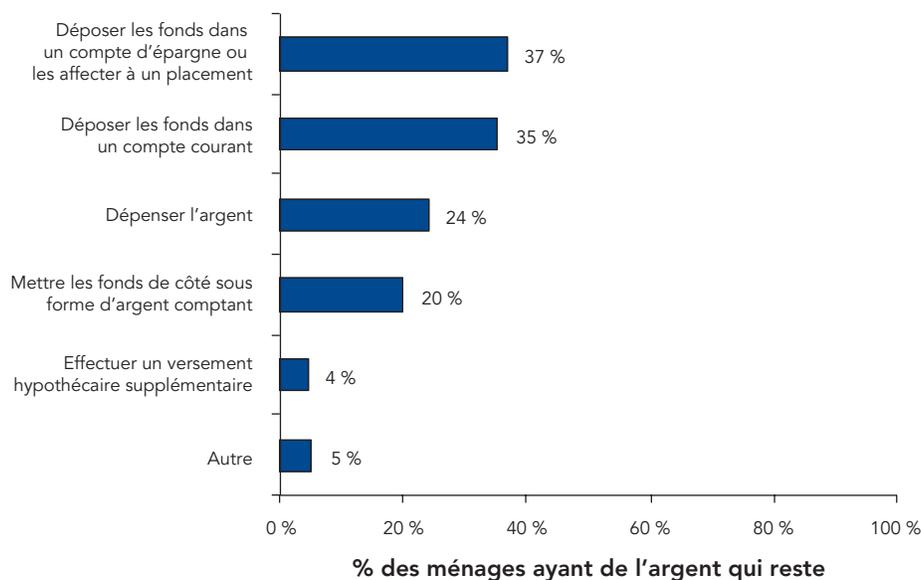
Figure 19 – Fréquence à laquelle il reste de l'argent une fois les dépenses essentielles réglées

Au cours des 12 derniers mois, 29 % des ménages n'ont jamais ou presque jamais eu d'argent qui restait une fois les dépenses essentielles réglées.

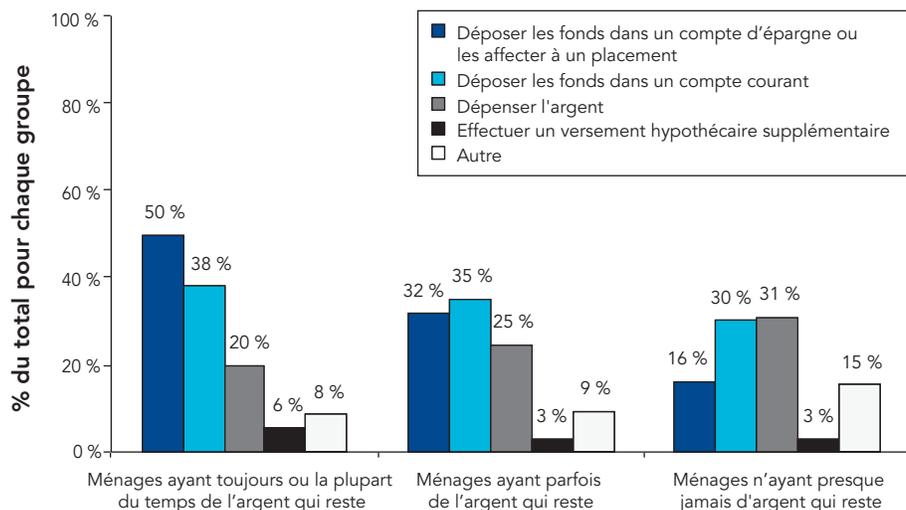


Un ménage peut utiliser de plusieurs façons l'argent qui reste une fois les dépenses essentielles réglées; il peut notamment déposer les fonds dans un compte chèque ou un compte d'épargne, les placer ou les mettre de côté sous forme d'argent comptant, les affecter à un versement hypothécaire supplémentaire ou tout simplement les dépenser. Déposer les fonds supplémentaires dans un compte d'épargne ou les affecter à des placements est l'option qui a été citée le plus souvent – 37 % des ménages ayant de l'argent qui reste une fois les dépenses essentielles réglées utilisent ces fonds supplémentaires de cette manière. Vient ensuite l'option de déposer les fonds dans un compte courant, tandis qu'effectuer un versement hypothécaire supplémentaire est de loin l'option la moins favorisée, seulement 4 % des ménages affectant l'argent qui reste à cette fin (graphique du haut de la Figure 20).

Figure 20 – Utilisation des fonds qui restent une fois les dépenses essentielles réglées



Le choix de la manière d'utiliser les fonds qui restent une fois les besoins essentiels comblés varie selon la fréquence de la disponibilité de ces fonds.



Le choix de la manière d'utiliser les fonds qui restent une fois les besoins essentiels comblés varie selon la fréquence de la disponibilité de ces fonds. Les ménages qui ont toujours ou la plupart du temps de l'argent qui reste préfèrent largement épargner ou effectuer des placements; par contre, ceux qui ont rarement des fonds supplémentaires disponibles ont plutôt tendance à les dépenser – 31 % de ces ménages choisissent cette option. Pour tous les ménages, le fait de déposer l'argent qui reste, une fois les dépenses essentielles réglées, dans un compte chèque est une option importante (graphique du bas de la Figure 20).

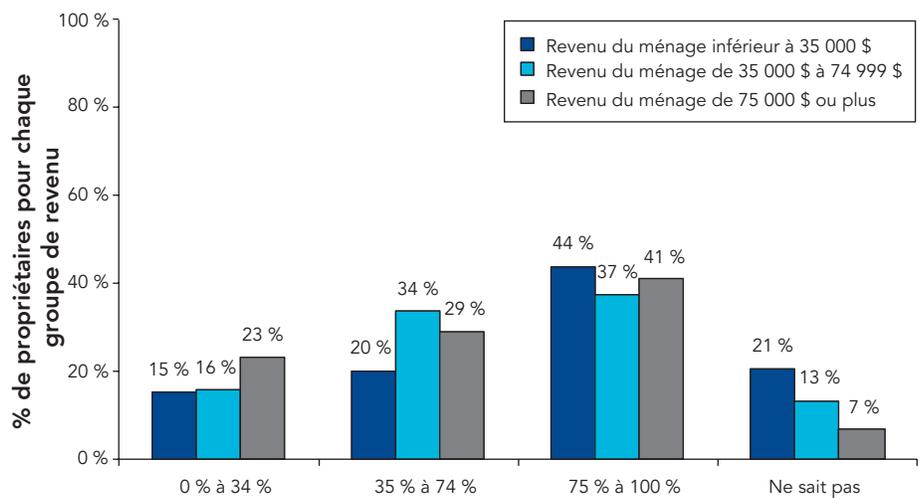
Quelque 58 % des ménages interrogés possèdent leur résidence principale et presque tous ont accumulé une certaine valeur grâce à cet actif résidentiel.

4.3.2. La valeur nette de la maison et la réduction de la dette hypothécaire

La valeur nette de la maison est généralement considérée comme une manière pratique et efficace d'accumuler de la richesse, car elle représente souvent l'actif le plus important du ménage et, si elle est financée par un prêt hypothécaire, elle bénéficie de la régularité et de la discipline associées aux remboursements de ce prêt. Quelque 58 % des ménages interrogés possèdent leur résidence principale et presque tous ont accumulé une certaine valeur grâce à cet actif résidentiel. Un quart (27 %) de tous les propriétaires possèdent entièrement leur résidence principale, tandis que 53 % possèdent plus d'un cinquième de l'actif (mais pas 100 %) et seulement une infime fraction – 3 % des sondés – ont indiqué détenir moins de 10 % de la valeur de leur maison. Comme on peut s'y attendre, la probabilité d'être propriétaire augmente avec l'âge : la majorité (52 %) des ménages âgés possèdent plus des trois quarts de leur actif résidentiel, alors que seule une faible proportion (16 %) des jeunes ménages détiennent une valeur nette semblable.

De manière assez surprenante, le niveau de revenu reflète peu la probabilité de détenir une certaine valeur nette sur sa résidence : des proportions plutôt similaires (44 %, 37 % et 41 %) des ménages dans les trois groupes de revenu possèdent plus des trois quarts de leur résidence principale (Figure 21). Il convient de noter cependant que de façon générale, une proportion beaucoup plus petite de ménages à faible revenu possède une résidence principale, comparativement aux ménages dont le niveau de revenu est plus élevé (30 % et 78 % respectivement).

Figure 21 – Part de la valeur nette de la résidence principale



La perception des ménages quant à l'importance de l'accumulation de la richesse n'a pas une incidence marquée sur la probabilité de posséder une résidence principale : 62 % des ménages jugeant importante l'accumulation de la richesse comptent une résidence principale parmi leurs actifs, alors que pour ceux qui accordent une faible importance au fait d'amasser de la richesse, cette proportion se situe à un niveau assez semblable – 56 %. L'attitude des ménages à l'égard de l'importance de laisser un héritage n'influence pas non plus de façon notable leur décision de posséder une résidence principale et donc d'avoir la possibilité d'accumuler de la richesse grâce à un actif résidentiel.

Le fait de posséder une résidence principale (ainsi que d'autres actifs immobiliers) offre aux ménages qui financent leur résidence à l'aide d'un emprunt la possibilité d'accumuler de la richesse grâce à l'appréciation de la valeur de cet actif et à la réduction du solde du prêt hypothécaire. Quelque 58 % des ménages interrogés peuvent accumuler de la richesse par l'augmentation de la valeur des structures résidentielles qu'ils possèdent, tandis que l'accumulation de la richesse au moyen de la réduction du solde du prêt hypothécaire est accessible à 39 % des ménages sondés (ceux qui ont un solde à payer sur leur prêt hypothécaire).

Habituellement, un contrat hypothécaire donne lieu à des versements réguliers pour rembourser le prêt – ce qui peut être vu comme une façon passive d'accumuler de la richesse, étant donné que ces versements font partie des obligations financières du ménage; souvent toutefois, le contrat hypothécaire prévoit un éventail de possibilités qui favorisent l'accumulation active de la richesse, comme la possibilité d'effectuer des versements forfaitaires pour accélérer le remboursement de l'emprunt ou de réduire la période d'amortissement du prêt hypothécaire en renégociant le contrat. Une autre mesure – le refinancement d'un prêt hypothécaire pour profiter d'un taux d'intérêt plus bas – peut aussi contribuer à l'accroissement de la richesse, mais seulement dans les cas où le ménage épargne les économies tirées de ce refinancement et ne les dépense pas. D'un autre côté, la modification des modalités du financement par prêt hypothécaire peut entraîner un ralentissement de l'accumulation de la richesse : par exemple, l'augmentation de la période d'amortissement du prêt hypothécaire par rapport à l'échéancier de remboursement initial réduit le rythme de l'augmentation de la valeur nette de la maison et, par le fait même, celui de l'accumulation de la richesse.

Dans le cadre du sondage, on a demandé aux ménages de préciser leur approche de l'accumulation de la richesse au moyen de la valeur nette de leur maison. Seuls quelques ménages ayant contracté un prêt hypothécaire ont profité des options d'accumulation active de la richesse au cours des dernières années. La

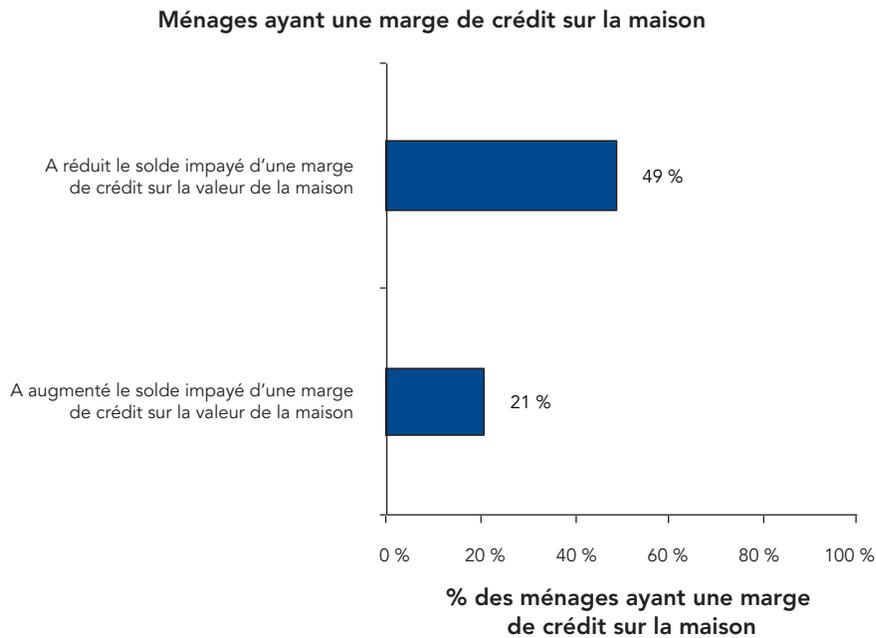
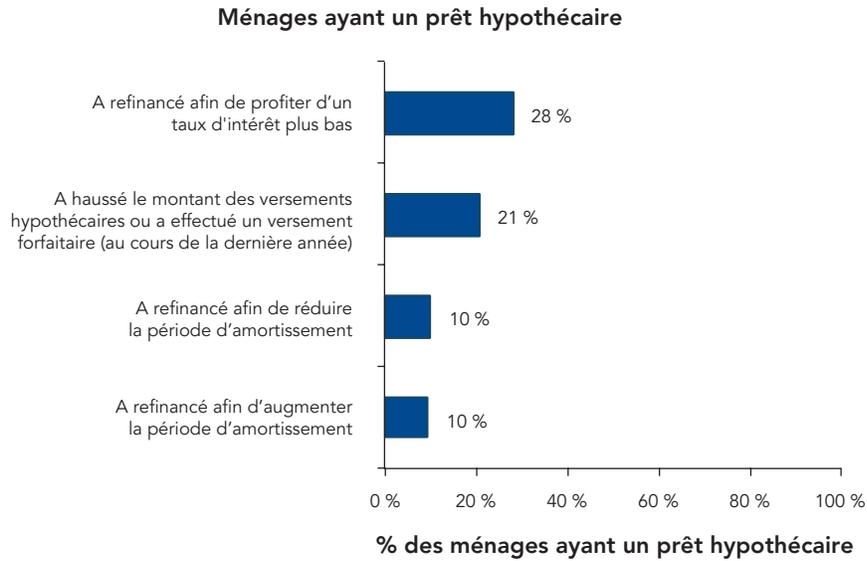
Le fait de posséder des actifs immobiliers permet aux ménages qui financent leur résidence à l'aide d'un emprunt d'accumuler de la richesse grâce à l'appréciation de ces actifs et à la réduction du solde du prêt hypothécaire.

Il est fort probable que l'allègement du fardeau de la dette hypothécaire par le recours à des taux d'intérêt moins élevés n'a pas favorisé l'accumulation de la richesse.

mesure la plus prisée consiste à refinancer le prêt hypothécaire par anticipation afin de profiter d'un taux d'intérêt plus bas – environ 28 % des ménages détenant un prêt hypothécaire se sont prévalus de cette option au cours des trois dernières années. Les résultats du sondage montrent cependant que ces ménages ne sont pas plus susceptibles d'épargner régulièrement ou d'avoir de l'argent qui reste une fois les dépenses essentielles réglées, si on les compare aux ménages qui n'ont pas procédé à un refinancement pour profiter d'un taux plus bas. Par conséquent, il est fort probable que l'allègement du fardeau de la dette n'a pas favorisé l'accumulation de la richesse. Environ un cinquième (21 %) des détenteurs d'un prêt hypothécaire ont augmenté le montant de leurs remboursements ou effectué des versements forfaitaires au cours de la dernière année. Le refinancement d'un prêt hypothécaire afin de réduire la période d'amortissement n'est pas une mesure très prisée d'accumulation active de la richesse : seulement 10 % des ménages qui ont un prêt hypothécaire choisissent cette option. Par contre, il est encourageant de constater que seule une faible proportion de ménages ayant contracté un prêt hypothécaire choisissent de prolonger la période d'amortissement au risque de ralentir l'accumulation de leur richesse (graphique du haut de la Figure 22).

La marge de crédit sur la maison représente un autre instrument d'emprunt qui influe sur l'accumulation de la richesse. L'emprunt initial effectué au moyen de cet instrument de crédit nuit à la richesse du ménage; toutefois, la réduction du solde à payer sur une telle marge de crédit peut être vue comme un pas vers la restauration de la richesse. Environ 18 % des ménages ont indiqué avoir un solde à payer sur une marge de crédit hypothécaire. Parmi eux, près de la moitié (49 %) ont réduit ce solde durant les trois dernières années, alors qu'environ un cinquième (21 %) l'ont augmenté, réduisant ainsi davantage leur richesse (graphique du bas de la Figure 22).

Figure 22 – Accumulation active de la richesse au moyen d'un prêt hypothécaire et d'une marge de crédit sur la maison (au cours des trois dernières années sauf indication contraire)

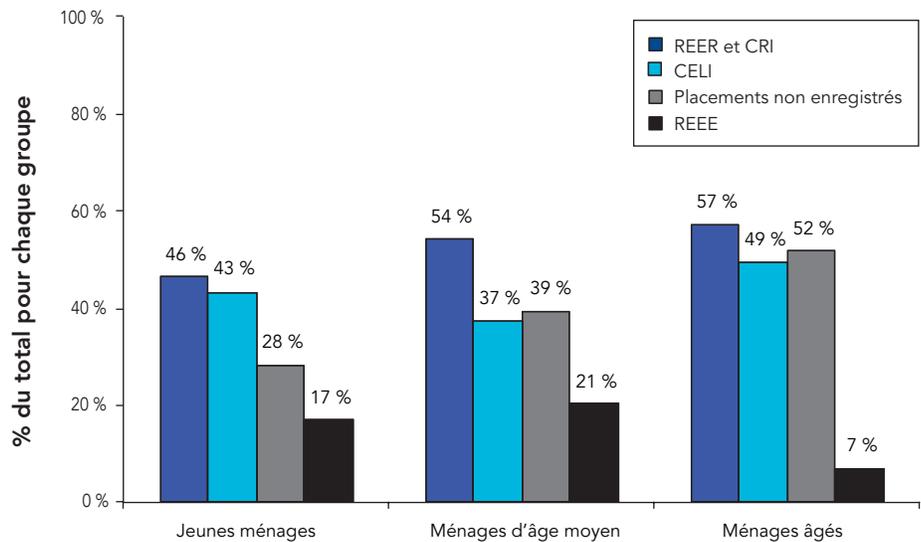


Quelque 73 % des ménages interrogés ont indiqué détenir des placements financiers, enregistrés ou non.

4.3.3. Les placements dans les actifs financiers¹⁴

Près des trois quarts (73 %) des ménages interrogés ont indiqué détenir des placements financiers, enregistrés ou non. Les REER représentent le type de placement le plus courant pour les ménages de tous les âges. En ce qui a trait aux autres types de placements financiers, la préférence qu'on leur accorde et la fréquence de leur utilisation sont moins constantes. Les jeunes ménages sont deux fois plus susceptibles de posséder un REEE que leurs homologues plus âgés, mais c'est l'inverse pour les placements non enregistrés : une plus grande proportion (52 %) des ménages âgés ont indiqué détenir des placements non enregistrés, comparativement à seulement 28 % des jeunes ménages (Figure 23).

Figure 23 – Placements financiers des ménages



Plus de la moitié (60 %) des ménages possédant des placements enregistrés et non enregistrés ont cotisé à ces placements au cours des 12 derniers mois. La probabilité de cotiser à des instruments de placement existants est plus élevée au sein des ménages qui croient en l'importance d'accumuler de la richesse : 62 % de ces derniers ont cotisé à leurs placements financiers durant les 12 derniers mois. À l'opposé, parmi les ménages pour qui l'accumulation de la richesse a une faible importance, seulement 49 % ont cotisé au moins une fois à leurs placements au cours de la même période. Le fait de songer à laisser un héritage peut aussi avoir fourni une motivation pour cotiser à ces placements.

14 L'analyse présentée dans cette section se concentre sur les placements qui peuvent être gérés activement par les ménages; il s'agit : i) des placements non enregistrés, comme les actions, les obligations, les dépôts à terme, les CPG, les fonds communs de placement et les participations dans des sociétés fermées; et ii) des comptes enregistrés, comme les CELI, les REER, les CRI, les REEE et les REEI. Les régimes de retraite d'employeur, les régimes de retraite à participation différée aux bénéficiaires, les FERR et les FRV, ainsi que les polices d'assurance-vie entière ne sont pas pris en compte, la capacité des ménages à cotiser ou à prendre des décisions de placement en ce qui a trait à ces actifs étant limitée.

Plus de 63 % des ménages qui songent à laisser un héritage ont cotisé à leurs placements au cours de la dernière année; cette proportion est relativement moins élevée (51 %) parmi ceux qui ne songent pas à laisser un héritage.

Le fait d'être retraité ou non représente un autre facteur déterminant de la probabilité de cotiser à des placements : parmi les ménages qui possèdent des placements, 64 % de ceux qui sont formés de personnes n'ayant pas encore pris leur retraite et seulement 48 % de ceux qui sont formés de retraités ont cotisé à leurs placements. Comme on pouvait s'y attendre, le niveau et la dynamique du revenu du ménage ont une incidence sur la propension du ménage à cotiser aux placements : ceux dont le revenu est élevé ou en augmentation sont beaucoup plus susceptibles d'affecter des fonds supplémentaires à leurs placements. Par contre, l'âge (après la prise en compte du facteur de la retraite), la présence de la richesse, l'évolution de la dette du ménage et le fait d'avoir reçu un héritage dans le passé n'ont pas une incidence notable sur la probabilité de cotiser aux placements.

4.4. La gestion de l'accumulation de la richesse

En dernier lieu, le sondage visait à obtenir des commentaires concernant les approches utilisées par les ménages pour surveiller et planifier l'accumulation de la richesse.

4.4.1. La surveillance de l'état de la richesse

Peu de ménages se tiennent bien informés de la valeur de leur richesse. À peine un cinquième (19 %) de ceux qui ont été interrogés disent avoir calculé la valeur de leur richesse au cours du dernier mois, tandis que 29 % se rappellent l'avoir fait il y a de trois à six mois. À l'opposé, les réponses données par la majorité des ménages laissent entendre que, dans le meilleur des cas, ils vérifient rarement l'état de leur richesse : un cinquième (20 %) des ménages ont calculé leur richesse pour la dernière fois il y a un an, voire plus, alors qu'environ 12 % des sondés disent ne l'avoir jamais fait. Une proportion assez grande de répondants – 19 % – ne se souviennent pas du moment où soit eux, soit d'autres membres de leur ménage ont calculé la valeur de leur richesse pour la dernière fois.

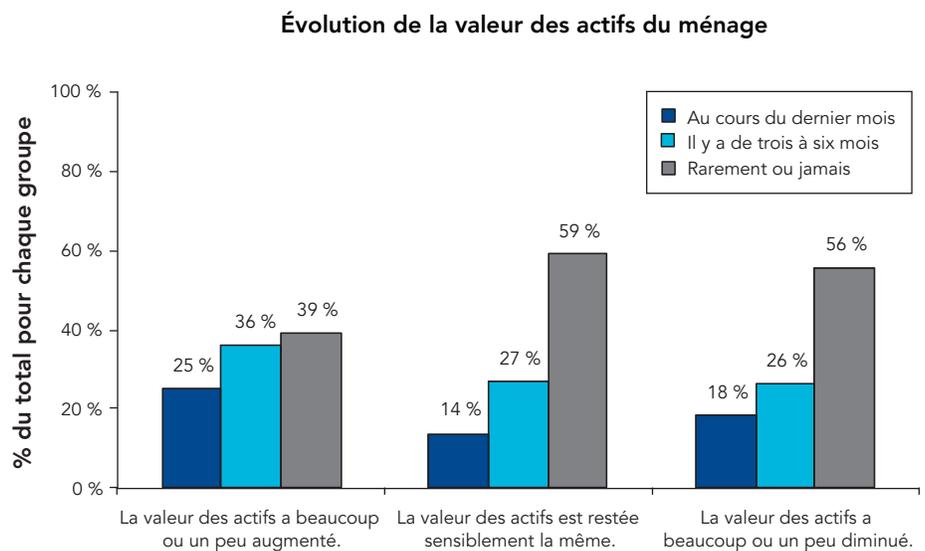
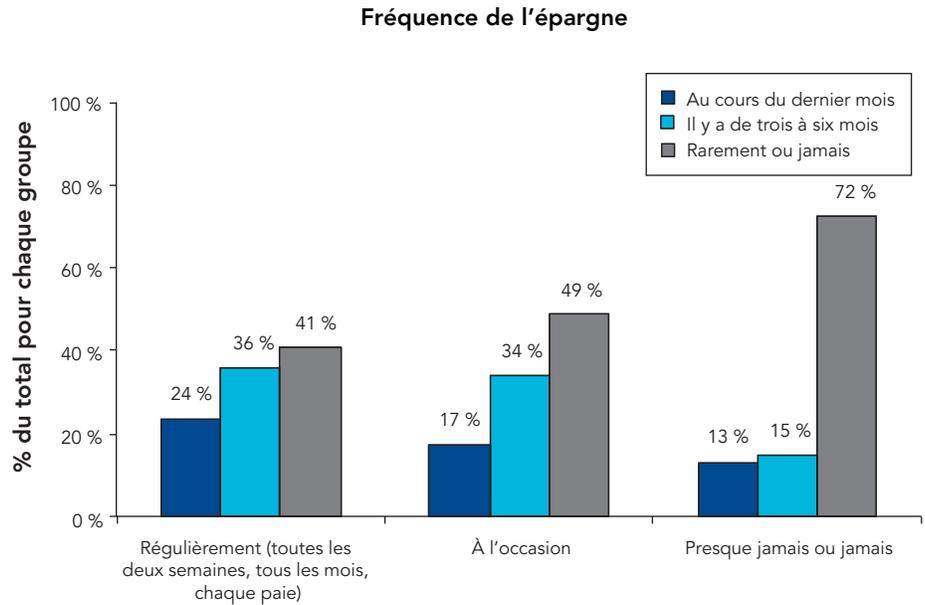
Les ménages qui épargnent régulièrement sont beaucoup plus susceptibles d'être à jour en ce qui concerne l'état de leur richesse. Un quart (24 %) de ceux qui épargnent régulièrement ont calculé la valeur de leur richesse pour la dernière fois au cours du dernier mois. Parmi ceux qui n'épargnent presque jamais, cette proportion s'établit à 13 %. Le contraire est également vrai : l'immense majorité (72 %) des ménages qui n'épargnent pas ne calculent que

Plus de la moitié (51 %) des ménages ont vérifié pour la dernière fois l'état de leur richesse il y a plus d'un an, ne l'ont jamais vérifié ou ne se rappellent plus quand ils l'ont fait.

rarement voire jamais la valeur de leur richesse, tandis qu'une proportion beaucoup plus faible (41 %) de ceux qui épargnent régulièrement affichent un comportement semblable (graphique du haut de la Figure 24).

Figure 24 – Incidence des facteurs sélectionnés sur la probabilité du calcul de la valeur de la richesse

Les ménages qui épargnent régulièrement sont beaucoup plus susceptibles d'être à jour en ce qui concerne l'état de leur richesse.



Note : La catégorie « Rarement ou jamais » regroupe les répondants des trois catégories suivantes : « Il y a un an ou plus », « Jamais » ou « Je ne me rappelle pas ».

Les ménages dont le bilan s'est détérioré ou est demeuré stable sont beaucoup plus susceptibles de ne procéder que rarement, voire jamais, à une évaluation de l'état de leur richesse. Plus de la moitié de ceux dont les actifs ont diminué ou sont demeurés inchangés au cours des trois dernières années ne se rappellent pas avoir calculé l'état de leur richesse durant les 12 derniers mois. Parmi les ménages qui ont enregistré une hausse de la valeur de leurs actifs, seuls 39 % sont dans une situation semblable (graphique du bas de la Figure 24). L'évolution de l'endettement a aussi une incidence, quoique modeste, sur la propension des ménages à n'évaluer que rarement l'état de leur richesse : environ 59 % des ménages dont la dette a augmenté, mais seulement 50 % de ceux dont la dette a diminué ou est demeurée inchangée au cours des trois dernières années ont indiqué n'avoir calculé la valeur de leur richesse que rarement, voire jamais.

La présence de la richesse et le niveau de satisfaction en ce qui a trait au rythme de l'accumulation de la richesse sont aussi des facteurs qui influencent la propension des ménages à n'évaluer que rarement leur richesse. Les ménages qui ont indiqué ne pas posséder de richesse lors du sondage tendent à évaluer l'état de leur richesse moins souvent que ceux qui possèdent de la richesse (même lorsque le revenu est pris en compte). Par exemple, parmi les ménages à faible revenu, 60 % de ceux qui ont de la richesse et 72 % de ceux qui n'en ont pas ont déclaré ne calculer que rarement voire jamais la valeur de leur richesse. Parmi les ménages à revenu élevé, ces proportions sont respectivement de 34 % et de 58 %. Ceux qui sont assez ou très insatisfaits du rythme de l'accumulation de leur richesse sont beaucoup plus portés (62 %) à ne jamais ou presque jamais calculer la valeur de leur richesse que les ménages (36 %) qui en sont très ou assez satisfaits.

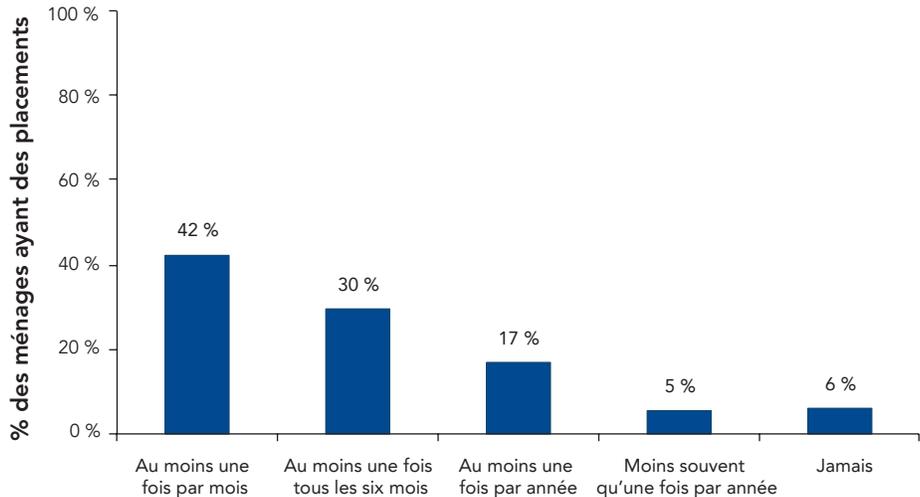
Les ménages âgés et plus riches ainsi que ceux qui croient en l'importance de l'accumulation de la richesse tendent à être beaucoup plus susceptibles d'être à jour en ce qui concerne l'état de leur richesse. Par contre, le fait d'être retraité ou non et la perception de l'importance de laisser un héritage n'ont pas influencé de façon notable le moment où les ménages ont calculé pour la dernière fois la valeur de leur richesse.

Peu de ménages ont activement surveillé leurs placements : parmi les ménages détenant des placements financiers, seuls quatre ménages sur dix (42 %) surveillent le rendement de leurs placements au moins une fois par mois, tandis qu'environ le quart (28 %) le font seulement une fois par année, voire plus rarement (Figure 25). La fréquence des cotisations affectées aux placements a une incidence sur la régularité de la surveillance du rendement : la moitié (50 %) des ménages qui ont cotisé à leurs placements au cours des 12 derniers mois affirment surveiller leurs placements au moins une fois par mois, alors que seulement 31 % de ceux qui n'ont pas cotisé récemment disent surveiller leurs

Parmi les ménages détenant des placements financiers, 28 % surveillent le rendement de leurs placements seulement une fois par année, voire plus rarement.

placements à cette fréquence. Les ménages jugeant importante l'accumulation de la richesse ou songeant à laisser un héritage ont une propension plus élevée à surveiller plus activement le rendement de leurs placements.

Figure 25 – Fréquence de la surveillance des placements financiers



Seuls 39 % des ménages ont entrepris d'affiner leur stratégie d'épargne et de placement au cours des 12 derniers mois.

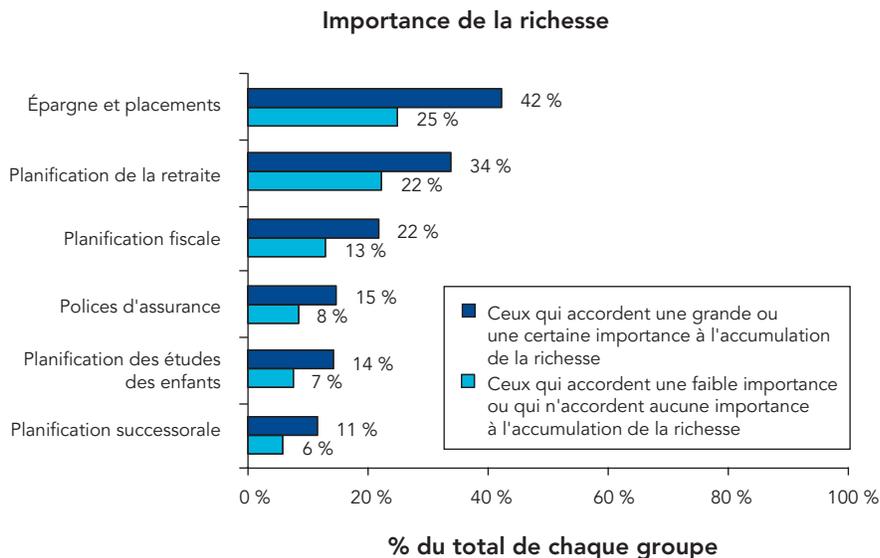
4.4.2. L'utilisation de stratégies de planification

On a demandé aux répondants s'ils avaient consacré du temps au cours des 12 derniers mois à l'élaboration ou à l'affinement de stratégies pouvant être utiles en vue d'accumuler de la richesse. Comme le révèle le sondage, les stratégies qui favorisent l'accumulation de la richesse ne sont pas très prisées des ménages canadiens. Seuls quatre ménages sur dix (39 %) ont entrepris d'affiner leur stratégie d'épargne et de placement au cours des 12 derniers mois, tandis que trois sur dix (31 %) ont élaboré ou précisé la planification de leur retraite. La planification fiscale a, quant à elle, été entreprise par un cinquième (20 %) des ménages sondés. Par ailleurs, pas plus d'un ménage sur dix n'a consacré de temps à l'élaboration de stratégies liées à la richesse axées sur les études des enfants ou sur la planification successorale.

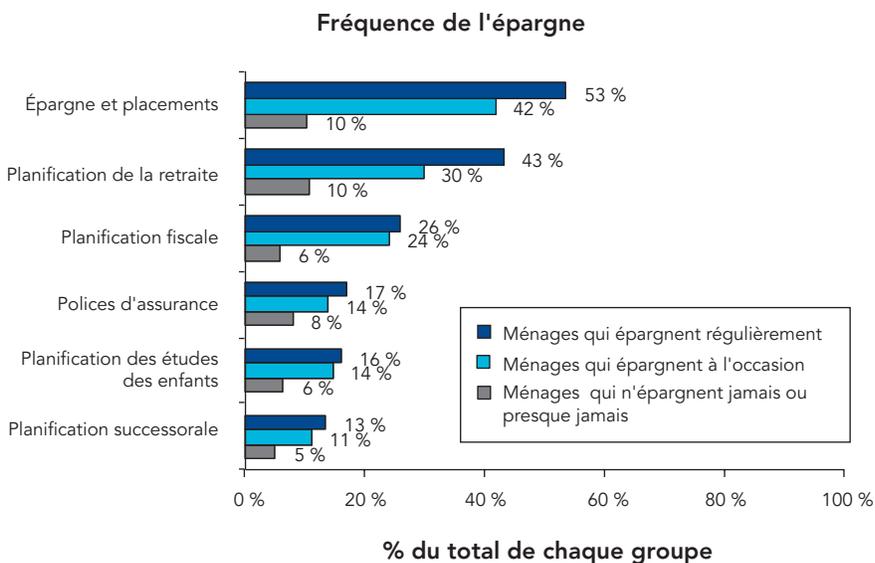
Bien que les répondants âgés soient plus enclins à consacrer du temps à l'élaboration de stratégies d'accumulation de la richesse, c'est le revenu plutôt que l'âge qui a le plus d'influence sur la propension des ménages à entreprendre des activités de planification. Par exemple, alors que seulement 22 % des ménages à faible revenu ont consacré du temps à l'élaboration ou à l'affinement de leur stratégie d'épargne et de placement, une proportion deux fois plus importante (52 %) des ménages à revenu élevé l'ont fait. En ce qui a trait à la planification de la retraite, la différence est encore plus prononcée : à peine

14 % des ménages à faible revenu, par rapport à 46 % des ménages à revenu élevé, s’y sont intéressés durant les 12 derniers mois.

Figure 26 – Affinement des stratégies liées à la richesse au cours de la dernière année – selon les caractéristiques sélectionnées



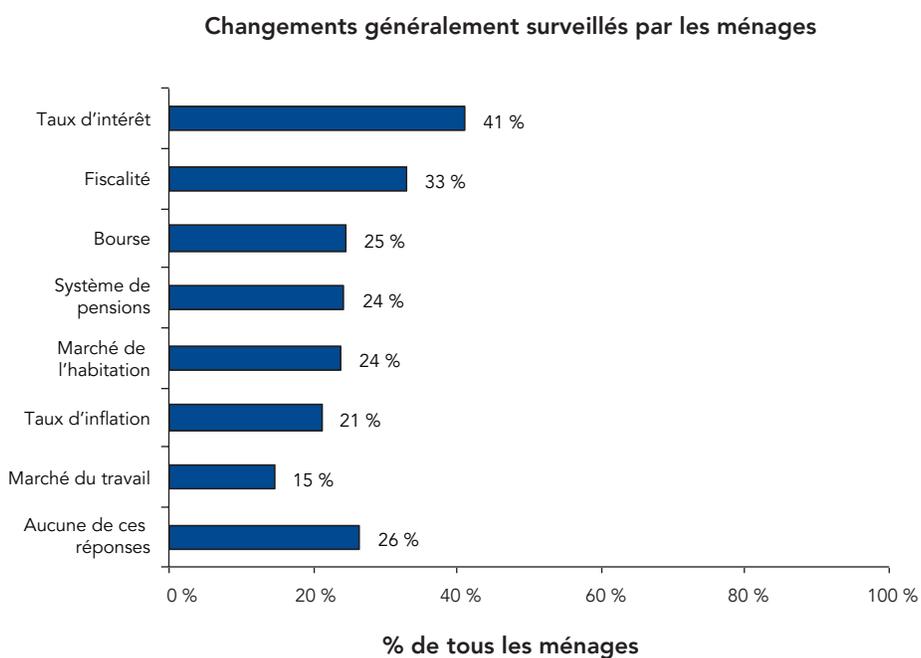
Les ménages pour qui l'accumulation de la richesse est un objectif personnel important sont nettement plus susceptibles de consacrer des efforts à l'élaboration de stratégies liées à l'accumulation de la richesse.



Un quart (26 %) des ménages ne surveillent habituellement pas les principaux facteurs externes pouvant influencer sur l'accumulation de la richesse.

Les ménages pour qui l'accumulation de la richesse est un objectif personnel important sont nettement plus susceptibles de consacrer des efforts à l'élaboration et à l'affinement de stratégies liées à l'accumulation de la richesse, particulièrement celles qui concernent l'épargne, les placements et la planification de la retraite. De même, les ménages qui épargnent régulièrement sont beaucoup plus susceptibles de procéder à différents types d'activités de planification que les ménages qui n'épargnent que rarement, voire jamais. Par exemple, plus de la moitié (53 %) de ceux qui épargnent régulièrement ont consacré du temps à l'élaboration ou à l'affinement de stratégies d'épargne et de placement au cours des 12 derniers mois; toutefois, parmi les ménages qui n'épargnent presque jamais, cette proportion s'établit à 10 % à peine (Figure 26).

Figure 27 – Facteurs économiques et réglementaires généralement surveillés par les ménages



Pour que les stratégies de planification soient efficaces et pragmatiques, il est essentiel de suivre l'évolution de la situation économique et réglementaire externe. Un quart (26 %) des ménages affirment qu'ils ne surveillent habituellement pas les principaux facteurs externes pouvant influencer sur la création de la richesse, y compris l'évolution des taux d'intérêt, de la bourse, du marché de l'habitation, de la fiscalité, du système de pensions, de l'inflation et du marché du travail. La dynamique des taux d'intérêt et les changements

relatifs à la fiscalité sont les facteurs que l'on a cités le plus souvent comme étant surveillés régulièrement (Figure 27). Les ménages qui ne suivent pas l'évolution des conditions externes sont généralement des ménages plus jeunes qui ont un faible revenu et qui sont assez ou très insatisfaits du rythme de l'accumulation de leur richesse.

Pour récapituler ce qui précède, il convient de souligner les points suivants. Premièrement, une proportion notable de ménages indiquent ne pas posséder de richesse, et l'accumulation de la richesse ne revêt qu'une certaine importance pour les ménages canadiens. Deuxièmement, ce ne sont pas tous les ménages qui épargnent, et il est courant que les ménages éprouvent de la difficulté à affecter des fonds à l'épargne. Troisièmement, les ménages sous-utilisent l'option de l'accumulation active au moyen de la valeur nette de leur maison. Quatrièmement, les ménages ignorent souvent la valeur monétaire de leur richesse et qu'ils ne surveillent pas activement le rendement de leurs placements; en outre, ils ont peu recours à l'utilisation de stratégies d'accumulation de la richesse.

Les ménages qui ne suivent pas l'évolution des conditions externes sont généralement des ménages plus jeunes qui ont un faible revenu et qui sont insatisfaits du rythme de l'accumulation de leur richesse.

Les analyses des chapitres précédents avaient pour but de fournir un éclairage sur le point de vue des ménages à propos de l'accumulation et de l'utilisation de la richesse, ainsi que sur les résultats de l'accumulation de la richesse, les facteurs qui influent sur ces résultats et la qualité de la richesse des ménages. À la suite de cette étude, nous avons pu déduire un certain nombre de conclusions.

Il faut être prudent dans l'interprétation du niveau actuel et apparemment satisfaisant de la richesse globale des ménages.

Le niveau global de la richesse des ménages a généralement fortement augmenté au cours des deux dernières décennies (naturellement, des périodes de repli sont apparues à l'occasion) et il atteint aujourd'hui un sommet. Toutefois, la qualité de la richesse des ménages doit aussi être bien évaluée et prise en considération lors de l'examen des résultats de l'accumulation de cette richesse. Le niveau actuel de celle-ci n'est que légèrement différent du niveau d'avant la récession. Or, les mesures de la qualité de la richesse des ménages (comme les ratios valeur nette/revenu disponible, total des actifs/valeur nette et actifs financiers/valeur nette) sont lentes à s'améliorer ou continuent de se détériorer dans le sillage de la dernière récession. De plus, une grande proportion des ménages indiquent qu'ils ne possèdent pas de richesse et ne prévoient pas en accumuler dans un avenir proche.

Les ménages ne semblent pas très déterminés à accumuler de la richesse.

Globalement, les ménages estiment que l'accumulation de la richesse ne revêt qu'une certaine importance parmi leurs objectifs personnels. Cela pourrait être l'une des raisons pour lesquelles les ménages sont assez satisfaits du rythme et des résultats de l'accumulation de la richesse, même si ces résultats sont souvent inférieurs à leurs attentes. Le faible intérêt des ménages pour l'élaboration de stratégies d'accumulation de la richesse est un autre symptôme de leur manque d'ardeur à l'égard de la constitution de la richesse. En outre, il est relativement peu fréquent que les ménages affinent leurs stratégies d'épargne et de placement et élaborent ou précisent leur stratégie de planification de la retraite; quant aux études des enfants et à la planification successorale, elles font encore plus rarement l'objet d'une attention particulière.

Il est inquiétant que les ménages soient peu au courant de l'état de leur richesse et qu'ils accordent une attention limitée à l'évolution du contexte économique.

La valeur des actifs des ménages est devenue plus volatile au cours de la dernière décennie, ce qui a accru l'incertitude entourant les résultats de l'accumulation de la richesse et pesé considérablement sur le rythme global de cette accumulation. L'évolution du groupe des actifs plus risqués et à rendement plus élevé (par exemple les actions et les parts de fonds de placement) constitue l'un des principaux éléments qui expliquent la volatilité de la valeur de la richesse. Pourtant, seuls quelques investisseurs surveillent activement le rendement de leurs placements, tandis qu'une proportion importante des ménages attachent peu d'importance à l'examen de l'évolution de leurs actifs. De même, il est peu courant que les ménages suivent l'évolution de la situation économique et réglementaire externe, bon nombre d'entre eux ne surveillant habituellement pas les principaux facteurs externes pouvant influencer sur les résultats de l'accumulation de la richesse. Il est aussi inquiétant que les ménages ignorent souvent la valeur monétaire de leur richesse, car ils risquent de ne pas ajuster en conséquence leurs comportements relatifs à l'épargne, à l'emprunt et aux placements.

L'hésitation des ménages à épargner activement est à nouveau manifeste.

Le recours à l'acquisition de nouveaux actifs par les ménages pour accumuler de la richesse a baissé, car l'appréciation des actifs existants freine les intentions d'épargne des ménages. Cela augmente l'incertitude quant aux résultats de l'accumulation de la richesse et à la capacité des ménages à les influencer. L'option de l'accumulation active de la richesse au moyen de la valeur nette de la maison est également sous-utilisée. Dans les cas où des fonds supplémentaires sont disponibles à la suite de l'allègement du fardeau de la dette (par exemple, grâce à une baisse des taux d'intérêt), ces fonds sont plus susceptibles d'être affectés à la consommation qu'à l'accumulation de la richesse. De plus ce ne sont pas tous les ménages qui épargnent : une proportion notable d'entre eux n'épargnent jamais ou presque jamais.

Malgré certaines améliorations, le niveau élevé de la dette des ménages continue d'accroître leur exposition aux risques.

On a observé des changements dans le rythme de l'expansion de l'endettement des ménages ces dernières années; cela a amélioré la composition globale de la dette des ménages en réduisant la part du crédit à la consommation et des autres prêts non hypothécaires dans la composition totale du crédit. Cette évolution est encourageante dans la mesure où le crédit à la consommation

n'est pas garanti par des actifs qui s'apprécient et est donc particulièrement désavantageux pour l'accumulation de la richesse. Toutefois, l'encours de la dette continue d'avoir une nette incidence sur le niveau de la richesse, ce qui amoindrit les efforts d'accumulation de la richesse des ménages. En outre, le niveau élevé de la dette accroît l'exposition des ménages aux risques : le niveau largement supérieur à la moyenne du ratio dette/actifs et la hausse constante du ratio dette/revenu disponible indiquent que la vulnérabilité des ménages à court terme et à long terme augmente.

Le fait de compter beaucoup sur l'appréciation des actifs pour accumuler de la richesse accroît la vulnérabilité des ménages.

En ce qui concerne la composition des actifs liquides, la part des actifs à faible rendement et à faible risque a baissé au profit de celle des actifs plus risqués et plus volatils. Bien que cette évolution des préférences s'explique largement par la faiblesse des taux d'intérêt sur les dépôts et les titres à revenu fixe, les ménages disposent aujourd'hui d'une réserve moindre de fonds à faible risque en cas de chocs économiques. Étant donné que la part des placements en titres de capitaux propres dans le total des actifs est devenue beaucoup plus importante, mais aussi beaucoup plus volatile dans les années 2000, l'appréciation de ces types d'actifs constitue dorénavant une source d'accumulation de la richesse moins stable qu'elle ne l'était lors de la dernière décennie.

La nécessité d'épargner et de constituer de la richesse pour s'assurer un niveau de vie élevé est reconnue tant par les particuliers que par les responsables de l'élaboration des politiques. Il est rare, cependant, que des gestes concrets soient posés à cette fin, surtout parce que la manière dont le revenu et la richesse sont dépensés au cours d'une vie est une question relevant des choix et des libertés de chacun.

Au fil des ans, les gouvernements ont pris un certain nombre de mesures importantes pour surmonter les obstacles à l'accumulation de la richesse par les ménages. Certaines de ces mesures existent depuis des décennies; les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et l'imposition réduite des gains en capital en sont de bons exemples. Les mesures récentes sont tout aussi variées et nombreuses et comprennent l'introduction des comptes d'épargne libres d'impôt (CELI), le renforcement de la réglementation des produits de crédit à la consommation, l'amélioration des normes minimales pour les prêts hypothécaires assurés garantis par le gouvernement et la création d'un poste de chef du développement de la littératie financière au sein de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC).

Comme un nombre important de mesures destinées à aider les ménages à accumuler de la richesse sont déjà en place, les connaissances des ménages, leur capacité à comprendre leur propre situation financière et leur motivation à épargner, à dépenser et à emprunter sont devenues particulièrement cruciales pour assurer leur bien-être financier. Des dépenses modérées, le remboursement des dettes, l'épargne et l'investissement peuvent être favorables tant aux particuliers, qu'aux entreprises et aux gouvernements. Toutefois, comme nous l'expliquons plus précisément ci-après, il est possible de suggérer des améliorations supplémentaires afin d'accroître l'efficacité des méthodes employées pour accumuler de la richesse.

Mettre davantage l'accent sur les résultats de l'accumulation de la richesse

Si les initiatives liées à la littératie et à l'éducation financières ont pour objectif d'accroître les connaissances financières, leur but ultime est de faire changer les comportements individuels, car il y a souvent un écart entre les intentions des gens et leurs actes. Or, il est prouvé qu'une meilleure éducation et de meilleures connaissances financières ne suffisent pas à elles seules à modifier les comportements.

Ainsi, il n'est pas établi que les programmes d'éducation financière débouchent sur de meilleures connaissances financières et, finalement, sur des comportements plus efficaces. Assurer l'éducation financière à l'école présente un inconvénient : les écoliers ne voient pas nécessairement la pertinence ou l'utilité immédiate de cet enseignement, mais devront s'en souvenir plus tard, souvent à l'âge adulte, quand viendra le temps de prendre de vraies décisions concernant l'épargne et l'investissement. Il n'est donc pas surprenant que les personnes qui indiquent avoir suivi un cours de gestion financière et de finances personnelles au secondaire n'obtiennent pas de meilleurs résultats à un test d'évaluation des connaissances financières que ceux qui n'en ont pas suivi¹⁵. En outre (et ironiquement), ceux qui n'ont pas suivi de cours d'éducation financière sont plus susceptibles de rembourser la totalité du solde de leurs cartes de crédit chaque mois (ce qui leur évite des frais) que ceux qui ont étudié la question¹⁶. Par ailleurs, les ménages considèrent souvent l'expérience personnelle, la famille et les amis (plus que des cours en classe) comme les sources d'apprentissage les plus importantes en matière de finances personnelles. Enfin, de nombreuses études mettent en question l'efficacité de l'éducation financière en milieu de travail dont l'effet positif n'est pas prouvé¹⁷.

D'un autre côté, la recherche comportementale montre que les décisions financières individuelles sont influencées non seulement par les connaissances personnelles, mais aussi par une série de facteurs psychologiques, sociaux et institutionnels¹⁸. Si l'éducation et les connaissances financières demeurent essentielles, parce qu'elles sont à la base de la prise de décision, les incitatifs et les influences d'ordre comportemental peuvent aussi jouer un rôle pour encourager les ménages à prendre des décisions financières appropriées. L'importance de l'« option par défaut » dans la conception des instruments d'épargne (par exemple, lorsqu'on fait de la participation à un régime d'épargne le choix par défaut) a souvent été soulignée par les études comportementales. Recourir à des moyens qui obligent quelqu'un à tenir un engagement peut être une autre option bénéfique : il s'agit ici de contraindre à l'avance une personne à agir d'une façon précise dans l'avenir et donc de l'aider à faire preuve de maîtrise de soi et de détermination dans la mise en œuvre de son régime d'épargne. L'exemple type de cette option est celui de l'employé qui donne à l'employeur la directive d'affecter à l'épargne une partie de sa future augmentation de salaire. La mise en œuvre des mesures destinées à accroître la propension à

15 MANDELLE, L. *The Impact of Financial Education in High School and College on Financial Literacy and Subsequent Financial Decision Making*, document présenté à l'assemblée de l'American Economic Association, San Francisco, 4 janvier 2009.

16 *The Economist*. « Financial Education Has Had Disappointing Results in the Past », 16 février 2013.

17 SCHWARTZ, S. *Can Financial Education Improve Financial Literacy and Retirement Planning?*, étude de l'IRPP, n° 12, p. 11 et p. 16, 2010.

18 GROUPE DE TRAVAIL SUR LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE. *Cibler l'excellence : Plan d'action pour renforcer la littératie financière au Canada*, 2010.

planifier peut être une autre occasion d'améliorer les capacités financières des ménages canadiens et leurs résultats en matière d'accumulation de la richesse. Des études montrent que la propension à planifier permet d'épargner beaucoup plus et mettent en évidence l'étroite corrélation positive qui existe entre la planification financière et l'accumulation de la richesse¹⁹.

Comme la complexité du monde des finances personnelles s'accroît constamment, suivant en cela la tendance généralisée observée dans le système financier, il serait sage que les ménages soient plus actifs dans la gestion et le contrôle du processus d'accumulation de la richesse. La règle bien connue du *payez-vous d'abord* pourrait profiter d'une application plus vaste. Par exemple, *renseignez-vous d'abord* sur ce que sont les meilleures options d'accumulation de la richesse selon vos circonstances et objectifs personnels : telle pourrait être la première étape naturelle et essentielle d'un renforcement des finances des ménages. Nous encourageons les Canadiens à prendre l'initiative d'aller demander conseil auprès de professionnels des finances. Plus encore, nous les incitons aussi à examiner d'un œil critique l'information disponible, à entreprendre leur propre évaluation et à faire leurs propres calculs. Bien souvent, les patients « font leurs devoirs » avant d'aller à un rendez-vous chez le médecin, en faisant des recherches sur Google, sur Wikipédia ou sur un site spécialisé en médecine. Il serait avantageux d'adopter une approche aussi prudente pour les questions financières.

L'autre élément crucial pour une gestion financière réussie est d'améliorer sa discipline en matière d'épargne et d'accumulation de la richesse. Cette discipline est souvent associée avec l'exigence du sacrifice financier. Bien que cela puisse être le cas pour certains, l'augmentation constante des niveaux de consommation personnelle pour des biens non essentiels laisse entendre qu'une bonne partie de nos achats est motivée par un désir, plutôt que par la nécessité; on peut donc ajuster cette consommation au profit de l'épargne. En outre, des sacrifices consentis dans les premières années (le plus tôt sera toujours le mieux) peuvent rapporter des dividendes élevés tout au long de la vie et servir à promouvoir une indépendance financière qui serait inimaginable pour beaucoup. Persévérer dans la réduction de ses dettes peut être une autre façon efficace d'obtenir des résultats positifs dans l'accumulation de la richesse : contrairement à de nombreux types d'actifs, le niveau des passifs financiers n'est pas touché par les fluctuations du marché et dépend uniquement du fait de contracter de nouvelles dettes ou de rembourser ses dettes actuelles.

19 Ameriks, J. *Wealth Accumulation and the Propensity to Plan*, TIAA-CREF Institute, document de travail 8-040102, 2002.

Améliorer notre compréhension de la situation financière des ménages

La solidité de la situation financière des ménages est indispensable à l'équilibre de l'économie, étant donné qu'elle influence l'orientation de la politique budgétaire et monétaire et la stabilité du système financier. Les finances des ménages et les dépenses des consommateurs représentent aussi le principal moteur de la demande globale et, par conséquent, de la croissance économique du Canada. Une évaluation juste de la santé financière des ménages est essentielle pour élaborer des politiques publiques appropriées et réagir rapidement aux développements défavorables.

Actuellement, les sources de données disponibles ne permettent pas de dresser un portrait complet et précis de la richesse des ménages selon les différentes régions et les divers groupes qui constituent notre société. En ce qui concerne le secteur des ménages, le gouvernement devrait demeurer attentif aux évaluations des actifs et des dettes, à l'intensité des difficultés financières ainsi qu'aux méthodes et aux niveaux d'épargne, et ce, même si l'économie se renforce. La formation d'un groupe d'experts ayant pour tâche d'examiner d'un œil critique les indicateurs de la richesse et de l'endettement des ménages auxquels on a actuellement recours et de suggérer des améliorations pourrait aussi contribuer grandement à tracer un portrait exhaustif de la santé financière du secteur des ménages.

Méthodologie du sondage

Le sondage a été mené par la société de recherche Ipsos Reid entre le 14 et le 21 septembre 2012. Ce sondage a été élaboré par CGA-Canada de concert avec des cadres supérieurs d'Ipsos Reid et il a fait l'objet d'un test préalable. L'échantillonnage a été établi de manière à permettre l'exécution du processus de sondage en ligne auprès de répondants constituant un échantillon représentatif d'adultes canadiens âgés de 25 ans ou plus.

Tableau 1 – Profil des répondants au sondage

Caractéristiques	Proportion de l'échantillon total (en %)	Caractéristiques	Proportion de l'échantillon total (en %)
Sexe		Revenu du ménage	
Masculin	49,0 %	Moins de 15 000 \$	8,6 %
Féminin	51,0 %	15 000 \$ – 24 999 \$	11,1 %
		25 000 \$ – 34 999 \$	10,4 %
Âge		35 000 \$ – 49 999 \$	15,3 %
25 - 34 ans	18,4 %	50 000 \$ – 74 999 \$	18,7 %
35 - 44 ans	19,1 %	75 000 \$ – 99 999 \$	13,0 %
45 - 54 ans	22,7 %	100 000 \$ ou plus	23,0 %
55 - 64 ans	18,7 %		
65 ans ou plus	21,1 %	Situation par rapport à l'emploi	
Taille du ménage		Au travail	54,8 %
Une personne	15,6 %	Sans emploi	7,2 %
Deux personnes	43,0 %	À la retraite	26,0 %
Trois personnes	19,4 %	Non actif (active) – autre que retraité(e)	11,9 %
Quatre personnes ou plus	22,0 %		
Secteur géographique		Études	
Colombie-Britannique	13,5 %	Niveau secondaire ou inférieur	35,8 %
Alberta	10,5 %	Niveau collégial	28,0 %
Saskatchewan et Manitoba	6,4 %	Niveau universitaire sans diplôme	20,5 %
Ontario	38,2 %	Diplôme universitaire de 1 ^{er} cycle ou plus	15,7 %
Québec	24,2 %		
Provinces de l'Atlantique	7,2 %		

L'échantillon utilisé aux fins de l'enquête a été constitué à partir du panel en ligne d'Ipsos Reid; au total, 1 805 entrevues ont été menées en ligne avec des ménages des dix provinces canadiennes. Avec un échantillon de cette taille, l'erreur d'échantillonnage est de plus ou moins 2,31 % à un niveau de confiance

de 95 % (19 fois sur 20). Les données ont été pondérées statistiquement de façon à refléter la répartition exacte de la population canadienne par régions, âges, sexes et revenus établie par le Recensement de 2011 de Statistique Canada. Le profil des répondants est présenté au Tableau 1.

Sondage

[PROG : AFFICHER LE SONDRAGE EN FRANÇAIS POUR LES RÉPONDANTS DU QUÉBEC, AUTREMENT L’AFFICHER EN ANGLAIS]

[PROG : INSÉRER LE TEXTE SUIVANT DANS LA PAGE D’INTRODUCTION]

Lorsque vous répondez aux questions du sondage, veuillez fournir des réponses qui tiennent compte de l’ensemble de votre ménage plutôt que de votre situation personnelle.

Q. 1 Dans quelle province résidez-vous? (Veuillez ne sélectionner qu’une seule réponse.)

1. Colombie-Britannique
2. Alberta
3. Saskatchewan
4. Manitoba
5. Ontario
6. Québec
7. Nouveau-Brunswick
8. Nouvelle-Écosse
9. Île-du-Prince-Édouard
10. Terre-Neuve-et-Labrador

Q. 2 Dans quel groupe d’âge vous situez-vous? (Veuillez ne sélectionner qu’une seule réponse.)

1. Moins de 25 ans [PROG : REMERCIER LE RÉPONDANT ET TERMINER LE SONDRAGE]
2. 25 à 34 ans
3. 35 à 44 ans
4. 45 à 54 ans
5. 55 à 64 ans
6. 65 ans ou plus

Q. 3 Êtes-vous...? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Un homme
2. Une femme

Q. 4 Lequel des énoncés suivants correspond le mieux à votre situation actuelle? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. La dette totale de votre ménage est supérieure à la valeur des actifs de votre ménage.
2. La dette totale de votre ménage est plus ou moins équivalente à la valeur des actifs de votre ménage.
3. La dette totale de votre ménage est inférieure à la valeur des actifs de votre ménage. [PROG : PASSER À LA Q. 7]

[PROG : AFFICHER LE TEXTE SUIVANT SUR UNE PAGE DISTINCTE]

Dans le contexte du présent sondage, le terme « richesse » est la différence entre le chiffre total des actifs du ménage, qui comprend les actifs financiers et non financiers (p. ex. fonds communs de placement, obligations, CPG, liquidités, propriétés résidentielles, actifs de retraite privés) et la dette totale du ménage, qui comprend le crédit hypothécaire et le crédit à la consommation (p. ex. prêts automobiles, prêts sur cartes de crédit, prêts sur salaire, emprunts par marges de crédit).

Q. 5 Vous venez d'indiquer que la dette totale de votre ménage [PROG : INSÉRER LA RÉPONSE À LA Q. 4 « EST SUPÉRIEURE À/EST PLUS OU MOINS ÉQUIVALENTE À »] la valeur des actifs de votre ménage. Quelle est la raison principale pour laquelle votre ménage n'a pas accumulé de richesse jusqu'à présent? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

[PROG : AFFICHER DANS UN ORDRE ALÉATOIRE, ANCRER « AUTRE »]

1. Vous ne gagnez pas de revenus depuis assez longtemps pour accumuler de la richesse.
 2. D'autres obligations financières vous ont empêché d'accumuler de la richesse.
 3. Vous avez dû vendre des actifs et/ou vous endetter davantage en raison de circonstances financières difficiles.
 4. Votre niveau de revenu actuel ne vous permet pas d'épargner.
-

-
5. Vous comptez sur l'argent que quelqu'un d'autre a mis de côté (p. ex. vos parents).
 6. Vous comptez sur un héritage futur.
 7. Autre (veuillez préciser)

Q. 6 Votre ménage s'attend-il à accumuler de la richesse au cours des trois prochaines années?

1. Oui
2. Non
3. Je ne sais pas.

Q. 7 Quelle importance l'accumulation de la richesse revêt-elle parmi vos objectifs personnels?

1. Une grande importance
2. Assez d'importance
3. Une faible importance
4. Aucune importance

Q. 8 Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) du rythme auquel votre ménage accumule de la richesse?

1. Très satisfait(e)
2. Assez satisfait(e)
3. Ni satisfait(e) ni insatisfait(e)
4. Assez insatisfait(e)
5. Très insatisfait(e)

Q. 9 Au cours des trois dernières années, pour quelles raisons avez-vous accumulé de la richesse? (Veuillez sélectionner toutes les réponses pertinentes.)

[PROG : AFFICHER DANS UN ORDRE ALÉATOIRE, ANCRER « AUTRE » ET LES DEUX DERNIERS ÉNONCÉS]

1. Pour avoir un revenu régulier maintenant
 2. Pour avoir un revenu régulier à la retraite
-

-
3. Pour couvrir (entièrement ou partiellement) le coût d'une dépense importante
 4. Pour pouvoir faire un versement initial pour l'achat d'une maison
 5. Pour financer des études (les vôtres ou celles de vos enfants)
 6. Pour démarrer une entreprise
 7. Pour pouvoir payer une dépense imprévue importante
 8. Pour pouvoir vous tirer d'embarras en cas d'interruption de revenu
 9. Pour laisser un héritage
 10. Autre (veuillez préciser)
 11. Vous n'avez pas accumulé de richesse au cours des trois dernières années. [PROG : RÉPONSE INCOMPATIBLE AVEC LES AUTRES]

Q. 10 À quelles fins, parmi les suivantes, prévoyez-vous utiliser votre richesse au cours des trois prochaines années? (Veuillez sélectionner toutes les réponses pertinentes.)

[PROG : AFFICHER DANS UN ORDRE ALÉATOIRE, ANCRER « AUTRE » ET LES DEUX DERNIERS ÉNONCÉS]

1. Pour avoir un revenu régulier
 2. Pour couvrir (entièrement ou partiellement) le coût d'une dépense importante
 3. Pour pouvoir faire un versement initial pour l'achat d'une maison
 4. Pour financer des études (les vôtres ou celles de vos enfants)
 5. Pour démarrer une entreprise
 6. Pour payer une dépense imprévue importante, le cas échéant
 7. Pour vous tirer d'embarras lors d'une interruption de revenu, le cas échéant
 8. Autre (veuillez préciser)
 9. Vous ne prévoyez pas utiliser votre richesse, en entier ou en partie, au cours des trois prochaines années.
[PROG : RÉPONSE INCOMPATIBLE AVEC LES AUTRES]
 10. Vous ne vous attendez pas à accumuler de la richesse au cours des trois prochaines années. [PROG : RÉPONSE INCOMPATIBLE AVEC LES AUTRES]
-

Q. 11 Si vous pensez au niveau de richesse actuel de votre ménage, comment l'évalueriez-vous comparativement à il y a trois ans? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Beaucoup plus élevé aujourd'hui qu'il y a trois ans
2. Un peu plus élevé aujourd'hui qu'il y a trois ans
3. Environ le même aujourd'hui qu'il y a trois ans
4. Un peu moins élevé aujourd'hui qu'il y a trois ans
5. Nettement moins élevé aujourd'hui qu'il y a trois ans

Q. 12 Diriez-vous que le montant de richesse que vous avez accumulé au cours des trois dernières années est... (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Beaucoup plus élevé que le montant que vous vous attendiez à accumuler
2. Un peu plus élevé que le montant que vous vous attendiez à accumuler
3. Très près du montant que vous vous attendiez à accumuler
4. Un peu moins élevé que le montant que vous vous attendiez à accumuler
5. Beaucoup moins élevé que le montant que vous vous attendiez à accumuler

Q. 13 Quelle importance accordez-vous au fait de laisser une succession ou un héritage à vos héritiers?

1. Beaucoup d'importance
2. Une certaine importance
3. Pas beaucoup d'importance
4. Aucune importance

Q. 14 Prévoyez-vous laisser une succession à d'autres?

1. Oui
 2. Non
 3. Peut-être
-

Q. 15 Au cours des trois dernières années, diriez-vous que la valeur de l'ensemble des actifs de votre ménage...

1. A beaucoup diminué.
2. A un peu diminué.
3. Est restée sensiblement la même.
4. A un peu augmenté.
5. A beaucoup augmenté.
6. Votre ménage n'a possédé aucun actif au cours des trois dernières années. [PROG : PASSER À LA Q. 17]

Q. 16 Est-ce qu'un membre de votre ménage possède l'un ou l'autre des actifs suivants? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse pour chaque élément.)

[PROG : « OUI », « NON » DANS LE HAUT, AFFICHER LA LISTE DANS UN ORDRE ALÉATOIRE AU-DESSOUS]

1. Oui
 2. Non

 1. Résidence principale et/ou d'autres structures résidentielles [PROG : SI « OUI », POSER LA Q. S1, PUIS PASSER À LA Q. 17]
 2. Liquidités (détenues dans un compte d'épargne ou un compte de chèques)
 3. Placements non enregistrés (actions, obligations, dépôts à terme, CPG, fonds communs de placement, participations dans des sociétés fermées) [PROG : SI « OUI », PASSER À LA Q. S2 ET POSER AUSSI LA Q. S3]
 4. Comptes d'épargne libres d'impôt (CELI) [PROG : SI « OUI », PASSER À LA Q. S2 ET POSER AUSSI LA Q. S3]
 5. REER et CRI (Comptes de retraite immobilisés) [PROG : SI « OUI », PASSER À LA Q. S2 ET POSER AUSSI LA Q. S3]
 6. FEER, y compris les FRV (fonds de revenu viager) et FRRI (fonds de revenu de retraite immobilisés)
 7. Sommes détenues dans un régime de retraite d'employeur
 8. Régimes de participation différée aux bénéfices
 9. Régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) [PROG : SI « OUI », PASSER À LA Q. S2 ET POSER AUSSI LA Q. S3]
 10. Régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) [PROG : SI « OUI », PASSER À LA Q. S2 ET POSER AUSSI LA Q. S3]
 11. Rentes
-

-
12. Police d'assurance-vie entière
 13. Actifs associés à une entreprise dont un membre de votre ménage est propriétaire

[PROG : PASSER À LA Q. 17, SAUF SI LES RÉPONSES AUX ÉNONCÉS INDIQUÉS À LA Q. 16 ÉTAIENT « OUI »]

Q. S1 Lequel des choix suivants représente le mieux le pourcentage que votre ménage détient de la valeur nette de sa résidence principale? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. 0 %
2. 1 % à 9 %
3. 10 % à 19 %
4. 20 % à 34 %
5. 35 % à 49 %
6. 50 % à 74 %
7. 75 % à 99 %
8. 100 %
9. Je ne sais pas.
10. Votre ménage n'est pas propriétaire de sa résidence principale.

Q. S2 Avez-vous, vous ou tout autre membre de votre ménage, versé de l'argent dans les placements (enregistrés et non enregistrés) de votre ménage au cours des 12 derniers mois?

1. Oui
2. Non
3. Je ne sais pas.

Q. S3 À quelle fréquence surveillez-vous, vous ou d'autres membres de votre ménage, le rendement de vos placements?

1. Au moins une fois par mois
 2. Au moins une fois tous les six mois
 3. Au moins une fois par année
 4. Moins souvent qu'une fois par année
 5. Jamais
 6. Je ne sais pas.
-

Q. 17 Diriez-vous qu'au cours des trois dernières années, dans l'ensemble, le niveau de dette de votre ménage...

1. A beaucoup diminué.
2. A un peu diminué.
3. Est resté sensiblement le même.
4. A un peu augmenté.
5. A beaucoup augmenté.
6. Votre ménage n'a pas eu de dette au cours des trois dernières années. [PROG : PASSER À LA Q. 19]

Q. 18 Est-ce que votre ménage a actuellement des dettes impayées pour l'un ou l'autre des types de prêts ou de crédits suivants? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse pour chaque type.)

[PROG : « OUI », « NON » DANS LE HAUT, AFFICHER LA LISTE DANS UN ORDRE ALÉATOIRE AU-DESSOUS]

1. Oui
 2. Non
-
1. Prêts hypothécaires (sur votre résidence principale et/ou d'autres prêts hypothécaires)
 2. Prêts automobiles
 3. Prêts sur cartes de crédit (c'est-à-dire des soldes impayés)
 4. Prêts étudiants
 5. Marges de crédit sur la valeur d'une maison
 6. Marges de crédit autres que sur la valeur d'une maison
 7. Prêts bancaires autres qu'un prêt automobile et étudiant
 8. Prêts sur salaire

[PROG : SI « OUI » AUX PRÊTS HYPOTHÉCAIRES, POSER LA Q. S4 ET LA Q. S5, SI « NON », PASSER À LA Q. 19]

Q. S4 En pensant au prêt hypothécaire le plus élevé que votre ménage doit rembourser, veuillez indiquer si, au cours des trois dernières années, votre ménage... (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse pour chacun.)

[PROG : « OUI », « NON », « JE NE SAIS PAS » DANS LE HAUT, AFFICHER LA LISTE DANS UN ORDRE ALÉATOIRE AU-DESSOUS]

-
1. Oui
 2. Non
 3. Je ne sais pas.

1. A refinancé ce prêt plus tôt afin de profiter d'un taux d'intérêt plus bas.
2. A refinancé ce prêt afin de réduire la période d'amortissement.
3. A refinancé ce prêt afin d'augmenter la période d'amortissement.
4. A augmenté le solde impayé d'une marge de crédit sur la valeur de la maison. [PROG : SI « NON » À LA MARGE DE CRÉDIT SUR LA VALEUR DE LA MAISON À LA Q. 18, NE PAS AFFICHER CET ÉNONCÉ]
5. A réduit le solde impayé d'une marge de crédit sur la valeur de la maison.

Q. S5 Toujours en pensant au prêt hypothécaire le plus élevé que votre ménage doit rembourser, veuillez indiquer si, au cours des 12 derniers mois, votre ménage a effectué des versements supplémentaires ou a effectué des versements forfaitaires dans le but d'accélérer le remboursement du prêt hypothécaire?

1. Oui
2. Non
3. Je ne sais pas.

Q. 19 À quelle fréquence votre ménage met-il de l'argent de côté à des fins d'épargne? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Toutes les deux semaines
2. Tous les mois
3. À chaque paie
4. À l'occasion
5. Presque jamais
6. Jamais
7. Je ne sais pas.

[PROG : SI « JAMAIS » OU « JE NE SAIS PAS » À LA Q. 19, PASSER À LA Q. 21]

Q. 20 Diriez-vous que l'argent que votre ménage met de côté est destiné principalement à des fins à long terme pour combler des besoins futurs ou à des fins à court terme pour combler des besoins actuels? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Principalement à des fins à long terme
2. Principalement à des fins à court terme
3. Autant à des fins à long terme qu'à des fins à court terme
4. Je ne sais pas.

Q. 21 Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence votre ménage a-t-il eu de l'argent qui lui restait à la fin de la semaine ou à la fin du mois, une fois toutes les dépenses essentielles réglées (p. ex. loyer, versements hypothécaires, remboursements d'achats, impôts fonciers, factures, achats d'épicerie, dépenses de garde d'enfants et dépenses ménagères quotidiennes)? Diriez-vous...?

1. Toujours
2. La plupart du temps
3. Parfois
4. Presque jamais
5. Jamais
6. Je ne sais pas.

[PROG : SI « JAMAIS » OU « JE NE SAIS PAS » À LA Q. 21, PASSER À LA Q. 23]

Q. 22 Normalement, que fait votre ménage de l'argent qui lui reste? (Veuillez sélectionner toutes les réponses pertinentes.)

[PROG : AFFICHER DANS UN ORDRE ALÉATOIRE, ANCRER « AUTRE » ET « JE NE SAIS PAS »]

1. Il le dépose dans un compte courant.
 2. Il le dépose dans un compte d'épargne ou dans un placement.
 3. Il effectue un versement hypothécaire supplémentaire.
 4. Il le dépense.
 5. Il le met de côté sous forme d'argent comptant.
 6. Il le donne à quelqu'un d'autre pour que l'argent soit épargné pour votre ménage.
 7. Il le donne tout simplement.
-

-
8. Autre (veuillez préciser)
 9. Je ne sais pas. [PROG : RÉPONSE INCOMPATIBLE AVEC LES AUTRES]

Q. 23 Vous est-il arrivé, à vous ou à d'autres membres de votre ménage, de toucher un héritage ou de recevoir des actifs détenus dans une fiducie ou sous n'importe quelle autre forme?

1. Oui
2. Non
3. Je ne sais pas.

Q. 24 Vous attendez-vous, vous ou d'autres membres de votre ménage, à recevoir un héritage considérable ou à bénéficier d'un transfert d'actifs dans le futur?

1. Oui
2. Non
3. Je ne sais pas.

Q. 25 Dans quelle mesure diriez-vous que votre ménage est financièrement à l'aise en ce moment? Diriez-vous que votre ménage... (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Vit confortablement.
2. S'en tire assez bien.
3. S'en tire tout juste.
4. Traverse une période assez difficile.
5. Traverse une période très difficile.
6. Je ne sais pas.

Q. 26 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous, vous ou d'autres membres de votre ménage, passé du temps à élaborer ou à affiner vos stratégies dans les domaines suivants? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse pour chacun.)

[PROG : « OUI », « NON », « JE NE SAIS PAS » DANS LE HAUT, AFFICHER LA LISTE DANS UN ORDRE ALÉATOIRE AU-DESSOUS]

-
1. Oui
 2. Non
 3. Je ne sais pas.

1. Planification de la retraite
2. Planification fiscale
3. Planification des études des enfants
4. Planification successorale
5. Stratégies relatives aux polices d'assurance
6. Stratégies d'épargne et de placements

Q. 27 Généralement, de qui votre ménage reçoit-il des conseils en matière d'accumulation et de gestion de la richesse, s'il y a lieu? (Veuillez sélectionner toutes les réponses pertinentes.)

[PROG : AFFICHER DANS UN ORDRE ALÉATOIRE, ANCRER « AUTRE », « PERSONNE » ET « JE NE SAIS PAS »]

1. Personnel de votre banque
2. Courtier
3. Planificateur financier / conseiller en placements
4. Employeur
5. Comptable
6. Amis
7. Médias / livres portant sur la finance
8. Nous en discutons généralement en famille seulement.
9. Autre (veuillez préciser)
10. Personne [PROG : RÉPONSE INCOMPATIBLE AVEC LES AUTRES]
11. Je ne sais pas. [PROG : RÉPONSE INCOMPATIBLE AVEC LES AUTRES]

Q. 28 À quand remonte la dernière fois que vous ou d'autres membres de votre ménage avez calculé la valeur de votre richesse financière? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Au cours du dernier mois
 2. Il y a à peu près trois mois.
 3. Il y a à peu près six mois.
 4. Il y a à peu près un an.
 5. Il y a plus d'un an.
-

-
6. Je ne me rappelle pas.
 7. Jamais

Q. 29 Lesquels des genres de changements suivants surveillez-vous généralement, vous ou d'autres membres de votre ménage? (Veuillez sélectionner toutes les réponses pertinentes.)

[PROG : AFFICHER DANS UN ORDRE ALÉATOIRE, ANCRER « AUCUNE DE CES RÉPONSES » ET « JE NE SAIS PAS »]

1. Changements du marché de l'habitation
2. Changements de la bourse
3. Changements des taux d'intérêt
4. Changements des taux d'inflation
5. Changements fiscaux (p. ex. changements relatifs à l'impôt sur le revenu des particuliers, à l'impôt sur les gains en capital ou aux crédits d'impôt)
6. Changements du marché du travail
7. Changements du système de pensions
8. Aucune de ces réponses [PROG : RÉPONSE INCOMPATIBLE AVEC LES AUTRES]
9. Je ne sais pas. [PROG : RÉPONSE INCOMPATIBLE AVEC LES AUTRES]

Q. 30 Veuillez indiquer combien de personnes compte votre ménage, y compris vous-même? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Une [PROG : PASSER À LA Q. 32]
2. Deux
3. Trois
4. Quatre
5. Cinq
6. Six ou plus

Q. 31 Et combien de personnes de votre ménage ont moins de 18 ans? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Aucune
 2. Une
 3. Deux
-

-
4. Trois
 5. Quatre
 6. Cinq
 7. Six ou plus

Q. 32 Lequel des choix suivants correspond le mieux à votre situation d'emploi? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Employé(e) à temps plein
2. Employé(e) à temps partiel
3. Travailleur (Travailleuse) autonome
4. Étudiant(e) à temps plein
5. Personne au foyer
6. Retraité(e)
7. Temporairement sans emploi
8. Autre

Q. 33 Lequel des choix suivants correspond le mieux à votre état matrimonial? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Marié(e)/En union libre (union de fait) [PROG : PASSER À LA Q. 34b]
2. Divorcé(e)/Séparé(e)
3. Veuf (Veuve)
4. Célibataire (jamais marié[e])
5. Je ne sais pas.

Q. 34a Comment qualifieriez-vous votre santé? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Excellente
2. Bonne
3. Passable
4. Mauvaise

[PROG : PASSER À LA Q. 35]

Q. 34b Comment qualifieriez-vous votre santé et celle de votre conjoint ou votre conjointe? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse pour chacun.)

[PROG : AFFICHER UNE GRILLE AVEC L'ÉCHELLE DANS LE HAUT ET LA LISTE AU-DESSOUS]

1. Excellente
2. Bonne
3. Passable
4. Mauvaise

1. Votre santé
2. La santé de votre conjoint ou de votre conjointe

Q. 35 Veuillez indiquer le niveau d'études le plus élevé que vous avez atteint. (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Diplôme d'études secondaires ou un niveau moins élevé
2. Études collégiales, d'école de formation professionnelle, d'école de métiers ou d'école technique, ou études universitaires en partie
3. Certificat ou diplôme d'études collégiales, d'école de formation professionnelle, d'école de métiers ou d'école technique
4. Diplôme d'études universitaires de premier cycle ou un niveau plus élevé
5. Autre

Q. 36 Laquelle des tranches de revenu suivantes correspond le mieux au revenu annuel total de votre ménage en 2011? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Moins de 15 000 \$
 2. 15 000 \$ à 24 999 \$
 3. 25 000 \$ à 34 999 \$
 4. 35 000 \$ à 49 999 \$
 5. 50 000 \$ à 74 999 \$
 6. 75 000 \$ à 99 999 \$
 7. 100 000 \$ ou plus
 8. Je ne sais pas.
-

Q. 37 Lequel des choix suivants décrit le mieux la source principale du revenu de votre ménage? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

[PROG : AFFICHER DANS UN ORDRE ALÉATOIRE, ANCRER
« AUTRE » ET « AUCUN REVENU »]

1. Salaires et commissions
2. Revenu d'entreprise
3. Revenu de placement (dividendes, versements d'intérêt, loyers nets provenant de la location de biens immobiliers)
4. Paiements de transfert du gouvernement autres que les prestations de retraite (p. ex. assurance-emploi, assistance sociale, indemnités pour accidents du travail, prestations fiscales pour enfants)
5. Revenu de retraite
6. Autre
7. Aucun revenu

Q. 38 Au cours des trois dernières années, diriez-vous que le revenu de votre ménage... (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. A beaucoup augmenté.
2. A un peu augmenté.
3. Est resté sensiblement le même.
4. A un peu diminué.
5. A beaucoup diminué.
6. Je ne sais pas.

Merci de votre participation!

1. ALTMAN, M. *Behavioral Economics Perspectives: Implications for Policy and Financial Literacy*, recherche préparée pour le Groupe de travail sur la littératie financière, 2011.
2. AMERIKS, J. et coll. *Wealth Accumulation and the Propensity to Plan*, TIAA-CREF Institute, document de travail 8-040102, 2002.
3. BANQUE DU CANADA. *Mondialisation, stabilité financière et emploi*, discours de Mark Carney devant les Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), 22 août 2012.
4. CHAWLA, R. K. « Évolution de la richesse des familles », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, vol. 9, n° 6, 2008, p. 15.
5. CHAWLA, R. K. « L'inégalité du patrimoine selon la province », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, septembre 2004.
6. CHAWLA, R. K. « Évolution de la richesse des familles », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, juin 2008.
7. CHAWLA, R. K. et H. POLD. « Le patrimoine familial à travers les générations », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, octobre 2003.
8. FARUQUI, U. et S. TORCHANI. *How Important Are Liquidity Constraints for Canadian Households? Evidence from Micro-Data*, Banque du Canada, document d'analyse 2012-9, 2012.
9. JOG, V. *Investment Performance and Costs of Pension and Other Retirement Savings Funds in Canada: Implications on Wealth Accumulation and Retirement*, ministère des Finances Canada, 2009.
10. LAFRANCE, A. et S. LAROCHELLE-CÔTÉ. « L'évolution du patrimoine au cours du cycle de vie », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, vol. 24, n° 3, 2012.
11. LAVENDER, B. et N. PARENT. « La reprise de l'économie américaine au sortir de la Grande Récession : le rôle de la dette et du désendettement », *Revue de la Banque du Canada*, hiver 2012-2013.
12. MORISSETTE, R. et X. ZHANG. « Inégalité de la richesse : second regard », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, décembre 2006.
13. ONYETT-JEFFRIES, D. « Canadian Household Finances: More to It than Just Debt », *Current Analysis*, Services économiques RBC, juillet 2012.
14. PICHETTE, L. et D. TREMBLAY. *Are Wealth Effects Important for Canada?*, Banque du Canada, document de travail 2003-30, 2003.
15. SCHWARTZ, S. *Can Financial Education Improve Financial Literacy and Retirement Planning?*, étude de l'IRPP, n° 12, 2010.

-
16. STATISTIQUE CANADA. *Le patrimoine des Canadiens : un aperçu des résultats de l'Enquête sur la sécurité financière*, N° 13F0026MIF au catalogue – N° 001, 2005.
 17. THE ECONOMIST. *The World Confuses Financial Assets with Real Ones*, 8 octobre 2009.
 18. THE ECONOMIST. *Financial Education Has Had Disappointing Results in the Past*, 16 février 2013.
 19. VEIRMAN, E. et A. DUNSTAN. *Debt Dynamics and Excess Sensitivity of Consumption to Transitory Wealth Changes*, Reserve Bank of New Zealand, DP2010/09, 2010.



CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
CANADA

277, RUE WELLINGTON OUEST
TORONTO (ONTARIO) CANADA M5V 3H2
TÉL. 416 977.3222 TÉLÉC. 416 977.8585
WWW.CPACANADA.CA